



RAPPORT ANNUEL

2017

RAPPORT ANNUEL

2017



SOCIETE ANONYME

au capital de 776.875.000 Dinars

Siège Social : Rue Hédi Nouira - 1001 TUNIS

RC B 182331996

Tél : 70.140.000

Adresse télégraphique : SOTUBANK

Code : Peterson 4th Edition Acmé

Télex : N° 14135 - 14815 - 15376 - 15377

Adresse SWIFT : STBK TN TT

FAX : 71.348.400 - 71.340.009

Sites Web :

- Commercial : www.stb.com.tn
- Commerce électronique : ecom.stb.com.tn
- Banque en ligne : stbnet.stb.com.tn
- Facebook : STB BANK-page autotisée

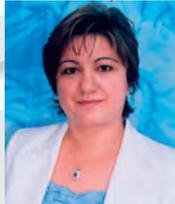


SOMMAIRE

ORGANES DE GOUVERNANCE	
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
COMITÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
COMMISSAIRES AUX COMPTES	5
DIRECTION GÉNÉRALE	6
CONTRÔLEUR D'ÉTAT	6
MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL	10
ÉCONOMIE TUNISIENNE	12
CHIFFRES CLÉS DE LA STB	14
ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE	
RESSOURCES	18
EMPLOIS	19
CAPITAUX PROPRES	23
QUALITÉ DES ACTIFS ET LIQUIDITÉS	24
INDICATEURS DE RÉSULTAT	27
CONTRÔLE INTERNE	33
GESTION DES RISQUES	35
DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL	36
MODERNISATION DE LA BANQUE	37
RESSOURCES HUMAINES	38
ACTIVITÉ INTERNATIONALE	39
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	40
ÉTATS FINANCIERS	
BILAN	44
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	45
ÉTAT DE RÉSULTAT	46
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	47
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	48
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	83
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	89
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	98
GROUPE SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE	
RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB	101
PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE DU GROUPE STB	102
APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES INDICATEUR CONSOLIDÉS	111
PERSPECTIVE DU GROUPE STB	113
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	115
BILAN	116
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	117
ÉTAT DE RÉSULTAT	118
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	119
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	120
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	130



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mme Nejia GHARBI
Présidente du Conseil
Représentant l'Etat



M. M'hamed AYED
Représentant l'Etat



M. Jameleddine CHICHTI
Représentant l'Etat



M. Abdelaziz MAHFOUDHI
Représentant l'Etat



M. Ghazi BOULILA
Représentant l'Etat



M. Abdelkader HAMROUNI
Représentant les actionnaires
privés



M. Mohamed Salah KHALFALLAH
Représentant les actionnaires privés



M. Mohamed ZARROUK
Représentant les actionnaires
minoritaires



Mme Olfa BEN OUDA SIOUD
Indépendant



M. Abderrazek LOUATI
Indépendant



M. Hassen FEKI
Représentant la STAR

LES COMITÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Comité Permanent d'Audit Interne La mission fondamentale du Comité est de Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne, d'assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne.

Le Comité des Risques Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière

Le Comité des Nominations et des Rémunérations Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long termes de la Banque.

Le Comité Stratégique Il a pour rôle d'assister le Conseil d'administration dans le suivi de la mise en place de la stratégie et du Business Plan de la Banque.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet «CFA» représenté par M. Fathi SAIDI



M. Fethi Saidi

Le Groupement : CSL - CNH représenté par :
Cabinet «CSL» M. Samir LABIDI
Cabinet «CNH» Mme Nour El Houda HANAN



M. Samir Laabidi



Mme Nour El Houda HANAN

Ils ont pour rôle de s'assurer de la fiabilité et de la sincérité des états financiers et de leur conformité aux normes comptables tunisiennes ainsi qu'aux règles édictées par les autorités financières (Banque Centrale, CMF, Impôts ...). Ils évaluent également l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque.



DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général



M. Samir SAIED

Directeur Général Adjoint



M. Mourad BACCAR

CONTRÔLEUR D'ETAT



M. Anès EL HANI

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ASSEMBLÉES

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins, libérées des versements exigibles, peuvent assister à l'Assemblée Générale ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant

la réunion, à la direction des titres, de la bourse et de la gestion des actifs, des patrimoines et des fortunes de la banque sise rue Hédi Nouira – 1001 Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.



Structure du capital de la STB à fin 2017

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant (mTND)	%
Actionnaires Tunisiens	153 375 774	765 927	98,71%
Personnes Morales	140 617 157	703 086	90,5%
Personnes Morales Publiques	129 568 465	647 842	83,4%
Personnes Morales Privées	11 048 692	55 243	7,1%
Personnes Physiques	12 758 617	62 841	8,21%
Actionnaires Etrangers	1 999 226	9 996	1,29%
Personnes Morales	1 312 724	6 564	0,84%
Personnes Physiques	686 502	3 433	0,44%
Total	155 375 000	775 923	100,0%





MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour la deuxième année consécutive, la Société Tunisienne de Banque concrétise ses orientations stratégiques et réalise les objectifs qui lui sont assignés dans le contrat programme signé avec l'Etat Tunisien pour la période 2016-2020.

La nouvelle stratégie basée sur une gouvernance claire et transparente appuyée par une réorganisation de la Banque articulée autour de sept pôles par nature de métiers ou d'activités, a été conçue pour permettre la mise en œuvre d'une politique commerciale basée sur une segmentation adéquate et une bonne compréhension des besoins de la clientèle à travers une offre de produits et services adaptée à leurs besoins et à leurs aspirations.

Les principaux agrégats d'activité et de performance ont ainsi affiché une nette amélioration par rapport à leurs niveaux enregistrés à fin 2016. En effet, du côté des ressources, l'exercice 2017 a connu une accélération du rythme de progression des dépôts de la clientèle. S'agissant des emplois, la Société Tunisienne de Banque a continué ses efforts visant à stimuler davantage la croissance du pays en dépit d'un environnement économique difficile tout en accordant un intérêt particulier à l'assainissement et à la couverture de son portefeuille accroché.

Cette amélioration s'est reflétée sur les indicateurs de résultats. En effet, le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation et le Résultat Net ont affiché une progression dépassant les indicateurs prévisionnels et améliorant ainsi les niveaux des rendements d'actif (ROA) et de capital (ROE).

Par ailleurs et pour consolider son fonds de commerce et se rapprocher de sa clientèle, la Banque a enrichi, en 2017, son réseau commercial, par l'ouverture de 10 nouvelles agences réparties sur Tunis, Bizerte, Gafsa, Médenine, Monastir, Nabeul et Sousse.

Cette proximité s'est renforcée par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et par l'affectation de chargés de clientèle à l'écoute des différents segments avec une attention accrue au marché des PME constituant le tissu économique le plus élargi du pays et le levier de sa relance.

De même et en complément du noyau du nouveau système d'information, déjà mis en production depuis décembre 2013, la STB a procédé à l'acquisition, auprès du même éditeur, des deux applications « Agence » et « Engagements » et a réussi leurs déploiements au niveau de l'ensemble des agences,

des directions régionales et des services du siège en 2017. L'année 2017 est marquée également par le démarrage de la transformation digitale de la Banque et notamment la digitalisation de certains processus et opérations bancaires. Ce qui permettrait à la banque d'être au diapason de l'ère de la décision basée sur l'analyse de données.

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, la banque a commencé la restructuration sociale et l'ajustement des effectifs de la banque en fonction du plan stratégique par le démarrage du programme de départ volontaire à la retraite et la concrétisation d'opérations de recrutement ciblées, d'où une nette amélioration du taux d'encadrement ayant pour effet de faciliter le processus de transformation de la Banque.

Parallèlement, la banque a entamé l'instauration d'un système de motivation du personnel et d'évaluation des performances des équipes.

Consciente de l'effet de synergie intra-groupe et de l'impact des activités des sociétés filiales sur le résultat consolidé de la STB, le Conseil d'Administration a encouragé le diagnostic des filiales entrant dans le périmètre de consolidation du groupe STB en vue de l'assainissement du portefeuille des participations.

Située au cœur de la transition économique, et profitant de la levée progressive des problèmes structurels liés à l'environnement juridique & judiciaire, la STB veillera à la mise en œuvre des propositions consignées dans le contrat programme de manière à lui accorder les mêmes prérogatives et règles de gestion dont disposent les Banques Privées.

La STB entend maintenir son statut d'acteur financier solide et responsable et saura par ailleurs confirmer davantage sa vocation de banque citoyenne, et ce, en développant une politique en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale avec la poursuite d'actions dans les différents volets en relation.

En conclusion, la STB est bien positionnée aujourd'hui pour tirer le meilleur profit des opportunités inhérentes à la reprise attendue de la croissance économique, et ce, compte tenu de son réel potentiel commercial, de la diversité de son offre commerciale et de la richesse de son capital humain.

Mme Nejia GHARBI
Présidente du Conseil d'Administration



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Croissance généralisée à toutes les régions, atteignant 3,7%, soit le niveau le plus élevé depuis 2011.

L'économie mondiale a connu en 2017 une croissance généralisée dans les principales zones économiques. Elle a atteint globalement 3,7 %, soit le niveau le plus élevé depuis 2011.

Les économies avancées ont enregistré une croissance de 2,3 % contre 1,7 % en 2016. La vigueur de l'activité a été soutenue par les politiques monétaires accommodantes et par le dynamisme de la demande intérieure, notamment les investissements et l'emploi.

Les pays émergents ont enregistré une croissance de leur PIB de 4,7 % contre 4,4% en 2016. Ils ont représenté 58,7 % de la richesse mondiale créée en 2017.

Aux **Etats-Unis**, la croissance du PIB s'est renforcée en 2017, passant à 2,3 % contre 1,5 % en 2016. Le taux de chômage n'a pas dépassé 4,1 % sous l'effet des créations d'emplois. La consommation privée a été favorisée par l'évolution positive des marchés d'actifs et par la hausse des salaires. L'inflation s'est maintenue en deçà de sa cible de 2 %. Compte tenu du renforcement de l'économie, la Réserve fédérale a relevé la fourchette de ses taux directeurs à trois reprises, à 1,25 - 1,50 %. Une importante réforme fiscale a été adoptée à la fin de l'année, impliquant des réductions d'impôt aussi bien sur les revenus des personnes physiques que sur les bénéfices des sociétés.

Le **Japon** a maintenu, en 2017, des conditions de financement très accommodantes et a appliqué de vastes mesures de soutien à l'économie de sorte que son expansion économique s'est accélérée. Son PIB s'est accru de 1,8 % contre 0,9 % une année auparavant.

Le taux de chômage a été inférieur à 3 % mais l'inflation est restée proche de zéro (hors énergie et produits alimentaires). La politique budgétaire demeure expansionniste, avec un déficit dépassant 4 % du PIB.

Au **Royaume Uni**, la croissance de l'activité a décéléré, atteignant 1,5 % contre 1,9 % en 2016 en raison principalement d'un ralentissement de la consommation privée conséquent à la baisse du pouvoir d'achat due à la dépréciation de la livre et la hausse de l'inflation (3,1%).

Les exportations ont, en revanche, nettement progressé et le chômage a été inférieur à 4,5 %.

Le 29 Mars 2017, le gouvernement britannique a notifié sa volonté de quitter l'Union Européenne et des négociations sont en cours concernant la relation économique future entre l'Union Européenne et le Royaume Uni ainsi que la phase de transition à mettre en place lors de la scission, le 29 Mars 2019.

La **Zone Euro** a enregistré en 2017 un regain de dynamisme de son économie, son PIB s'est accru de 2,2 % contre 1,8 % en 2016. Cette expansion a concerné tous les pays de la Zone.

La consommation privée a été le principal moteur de cette croissance. Les revenus du travail ont été soutenus par les nouvelles créations d'emplois.

Les investissements se sont accélérés en 2017, profitant de conditions de financement favorables, d'une rentabilité en hausse et de demandes croissantes tant sur le marché domestique qu'à l'exportation. Malgré l'appréciation de l'Euro, les exportations européennes se sont accrues à un rythme plus élevé que les importations, contribuant ainsi directement à la croissance du PIB.

L'inflation est restée basse en conséquence d'une évolution trop faible des salaires. L'inflation sous-jacente s'est située à seulement 1 % en 2017. La BCE a ainsi maintenu une politique monétaire souple.

Le rythme de la croissance est resté soutenu en **Chine**, à 6,8 % grâce à la hausse des exportations qui a compensé le ralentissement de la demande intérieure. Les investissements des entreprises ont décéléré, d'importantes capacités de production restant inutilisées. Dans un contexte d'endettement élevé, les autorités chinoises ont adopté des mesures qui freinent la hausse continue du crédit.

L'économie de l'**Inde** a connu une décélération de son rythme de croissance qui s'est établi à 6,7 % contre 7,1 % en 2016. Les mesures prises en vue de refréner l'économie parallèle comme l'harmonisation de la taxe sur les biens et services et la démonétisation des billets de 500 et 1000 roupies ont affecté temporairement l'activité mais devraient renforcer le potentiel économique à plus long terme.

La **Russie** a renoué en 2017 avec la croissance grâce notamment au redressement des prix du pétrole et à la hausse de la consommation et des investissements privés son PIB s'est accru de 1,8 % contre -0,2 % en 2016. Le taux de chômage a atteint 5,1 % et l'inflation s'est stabilisée à 3,8 % contre 15,5 % en 2015.

Le **Brésil** a enregistré une reprise de l'activité en 2017 et le PIB a évolué de 1,1 % après un recul de -3,5 % en 2016 et -3,8 % en 2015.

L'agriculture d'abord puis les autres secteurs ont favorisé cette évolution. La baisse de l'inflation a soutenu la consommation des ménages tandis que les investissements ont bénéficié de l'assouplissement de la politique monétaire.

Après avoir ralenti en 2016, le rythme de la croissance en **Afrique** a atteint 3,6 % en 2017.

Cette reprise a été plus rapide dans les pays riches en ressources naturelles. Le développement de l'agriculture et les importants investissements dans les infrastructures ont contribué à cette croissance. Ainsi, parmi les 10 plus fortes croissances mondiales se retrouvent 6 pays africains. La région de l'Ouest a été la plus dynamique. Le Ghana, l'Ethiopie, la Côte d'Ivoire, Djibouti et le Sénégal ont enregistré les meilleures croissances, et seul le Ghana est producteur de pétrole.

La croissance en **Afrique du nord** a atteint 4,9% en 2017 grâce aux fortes contributions de l'Egypte, de la Libye et de l'Algérie. Cette performance a été favorisée par le raffermissement des prix des produits de base et la reprise économique en Europe, principal partenaire commercial.

Le **commerce international** a évolué de 4,7 % en 2017 contre 2,5 % l'année précédente. Cette croissance a, de nouveau, surpassé celle du PIB, à l'inverse des années antérieures, et a concerné aussi bien les pays avancés qu'émergents. Elle a été conséquente à la hausse des investissements en équipements résultant du renforcement de la croissance des Etats-Unis, de la zone Euro et de la Chine.



L'ÉCONOMIE TUNISIENNE

Croissance modérée de l'économie (1,9% résultant du secteur agriculture et pêche et des industries manufacturières ...

L'économie tunisienne a évolué en 2017 au rythme relativement modéré de 1,9 % contre 1% en 2016 et des prévisions de 2,3 % et ce, malgré une conjoncture internationale favorable dans toutes les régions, en particulier dans la zone Euro, partenaire principal de la Tunisie.

Cette progression du PIB repose principalement sur la contribution du secteur agriculture et pêche ainsi que sur celle des industries manufacturières.

En effet, le PIB agricole a augmenté de 2,5 % en 2017 contre un recul de -8,5 % en 2016 et ce, en dépit d'un démarrage de la campagne dans des conditions difficiles marquées par un déficit pluviométrique.

La production d'huile d'olives a atteint 140 mille tonnes, en hausse de 40 % par rapport à la campagne précédente.

Le secteur de l'industrie manufacturière a retrouvé un certain dynamisme au cours du second semestre de 2017 avec une évolution de 2,1 % en g.a. contre une baisse de 0,3 % en g.a. au cours de la même période de 2016. A fin 2017, ce secteur a cumulé une légère hausse de 0,5 % grâce aux réalisations des industries mécaniques et électriques (+3,3 %) et des industries agro-alimentaires (+1,2 %). Par contre, la contreperformance du secteur du ciment (-5,2%) a pesé sur les industries des matériaux de construction (-4,8 %).

Les industries chimiques ont, de même, vu leur production baisser de 1,5 % contre une hausse de 11,4 % en 2016. Pour l'ensemble de l'année 2017, la production industrielle a reculé de -1,1 % en conséquence notamment de la chute de la production de pétrole et de gaz (-6,8 % en 2017 et -4,9 % en 2016). La production de phosphates a, par contre, réalisé une performance de +19,9 % en 2017.

Le PIB des services marchands (transport, tourisme, commerce...) a progressé de 4,0 % en 2017 contre 3,3 % l'année précédente.

Le secteur du tourisme a enregistré une hausse du nombre de touristes de 23,5 %, s'établissant à 6,5 millions. Les recettes touristiques ont atteint 2,8 milliards de dinars contre 2,4 milliards de dinars en 2016, en hausse de 17,7 %. Elles ont ainsi représenté 2,9 % du PIB contre 6 % en 2010.

Les transferts de fonds réalisés par les Tunisiens résidents à l'étranger (TRE) ont progressé de 15,5 % par rapport à 2016 pour s'établir à 3,5 milliards de dinars, soit 3,6 % du PIB. Depuis 2015, les TRE rapportent à la Tunisie des fonds supérieurs aux recettes touristiques.

Les investissements déclarés dans le secteur des industries ont atteint 3.526,6 millions de dinars et ont concerné 3.488 projets et 55.500 emplois, en baisse de respectivement de 7,7%; 9,5% et 3,0 %.

Le recul des investissements déclarés a concerné principalement les investissements étrangers qui ont chuté de 67,1 %, passant de 638,7 millions de dinars à 210,4 millions de dinars.

Les investissements dans les zones de développement régional ont baissé de 18,6 % en 2017, se situant à 1.704,3 mille dinars.

A l'inverse du secteur industriel, les investissements déclarés dans les services ont évolué de 14,1 %, atteignant 1.858,7 millions de dinars en 2017. Les investissements mixtes et étrangers ont respectivement augmenté de 148,5 % et 45,7 %.

Concernant le commerce extérieur et en dépit de la forte dévaluation du dinar en 2017, les importations ont augmenté de 19,8 %, à un rythme plus rapide que celui des exportations qui a été de 18,1 %.

Les importations de produits énergétiques se sont accrues de 40 % en valeur. Les achats de biens d'équipement ont évolué de 8,9 % à prix courants et ont représenté 25,7 % des importations totales contre 30 % en 2010.

Les exportations du secteur off-shore ont représenté 74,7% des exportations totales contre 62,8 % en 2013. Le secteur des industries manufacturières a fourni

l'essentiel des ventes avec 79,1% pour les industries mécaniques et électriques, le textile et habillement et les industries diverses.

En conséquence de ces évolutions, le taux de couverture des importations par les exportations a baissé de 68,8% contre 69,8% en 2016. Cependant, et avec retard par rapport à la dévaluation du dinar, la relance des exportations en volume a été enregistrée depuis juillet 2017. En effet, au cours du second semestre, le volume des exportations s'est inscrit à la hausse de 6,3% contre 2,5% pour les importations, ce qui pourrait inverser la courbe des échanges extérieurs.

Le taux d'inflation a connu une forte progression en 2017, atteignant 6,4% à fin décembre contre 3,7 % en 2016. Cette évolution a été favorisée par la décision de la BCT de laisser flotter le dinar depuis mi-2016 et par la hausse des prix mondiaux des produits de base.

La progression des prix a concerné aussi bien les produits libres qu'administrés. La progression des

produits libres a été induite par celle des produits alimentaires (produits frais) et des produits manufacturés (équipement ménagers, matériaux de construction et d'entretien). Le caractère persistant de l'inflation est révélé par les deux indices sous-jacents « hors produits alimentaires et alimentaires frais » et « hors produits alimentaires et énergie » qui se sont établis à 5,3 % et 5,4 % au cours des 11 premiers mois de 2017 contre 5,1 % et 4,7 % pour la même période de 2016.



LES CHIFFRES CLÉS DE LA STB

TND en millions		déc 2013	déc 2014	déc 2015	déc 2016	déc 2017	CAGR (2013-2017)
Activité	Total du bilan	7 015,174	7 340,803	7 693,605	8 279,232	9 050,371	6,6%
	Dépôts clientèle	5 175,396	5 331,978	5 285,081	5 443,231	5 963,809	3,6%
	Ressources d'emprunts	519,002	491,000	444,035	354,291	288,958	-13,6%
	Total des ressources collectées	5 525,679	5 823,946	5 729,115	5 797,522	6 252,767	3,1%
	Portefeuille titres commercial	215,475	395,173	814,370	1 066,542	1 134,342	51,5%
	Portefeuille titres d'investissement Net	274,583	312,560	299,204	354,612	350,899	6,3%
	Encours des crédits Bruts à la clientèle	7 672,200	7 968,600	7 887,415	8 262,138	8 626,850	3,0%
	Encours des crédits nets à la clientèle	5 469,200	5 610,800	5 341,440	5 529,776	6 114,770	2,8%
Total concours nets à l'économie	5 981,940	6 318,548	6 478,264	6 997,780	7 600,012	6,2%	
Résultats	Marge d'intermédiation	155,168	162,152	152,518	160,032	190,353	5,2%
	Volume des commissions nettes	54,318	55,269	51,740	67,629	77,059	9,1%
	Chiffres d'affaires	449,105	499,697	504,137	527,677	646,790	9,5%
	Produit net bancaire	247,213	262,343	269,694	309,581	390,161	12,1%
	Charges opératoires	126,890	141,505	138,109	155,078	206,144	12,9%
	Résultat brut d'exploitation	125,082	126,257	137,482	160,561	190,872	11,1%
	Résultat net de l'exercice	- 115,453	21,107	33,042	40,518	51,778	
Capitaux Propres	Capital	124,300	124,300	776,875	776,875	776,875	58,1%
	Réserves dont prime de fusion	393,760	394,283	496,522	496,946	485,084	5,4%
	Résultats reportés	-633,430	-748,883	-727,776	-694,734	-641,871	0,3%
	Dotation de l'Etat	117,000	117,000	117,000	117,000	117,000	0,0%
	Résultats de la période	-115,453	21,107	33,042	40,518	51,778	
	Capitaux propres	-113,823	-92,220	695,664	736,605	788,866	
Risque	Ratio de solvabilité	-6,21%	-5,17%	13,48%	12,13%	11,49%	
	Tier 1	-6,21%	-5,17%	9,05%	8,47%	7,74%	
	LCR		51,4%	169,4%	199,30%	88,29%	
	Créances accrochées	2 368	2 400	2 508	2 527	2 384	
	Taux des créances classées	28,7%	29,1%	30,3%	28,2%	24,38%	
	Taux de couverture des créances classées	69,5%	73,0%	74,9%	79,5%	80,22%	
	Taux de couverture des créances classées (net des agios réservés)	61,9%	65,7%	67,9%	73,1%	73,46%	
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)	-	-18,6%	5,0%	5,8%	7,02%	
	Rentabilité des actifs (ROA)	-1,6%	0,3%	0,4%	0,5%	0,60%	
	Résultat Net / PNB	-46,7%	8,0%	12,3%	13,1%	13,27%	
	Commissions nettes /P.N.B	22,0%	21,1%	19,2%	21,8%	19,75%	
	Marges d'intermédiations / PNB	62,8%	61,8%	56,6%	51,7%	48,79%	
	Commissions nettes /masse salariale	54,8%	51,2%	48,5%	59,2%	49,24%	
Productivité	Dépôts / effectifs (en mD)	2 433,2	2 643,5	2 784,6	2 542,4	2 907,8	
	Crédits / effectifs (en mD)	2 571,3	2 781,8	2 813,5	2 595,5	2 997,7	
	PNB/ effectifs (en mD)	116,2	130,1	142,1	144,6	190,2	
	Coefficient d'exploitation	51,3%	53,9%	51,2%	50,1%	52,8%	
Autres indicateurs	Effectif	2 127	2 017	1 898	2 141	2 051	
	Nombre des agences	121	123	123	130	140	
	Nombre de GAB	165	175	174	178	184	
	Nombre de TPE	920	885	790	775	848	
Indicateurs boursiers	nombre d'actions (en milliers)	24 860	24 860	155 375	155 375	155 375	
	Cours de clôture (en dinars)	5,220	5,000	5,600	3,900	3,580	
	capitalisation boursière (en MD)	130	124	870	606	558	
	bénéfice par action (en dinars)	-4,644	0,849	0,256	0,261	0,489	

COMPTES DE RÉSULTAT

TND en milliers	décembre-16	décembre-17	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	373 862	442 596	68 734	18,4%
Intérêts courus et charges assimilées	(214 177)	(252 243)	(38 066)	17,8%
Marge nette d'intérêts	159 685	190 353	30 668	19,2%
Commissions reçues	71 895	81 445	9 550	13,3%
Commissions payées	(3 919)	(4 386)	(467)	11,9%
Commissions nettes	67 976	77 059	9 083	13,4%
Gains sur portefeuille titres commercial et op. financières	65 634	104 634	39 000	59,4%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	16 287	18 115	1 828	11,2%
Produit net bancaire	309 581	390 161	80 579	26,0%
Autres produits d'exploitation	6 058	6 855	798	13,2%
Frais de Personnel	(114 219)	(156 505)	(42 285)	37,0%
Charges générales d'exploitation	(33 605)	(42 096)	(8 491)	25,3%
Dotations aux amortissements	(7 253)	(7 543)	(290)	4,0%
Résultat brut d'exploitation	160 561	190 872	30 311	18,9%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, h.bilan et passif	(105 231)	(129 596)	(24 364)	23,2%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(12 186)	(10 423)	1 763	(14,5%)
Résultat d'exploitation	43 144	50 854	7 710	17,9%
Solde en gain/perte autres éléments ordinaires	(1 521)	2 280	3 801	(249,9%)
Impôts sur les sociétés	(1 100)	(1 351)	(251)	22,8%
Résultat des activités ordinaires	40 523	51 783	11 260	27,8%
Impôts et contribution conjoncturelle	(5)	(5)	-	0,0%
Résultat net	40 518	51 778	11 260	27,8%

BILANS

TND en milliers	décembre-16	décembre-17	Variation	en %
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	279 765	284 853	5 088	1,8%
Créances sur les établissements banc. et fin.	328 816	355 759	26 943	8,2%
Créances nettes sur la clientèle	5 529 776	6 114 770	584 994	10,6%
Portefeuille titres commercial	1 066 542	1 134 342	67 801	6,4%
Portefeuille d'investissement	354 612	350 899	(3 714)	(1,0%)
Valeurs immobilisées	99 183	122 606	23 423	23,6%
Autres actifs	620 538	687 141	66 604	10,7%
TOTAL ACTIF	8 279 232	9 050 370	771 138	9,3%
PASSIF				
Banque Centrale, CCP	827 873	1 256 663	428 790	51,8%
Dépôts et avoirs des établissements banc. et fin.	83 052	74 756	(8 296)	(10,0%)
Dépôts et avoirs de la clientèle	5 443 231	5 963 809	520 578	9,6%
Emprunts et ressources spéciales	354 291	288 958	(65 333)	(18,4%)
Autres passifs	834 180	677 319	(156 861)	(18,8%)
TOTAL PASSIF	7 542 626	8 261 505	718 879	9,5%
CAPITAUX PROPRES	736 605	788 866	52 260	7,1%
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	8 279 232	9 050 371	771 139	9,3%

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

Des réalisations conformes aux objectifs retenus pour 2017, deuxième année du plan stratégique quinquennal de la Banque ...

Dans la continuité de la mise en place de sa nouvelle stratégie adoptée depuis mi-2016, la Banque a réussi à concrétiser des réalisations stratégiques phares et à atteindre les objectifs retenus au titre de l'exercice 2017 en affichant des taux de réalisation en parfaite ligne avec les prévisions retenues.

Les réussites de la nouvelle stratégie se résument essentiellement en :

- La restructuration sociale et l'ajustement des effectifs de la banque en fonction du plan stratégique par le démarrage du programme de départ volontaire à la retraite et la concrétisation d'une opération de recrutement ciblée.
- Le déploiement du nouveau système d'information au niveau de tout le réseau d'agences.
- L'ouverture de 10 nouvelles agences
- L'alignement de la stratégie à l'organisation par l'adoption d'un nouvel organigramme articulé autour de sept pôles.
- Le diagnostic des filiales entrant dans le périmètre de consolidation du groupe STB en vue de l'assainissement du portefeuille des participations.
- La clôture avec succès de certains chantiers pour les confier aux structures concernées pour prise en charge.
- L'instauration d'un nouveau système de motivation du personnel et d'évaluation des performances des équipes.

Les principaux agrégats d'activité et de performance ont affiché à cet effet une nette amélioration par rapport à leurs niveaux enregistrés à fin 2016 :

Du côté des ressources, l'exercice 2017 a connu l'accélération du rythme de progression des dépôts de la clientèle ainsi que celui des ressources élargies. Ce qui dénote la volonté de la Banque de doubler ses efforts de mobilisation des ressources pour faire face

au resserrement très aigu des liquidités d'une part et à l'expansion des pratiques de surenchères d'autre part.

- L'amélioration des dépôts de la clientèle, qui s'est élevée à +9,6% contre 3% une année auparavant, pour atteindre 5964 MD, a touché toutes ses rubriques (dépôts à vue, épargne et dépôts à terme) avec une structure quasiment stable.
- La progression des ressources élargies de 7,7% contre uniquement 1% en 2016 pour aboutir à 6 475 MD et ce malgré la baisse constatée au niveau des ressources extérieures suite au remboursement de l'emprunt extérieur "GSI".

S'agissant des emplois, la Société Tunisienne de Banque a continué ses efforts visant à stimuler davantage la croissance du pays en dépit d'un environnement économique difficile tout en accordant un intérêt particulier à l'assainissement et à la couverture de son portefeuille accroché.

- A ce titre, l'encours brut des créances sur la clientèle a accusé une hausse de 364 MD ou 4,4%, touchant essentiellement les crédits de gestion (+14,4%) et dans un degré moindre, les crédits aux particuliers (+7,2%).

Net des provisions et des agios réservés, l'encours des créances sur la clientèle s'est élevé à 6114,8 MD à fin 2017, soit une progression de 585,0 MD ou 10,6% par rapport à son niveau au terme de l'exercice précédent.

Ce dernier rythme d'accroissement, plus important que celui des créances brutes s'explique par la diminution de 8,1% de l'encours des provisions et agios réservés qui est passé de 2732,4 MD à 2512,1 MD, provenant de l'amélioration de la qualité d'actif. Le taux des créances accrochées a baissé en effet de 3,8 points de pourcentage, passant de 28,2% à 24,4%.

- Par ailleurs et en référence aux variations précédentes, le taux de transformation s'est amélioré par rapport à son niveau à fin décembre 2016 143% pour s'établir à 138% à fin décembre 2017.



- L'encours du portefeuille titres commercial a remarquablement progressé, à son tour, en passant de 1066,6 MD à 1134,3 MD et ce, par référence aux orientations de la Banque visant à reconstituer son portefeuille titres et partant, d'assurer une source de revenus stable.
- Parallèlement, l'encours global du portefeuille titres d'investissement s'est établi à 576,1 MD à fin 2017 contre 568,9 MD au terme de l'exercice 2016 enregistrant, ainsi, un accroissement de 7,2 MD.

L'amélioration constatée au niveau des indicateurs d'activité s'est reflétée sur ceux de résultats. En effet, le Produit Net Bancaire s'est établi à 390,2 millions de dinars, marquant ainsi une amélioration de 80,6 millions de dinars ou +26% et ce, au même titre que le Résultat Brut d'Exploitation qui s'est accru de 30,3 millions de dinars ou +18,9% pour atteindre 190,9 millions de dinars.

De même, le résultat net a affiché une progression de 11,3 MD, passant de 40,5 MD à 51,8 MD. Ce qui a amélioré les niveaux des rendements d'actif (ROA) et de capital (ROE), qui sont passés respectivement de 0,5% à 0,6% et de 5,8% à 7,0%.

Ressources

Forte mobilisation des dépôts de la clientèle caractérisés par la prédominance des dépôts faiblement rémunérés et la préservation d'une base commerciale stable et diversifiée.

La Société Tunisienne de Banque a clôturé l'exercice 2017 avec une progression des ressources élargies de 460,4 MD ou 7,7% pour s'élever à 6.475 MD.

En effet, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 520,6 MD ou 9,6%, touchant les dépôts d'épargne

(+203,8 MD ou 8,8%), les dépôts à vue (+232,7 MD ou 11,2%) ainsi que les dépôts à terme qui ont affiché une progression de 75,6 MD ou 8,6%.

S'agissant des ressources d'emprunt, elles ont poursuivi leur tendance baissière en revenant de 354,3 MD à 289,0 MD en raison, notamment, des règlements des échéances au titre des emprunts, principalement le remboursement de l'emprunt "GSI" pour environ 223 MD, et du faible émargement sur les lignes extérieures.

1. Dépôts de la clientèle

L'encours des dépôts collectés auprès de la clientèle s'est établi à 5.963,8 MD à fin 2017 contre 5.443,2 MD au terme de l'exercice 2016. La progression constatée a caractérisé les différentes formes de dépôts.

En effet, les dépôts d'épargne et les dépôts à vue qui reflètent la partie faiblement rémunérée de l'ensemble des dépôts de la clientèle sont passés respectivement de 2320,3 MD à 2524,1 MD et de 2084,2 MD à 2316,9 MD.

S'agissant des dépôts à terme, présentant le seuil de rémunération le plus élevé, ils sont passés de 876,4 MD à fin décembre 2016 à 952,1 MD à fin décembre 2017, soit une progression de 8,6% contre une régression de 139,6 MD ou 13,7% enregistrée une année auparavant.

Par référence à ces évolutions, la structure des dépôts de la clientèle demeure quasiment identique à celle observée à fin 2016, se caractérisant par la prédominance des dépôts d'épargne et des dépôts à vue qui cumulent une part de près de 81% du total des dépôts de la clientèle à fin 2017.

TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	
			MT	%
Dépôts de la clientèle	5 443,2	5 963,8	520,6	9,6%
Intermédiation financière	217,0	222,2	5,2	2,4%
Ressources d'emprunts	354,3	289,0	-65,3	-18,4%
Total Ressources Élargies	6 014,6	6 475,0	460,4	7,7%

TND en millions	déc-16	Part	déc-17	Part	Variation	
					MT	%
Dépôts à vue	2 084,2	38,3%	2 316,9	38,8%	232,7	11,2%
dont dépôts à vue en devises	618,0	11,4%	732,2	12,3%	114,3	18,5%
Dépôts à terme	876,4	16,1%	952,1	16,0%	75,6	8,6%
Dépôts d'épargne	2 320,3	42,6%	2 524,1	42,3%	203,8	8,8%
Autres sommes dues à la clientèle	162,3	3,0%	170,7	2,9%	8,4	5,2%
Total Dépôts de la Clientèle	5 443,2	100,0%	5 963,8	100,0%	520,6	9,6%

2. Ressources d'emprunt

A fin 2017, l'encours des ressources d'emprunt s'est situé à 289 MD, en baisse de 65,3 MD ou 18,4 % par rapport à son niveau à fin décembre 2016. Ce fléchissement est imputable, essentiellement, à la régression de l'encours des emprunts obligataires et privés engendrée, principalement, par le règlement des échéances contractuelles.

Parallèlement, l'encours des ressources spéciales s'est nettement replié pour s'établir à 101,3 MD contre 192,7 MD une année auparavant suite au remboursement massif de l'emprunt GSI pour 223 MD.

TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	%
Emprunts matérialisés	161,6	187,7	26,1	16,1%
Emprunts obligataires	154,4	178,7	24,3	15,7%
Intérêts à payer & dettes rattachées	7,2	9,0	1,8	25,3%
Ressources spéciales	192,7	101,3	(91,4)	(47,4%)
Lignes d'emprunt	190,0	105,3	(84,7)	(44,6%)
Intérêts & primes échus	2,7	(4,1)	(6,7)	(250,7%)
Ressources d'emprunt	354,3	289,0	(65,3)	(18,4%)

3. Intermédiation financière

Au terme de l'exercice 2017, l'encours des placements de la clientèle en instruments monétaires et financiers s'est établi à 222,2 MD contre 217 MD à fin 2016, soit une faible variation de 5,2 MD ou 2,4% résultant d'une progression des billets de trésorerie de 17,2 MD et d'une baisse des placements en Bons de Trésor de 12 MD.

Emplois

En dépit d'une conjoncture économique morose, la STB a continué à jouer son rôle d'acteur principal dans le financement des différents agents économiques ...

1. Concours à l'économie

Les concours bruts à l'économie ont affiché une progression de 456,9 MD ou 4,6% pour s'établir à 10 374,1 MD à fin 2017 contre 9 917,2 MD au terme de l'exercice 2016.

Cette progression a concerné, essentiellement, les créances brutes sur la clientèle (+365 MD ou 4,4%) et, à un moindre degré, le portefeuille titres de la Banque (+75 MD ou 4,6%).

Compte tenu de la baisse du stock des provisions et des agios réservés, l'encours net des concours à l'économie s'est accru de 666,2 MD ou 9,6 %, pour s'établir à 7 636,8 MD à fin décembre 2017 contre 6 970,5 MD une année auparavant.



TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	
			MT	%
Concours bruts à l'économie	9 917,2	10 374,1	456,9	4,6%
Créances brutes sur la clientèle	8262,1	8626,9	364,7	4,4%
Portefeuille titres	1635,5	1710,5	75,0	4,6%
Billets de Trésorerie	19,6	36,8	17,2	87,5%
Provisions & agios réservés	2 946,7	2 737,3	-209,4	-7,1%
Provisions	1689,4	1599,3	-90,1	-5,3%
Agios réservés	1257,2	1138,0	-119,3	-9,5%
Concours nets à l'économie	6 970,5	7 636,8	666,2	9,6%

2. Créances nettes sur la clientèle

A fin décembre 2017, l'encours brut des créances sur la clientèle s'est établi à 8626,9 MD contre 8262,1 MD une année auparavant, marquant ainsi une hausse de 365 MD ou 4,4%. Cette tendance haussière a caractérisé les différentes rubriques, en ce sens :

- Les crédits de gestion se sont améliorés de 395,0 MD ou 14,4% pour se situer à 3130,8 MD à fin 2017, une évolution conforme aux orientations de la Banque visant à accroître la part de cette forme d'engagements .
- Les crédits aux particuliers sont passés de 1650,0 MD à 1769,3 MD, en progression de 119,3 MD ou 7,2 % par rapport à leur niveau à fin 2016 pour représenter une part de 20,5% des créances brutes sur la clientèle (en progression de 0,5 point de pourcentage).

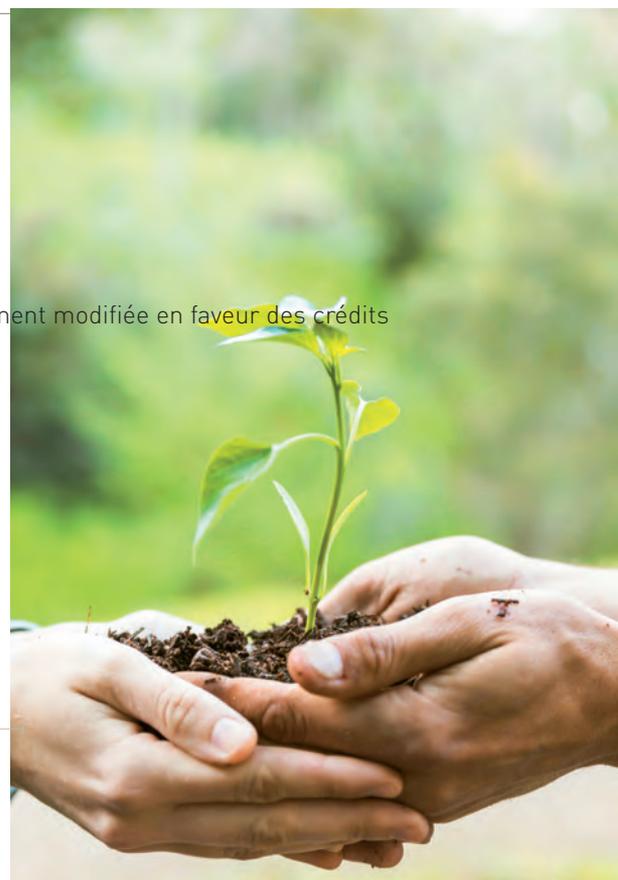
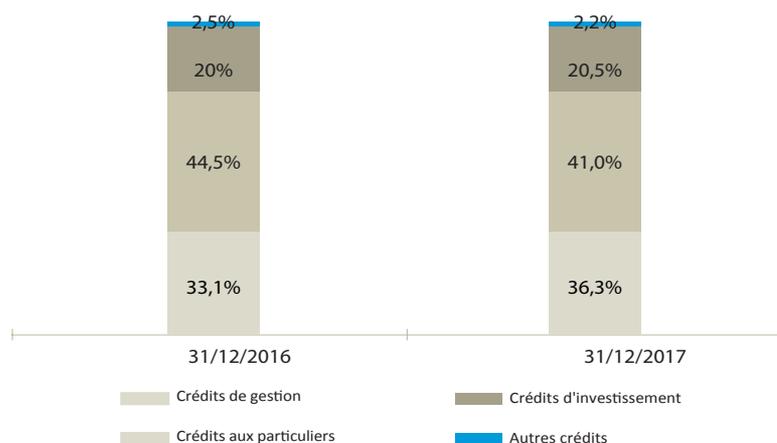
Néanmoins, les crédits d'investissement ont marqué une régression de 139,6 MD ou -3,8%, pour passer de 3672,6 MD à 3533,0 MD au terme de l'exercice 2017 sous l'effet d'opérations de cessions et de radiations d'un lot de créances contentieuses d'un montant de 263,6 MD. Ce qui a ramené la part des crédits d'investissement de 44,5% en 2016 à 41,0% en 2017.

Parallèlement, la Banque a continué à affecter les provisions nécessaires à la couverture des créances en souffrance dont, notamment, celles ayant séjourné 3 ans et plus dans les classes de risques 4 et 5 et ce, en application de la circulaire BCT N° 2013-21 instituant les provisions additionnelles.

Net des provisions et des agios réservés, l'encours des créances nettes sur la clientèle a affiché une hausse de 585,0MD ou 10,6% pour s' élever à 6114,8 MD à fin 2017 contre 5.529,8 MD au terme de l'exercice 2016.

TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	
			MT	%
Créances brutes sur la clientèle	8 262,1	8 626,9	364,7	4,4%
Crédits de gestion	2 735,8	3 130,8	395,0	14,4%
Crédits d'investissement	3 672,6	3 533,0	-139,6	(3,8%)
Crédits aux particuliers	1 650,0	1 769,3	119,3	7,2%
Autres crédits	203,8	193,7	-10,0	(4,9%)
Provisions & agios réservés	2 732,4	2 512,1	-220,3	(8,1%)
Provisions	1 475,1	1 374,1	-101,0	(6,8%)
Agios réservés	1 257,2	1 138,0	-119,3	(9,5%)
Créances nettes sur la clientèle	5 529,8	6 114,8	585,0	10,6%

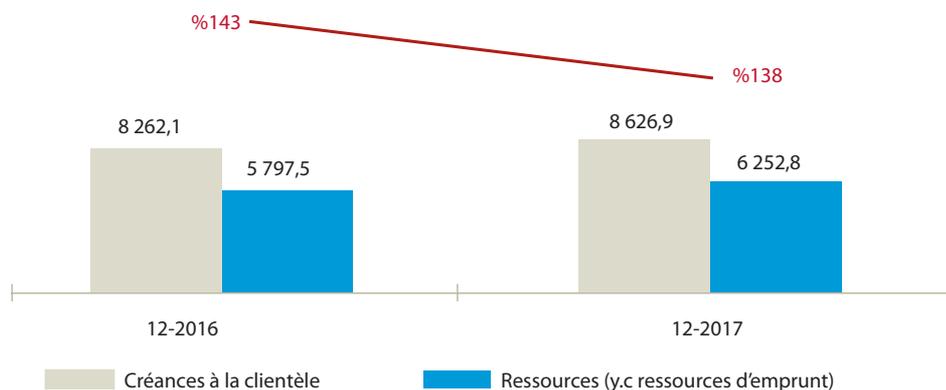
Par référence à ce qui précède, la structure des crédits bruts s'est légèrement modifiée en faveur des crédits de gestion (+3,2%) au détriment des crédits d'investissement (-3,5%).



La progression des créances brutes à un rythme moins accentué que celui des ressources (y compris les ressources d'emprunt) s'est traduite par une amélioration du ratio de transformation (créances

à la clientèle rapportées aux ressources clientèle), lequel s'est établi à 138% à fin 2017 contre 143% à fin 2016.

Evolution du taux de transformation



3. Portefeuille Titres

L'encours brut du portefeuille titres a affiché une progression de 75 MD ou 4,6 % pour s'établir à 1710,5 MD à fin 2017 contre 1635,5 MD une année auparavant.

3.1 Portefeuille titres commercial : (+67,8 MD ou 6,4%)

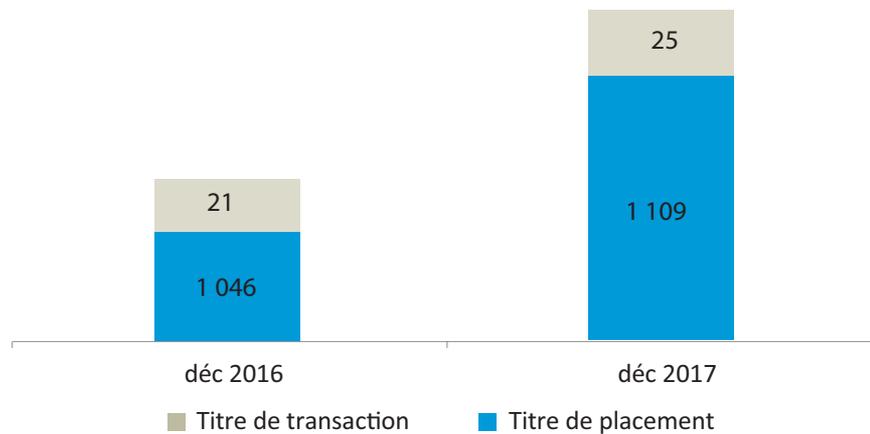
Le portefeuille titres commercial, constitué des titres de l'Etat, a atteint 1134,3 MD à fin 2017, en

progression de 67,8 MD ou 6,4 % par rapport à son niveau atteint au terme de l'exercice 2016. Il est essentiellement constitué de Bons de Trésor assimilables (+63,6 MD) présentant des maturités assez longues et des niveaux de rentabilité élevés. A ce titre, il convient de souligner que la Banque cherche à travers la consolidation de son portefeuille Bons de Trésor à assurer une source de revenus stables et peu risqués.



TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	
			MT	en %
Titres de transaction	20,9	25,1	4,2	20%
Titres de placement	1 045,7	1 109,3	63,6	6%
Portefeuille titres commercial	1 066,5	1 134,3	67,8	6,4%

Structure du portefeuille des Bons du Trésor (TND en millions)



3.2 Portefeuille titres d'investissement : (+7,2 MD)

En termes bruts, l'encours du portefeuille titres d'investissement s'est amélioré de 7,2 MD ou 1,3 % pour s'établir à 576,1 MD à fin décembre 2017 contre 568,9 MD au terme de l'exercice 2016 résultant essentiellement de l'augmentation de la part dans les

entreprises liées et du remboursement d'emprunts obligataires.

Net des provisions, l'encours du portefeuille titres d'investissement de la Banque s'est situé à 350,9 MD, en baisse de 3,7 MD ou -1% par rapport à son niveau enregistré à fin 2016.

TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	
			MT	%
Portefeuille titres brut	568,9	576,1	7,2	1,3%
Titres d'investissement	160,5	147,4	-13,1	(8,1%)
Titres de participations	198,5	196,1	-2,4	(1,2%)
Parts dans les ent associées et co entreprises	48,3	47,6	-0,8	(1,6%)
Parts dans les entreprises liées	142,0	165,4	23,5	16,5%
Participations en retrocession	19,7	19,7	0,0	0,0%
Provisions	214,3	225,2	10,9	5,1%
Portefeuille titres net	354,6	350,9	-3,7	(1,0%)

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan ont marqué une progression de 281,4 MD pour se situer à 1.891,2 MD contre 1.609,8 MD une année auparavant.

Cette évolution a concerné les catégories d'engagement suivantes :

- Les engagements en faveur ou d'ordre de la clientèle ont enregistré une hausse de 233,1 MD
- Les engagements en faveur ou d'ordre des banques se sont accrus de 48,3 MD ou 8,7% pour se situer à 605 MD au terme de l'exercice 2017.

TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	
			MT	%
Engagements en faveur ou d'ordre de la clientèle	1053,2	1286,2	233,1	22,1%
Ouvertures de crédits documentaires	285,2	437,3	152,1	53,3%
Crédits notifiés non utilisés	128,2	143,3	15,1	11,8%
Cautions et avals	634,8	702,8	68,1	10,7%
Participations non libérées	4,9	2,8	-2,1	-43,1%
Engagements sur billets de trésorerie				
Engagements en faveur ou d'ordre des banques	556,7	605,0	48,3	8,7%
Banques non résidentes installées à l'étranger	556,7	605,0	48,3	8,7%
Confirmation de crédits documentaires	50,3	25,1	-25,2	-50,1%
Autres garanties irrévocables	506,4	579,9	73,5	14,5%
Total engagements hors bilan	1609,8	1891,2	281,4	17,5%

Capitaux Propres

Amélioration continue des capitaux propres depuis la recapitalisation de la Banque en 2015 permettant une couverture totale des risques et le respect des ratios prudentiels ...

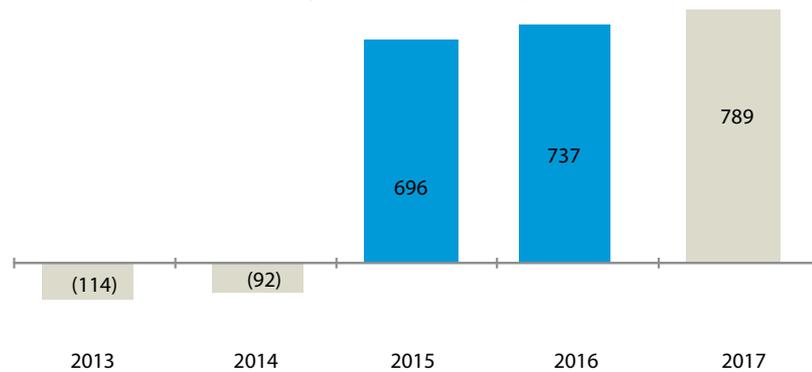
Les capitaux propres de la Banque ont progressé de 52,3 MD en passant de 736,6 MD à fin 2016 à 788,9 MD à fin 2017.

Cette évolution correspond aux résultats bénéficiaires enregistrés à fin 2016 (40,5 MD) et 2017 (51,8 MD).

TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	
			MT	%
Capital	776,9	776,9	0,0	0,0%
Dotations de l'Etat	117,0	117,0	0,0	0,0%
Réserves	465,1	465,6	0,5	0,1%
Actions Propres	(5,5)	(5,5)	0,0	0,0%
Autres capitaux propres	37,3	25,0	-12,3	(33,1%)
Résultats reportés	(694,7)	(641,9)	52,9	(7,6%)
Résultat de l'exercice	40,5	51,8	11,3	27,8%
Capitaux propres	736,6	788,9	52,3	7,1%



Capitaux propres de la Banque (TND en millions)



Qualité des actifs & Liquidité

Réalisation d'une opération de radiation et de cessions des créances accrochées permettant une meilleure couverture des risques...

1. Evolution des Créances Accrochées

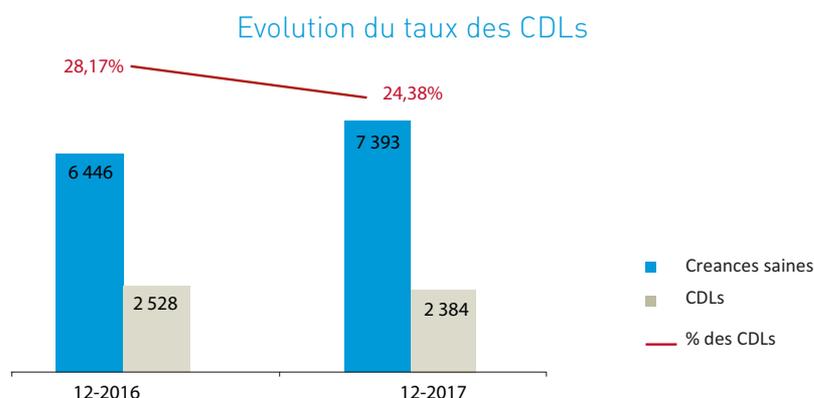
A fin décembre 2017, le volume total des créances accrochées a diminué de 5,7% pour atteindre

2.384 MD au terme de l'exercice 2017, sous l'effet de l'assainissement d'une partie du portefeuille.

Parallèlement, les créances saines se sont améliorées de 14,7% pour s'établir à 7393 MD.

TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	
			sur 1 an	
			MT	%
Créances Brutes	8 974	9 777	803	8,9%
Créances saines	6 446	7 393	947	14,7%
Créances douteuses ou litigieuses	2 528	2 384	(144)	(5,7%)
En % des créances brutes	28,2%	24,4%		
Provisions	(1 407)	(1 305)	102	(7,2%)
Agios réservés	(603)	(607)	(4)	0,7%
Créances nettes	6 964	7 865	901	12,9%
Taux de couverture des créances en souffrance (sens large)	79,5%	80,2%		
Taux de couverture des créances en souffrance (nettes de agios réservés)	73,1%	73,46%		

Les deux effets susmentionnés ont contribué à une amélioration sensible du taux des créances accrochées, lequel est revenu de 28,2 % à 24,4%, gagnant ainsi près de 3,8 points de pourcentage.



2. Couverture des Créances Accrochées

La Société Tunisienne de Banque a poursuivi, courant l'exercice 2017, ses efforts en matière de constitution des provisions requises.

En ce sens, le taux de couverture global des créances accrochées (nettes des agios réservés) est passé de 73,1 % à fin 2016 à 73,46 % au terme de l'exercice 2017, ce qui correspond à une légère augmentation de 0,36 point de pourcentage.

Ce niveau de couverture trouve son origine, d'une part, dans la constitution au fil des années, de provisions additionnelles au titre des créances classées 4 & 5 ayant une ancienneté supérieure à 3 ans et de la baisse des CDLs suite essentiellement à la radiation et cession en 2017 d'un lot de créances contentieuses d'autre part.

Il en a résulté de cette dernière action une baisse de l'encours des provisions et des agios réservés affectés à la couverture des créances accrochées de 117,1 MD ou 5,8% pour se situer à 1.912,4 MD à fin 2017 contre 2.010,1 MD à fin 2016.

3. Solvabilité

Les ratios de solvabilité demeurent situés à des niveaux supérieurs aux seuils exigés et ce, nonobstant l'intégration parmi les risques encourus des exigences en fonds propres édictées par la BCT pour la couverture des risques opérationnels.

A ce titre, les risques encourus ont progressé de 791 MD dont 79,9 MD correspondant à la variation du montant requis pour la couverture des risques opérationnels institués par la circulaire N°2016-03 qui est passé de 526,0 MD à 605,9 MD.

Parallèlement, les fonds propres nets de base (Tier1) ont progressé de 13,8 MD pour totaliser 569,1 MD. Quant au total des fonds propres nets, ils se sont établis à 844,6 MD contre 795,3 MD en 2016.

La conjugaison de ces facteurs s'est traduite par une baisse des ratios réglementaires comme suit :

- Tier1 : -0,73% en revenant de 8,47% à 7,74% pour un seuil réglementaire de 7%
- Ratio de solvabilité : -0,64% en revenant de 12,13 % à 11,49% pour un seuil règlementaire de 10%

TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	%
Fonds propres nets de base	555,3	569,1	13,8	2,5%
Fonds propres complémentaires	240,0	275,5	35,5	14,8%
Total Fonds propres nets	795,3	844,6	49,3	6,2%
Total risques encourus	6 558,9	7 349,9	791,0	12,1%
Ratio de solvabilité global	12,13%	11,49%		
<i>Min Fonds propres nets Tier 2</i>	10%	10%		
Ratio de solvabilité (tier one)	8,47%	7,74%		
<i>Min Fonds propres nets Tier 1</i>	7%	7%		

Nonobstant ces régressions, la Banque continue à disposer de matelas de fonds propres :

- 110 MD au titre du ratio de solvabilité global
- 55 MD au titre du ratio tier 1

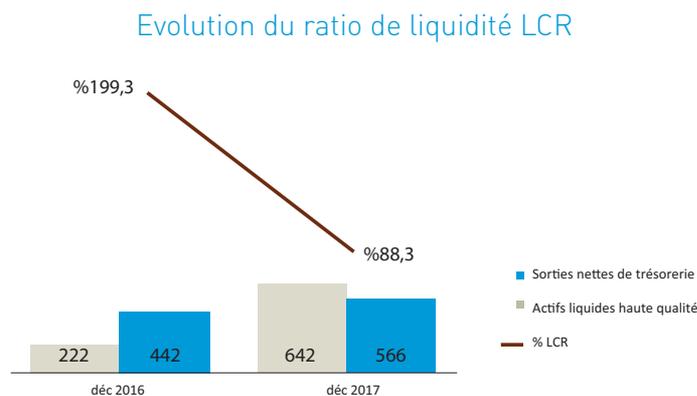


4. Liquidity Coverage Ratio (LCR)

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) calculé à fin décembre 2017 a atteint un niveau de 88,3% (contre

199,3% en décembre 2016), légèrement inférieur au nouveau seuil réglementaire de 90% applicable à partir du mois de janvier 2018 et qui était de 80% en 2017.

TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	%
Sorties nettes de trésorerie	222	642	420	189%
Actifs liquides haute qualité	442	566	125	28%
% LCR	199,3%	88,3%		
Niveau réglementaire	80%	90%		



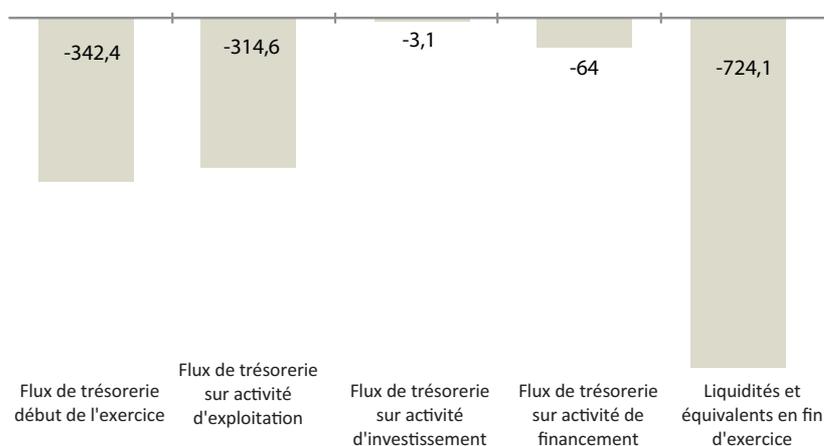
5. Liquidités et équivalents de liquidités

Sur la base de l'état des flux de trésorerie, les liquidités et équivalents de liquidités à fin 2017 se sont repliées en revenant de (-342,4) MD à (-724,1MD) affichant ainsi une régression de 382 MD et ce

malgré une baisse des décaissements nets afférents à l'exploitation et aux investissements.

Cette situation résulte d'un cumul des besoins de trésorerie depuis 2016 expliqué par un resserrement de la liquidité.

TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	%
Flux de trésorerie sur activité d'exploitation	(346,7)	(314,6)	32	(9%)
Flux de trésorerie sur activité d'investissement	(64,9)	(3,1)	62	(95%)
Flux de trésorerie sur activité de Financement	(87,8)	(64,0)	24	(27%)
Variation nette des liquidités	(499,4)	(381,7)	118	(24%)
Flux de trésorerie début de l'exercice	157,0	(342,4)	(499)	(318%)
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	(342,4)	(724,1)	(382)	111%



Indicateurs de résultats

Evolution remarquable des soldes intermédiaires de gestion notamment du Produit net bancaire permettant de supporter le coût de la restructuration sociale et d'inverser la courbe des performances.

• Produit Net Bancaire

A fin décembre 2017, le Produit Net Bancaire s'est établi à 390,2 MD, en progression de 80,6 MD ou 26% par rapport à son niveau de l'exercice 2016 .

L'évolution relevée a concerné toutes ses composantes, dont notamment les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières:

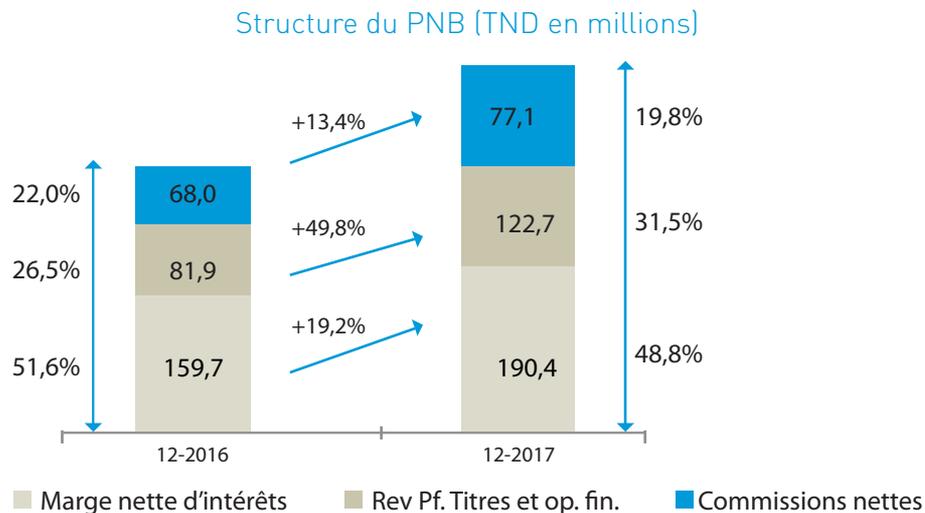
- La marge nette d'intérêts : +30,7 MD ou 19,2 % sous l'effet de l'augmentation des produits d'intérêts sur les opérations de crédit avec la clientèle
- Les commissions nettes: +9,1 MD ou 13,4%, provenant principalement des commissions d'étude de dossiers de crédit et des commissions de tenue de compte.
- Les revenus des titres de l'Etat & opérations financières: +39 MD ou 59,4%.
- Les revenus du portefeuille titres d'investissement: +1,8 MD ou 11,2%.

TND en milliers	déc-16	déc-17	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	373 862	442 596	68 734	18,4%
Intérêts courus et charges assimilées	(214 177)	(252 243)	(38 066)	17,8%
Marge nette d'intérêts	159 685	190 353	30 668	19,2%
Commissions reçues	71 895	81 445	9 550	13,3%
Commissions payées	(3 919)	(4 386)	(467)	11,9%
Commissions nettes	67 976	77 059	9 083	13,4%
Gains sur portefeuille titres commercial et op. financières	65 634	104 634	39 000	59,4%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	16 287	18 115	1 828	11,2%
Autres produits	81 920	122 749	40 829	49,8%
Produit net bancaire	309 581	390 161	80 579	26,0%

La structure du PNB demeure marquée par la prédominance de l'activité d'intermédiation avec une part de 48,8% contre 51,6% une année auparavant avec :

- Une diminution de la contribution de la part des commissions (-2,2 points de pourcentage) pour se situer à hauteur de 19,8 % du Produit Net Bancaire.

- Une amélioration de la contribution des revenus générés par le portefeuille titres commercial et d'investissement, établie à 31,5% en 2017 contre 26,5% en 2016.



Évolution des Composantes du PNB

1. La Marge Nette d'Intérêts (MNI) s'est inscrite à la hausse, passant de 159,7 MD à fin 2016 à 190,4 MD au terme de l'exercice 2017, en progression de 30,7 MD.

La marge d'intérêts sur opérations interbancaires a connu une baisse importante (-29,3 MD), traduisant le recours massif au refinancement auprès de la BCT, alors que celle relative aux opérations avec la clientèle s'est remarquablement appréciée de 53,4 MD.

Analyse de la marge nette d'intérêts

TND en milliers	déc-16	déc-17	Variation	
			MT	%
Intérêts et revenus assimilés	373 862	442 596	68 734	18,4%
Intérêts et charges assimilées	(214 177)	(252 243)	(38 066)	17,8%
Marge nette d'intérêts sur opérations interbancaires	(12 006)	(41 295)	(29 289)	243,9%
Marge nette d'intérêts sur opérations avec la clientèle	176 176	229 618	53 442	30,3%
Marge nette d'intérêts sur autres opérations	(4 484)	2 030	6 514	(145,3%)
Marge nette globale	159 685	190 353	30 668	19,2%
PNB	309 581	390 161		
En % du PNB				
Marge nette d'intérêts	52%	49%		
Marge nette d'intérêts sur op. trésorerie et interbancaires	(4%)	(11%)		
Marge nette d'intérêts sur op. avec la clientèle	57%	59%		
Marge nette d'intérêts sur autres opérations	(1%)	1%		

2. Les commissions nettes se sont accrues de 9,1 MD ou 13,4% durant la période d'analyse pour totaliser 77,1 MD à fin décembre 2017. Cette hausse a concerné, particulièrement, les commissions perçues au titre des frais de tenue de compte et les commissions perçues sur études de dossiers de crédit.

A fin 2017, les commissions nettes demeurent, en grande partie, concentrées autour de :

- l'activité « Gestion de comptes » avec une part de 51,3%.
- l'activité « Financement » avec une part de 29,1%

3. Les gains sur portefeuille titres commercial ont marqué une progression remarquable de 31 MD ou 70% pour passer, durant la période d'analyse, de 44,4 MD à 75,4 MD.

La hausse significative de ces revenus s'explique par l'accroissement du portefeuille moyen des Bons du Trésor géré pour le propre compte de la Banque (+77,8 MD ou 8%)

La contribution du portefeuille titres commercial dans la formation du PNB global s'est, ainsi, améliorée, passant de 14,4% à 19,3%.

TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	
			MT	%
Intérêts	59,3	67,5	8,2	14%
intérêts sur BTCT	1,6	0,8	-0,8	(51%)
Intérêts sur BTA	57,8	66,7	9,0	16%
Marge nette	(14,9)	7,9	22,8	(153%)
Total	44,4	75,4	31	70%



4. Les gains nets sur opérations de change ont augmenté de 8 MD ou 38 % en passant de 21,2 MD à 29,3 MD de décembre 2016 à décembre 2017. La progression relevée a principalement caractérisé les gains constatés sur les opérations de change au comptant en raison de l'augmentation du volume transactionnel et de l'amélioration du différentiel de cours de négociation (spread) durant la période d'analyse.

5. Les Revenus sur portefeuille titres d'investissement ont légèrement progressé de 1,8 MD ou 11,2 % par rapport à leur niveau à fin 2016 en totalisant 18,1 MD à fin 2017.

L'accroissement enregistré a caractérisé essentiellement les intérêts sur titres d'investissement obligataires : +2,75 MD;

En revanche, les dividendes ont affiché une baisse de 0,92 MD expliquée par la régression des revenus sur titres de participation.

TND en milliers	déc-16	déc-17	Variation	
			MT	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	6 778	9 527	2 749	40,6%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	9 508	8 588	(920)	(9,7%)
REVENUS DES FONDS SICAR	464	993	529	113,9%
REVENUS SUR TITRES DE PARTICIPATIONS	9 044	7 595	(1 449)	(16,0%)
Revenus du portefeuille titres d'investissement	16 287	18 115	1 828	11,2%

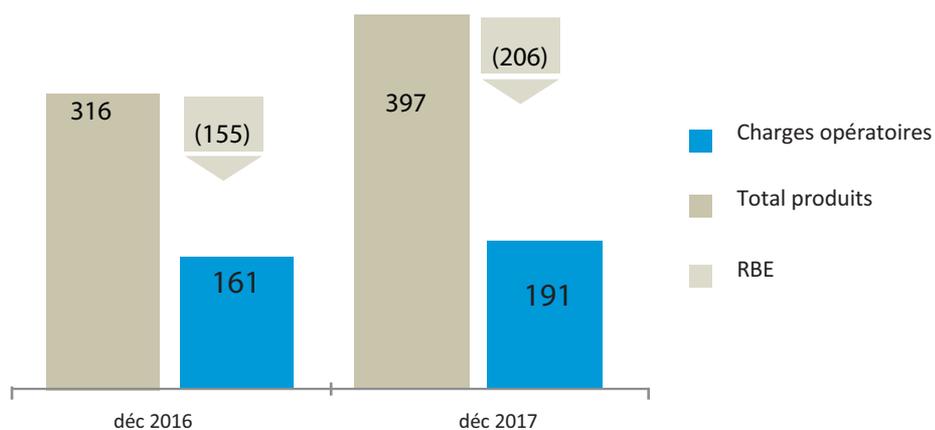
• Résultat brut d'exploitation

Par référence à l'amélioration du PNB (+26%) et à l'accroissement des charges opératoires (+32,9%), le Résultat Brut d'Exploitation a progressé de 30,3 MD ou 18,9% pour s'établir, au terme de l'exercice 2017 à 190,9 MD contre 160,6 MD à fin 2016.

Le total des charges opératoires (majoritairement composées des frais de personnel) a augmenté de 51,1 MD ou 32,9% pour passer de 155,1 MD à 206,1 MD de fin décembre 2016 à fin décembre 2017. Cette variation se ventile comme suit:

- Masse salariale: +42,3 MD ou 37%. Cet accroissement est expliqué principalement par le coût du recrutement opéré durant le 3^{ème} trimestre 2016, les charges liées au départ volontaire à la retraite d'un premier groupe d'employés, des effets des promotions de fin d'année et de l'augmentation légale des salaires;
- Charges générales d'exploitation: +8,5 MD ou +25,3% afférentes principalement aux frais de sous-traitance et de publicité.

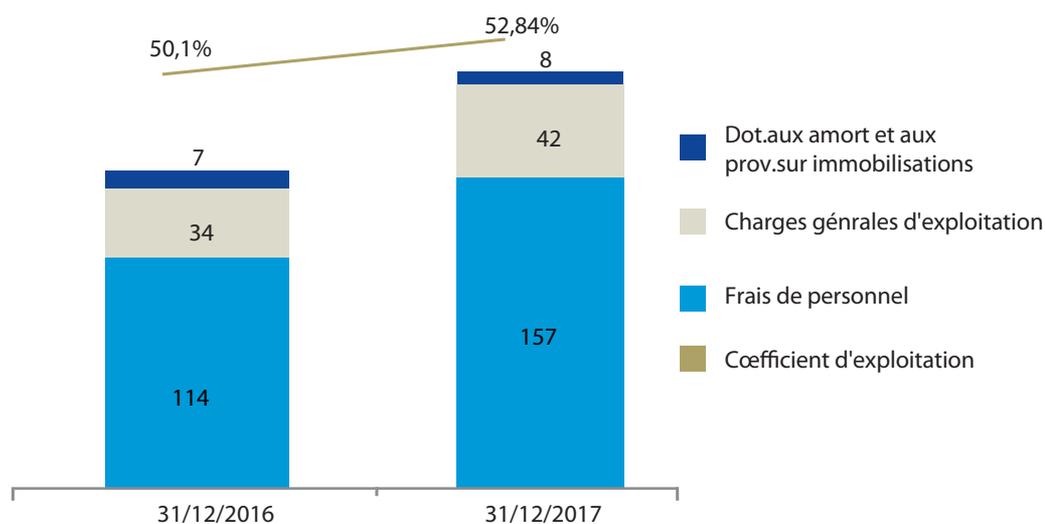
Evolution du RBE (TND en millions)



TND en milliers	déc-16	déc-17	Variation	%
Produit net bancaire	309 581	390 161	80 579	26,0%
Autres produits d'exploitation	6 058	6 855	798	13,2%
Produits nets d'exploitation	315 639	397 016	81 377	25,8%
Frais de Personnel	(114 219)	(156 505)	(42 285)	37,0%
Charges générales d'exploitation	(33 605)	(42 096)	(8 491)	25,3%
Dot. aux amor. et aux provisions sur immobilisations	(7 253)	(7 543)	(290)	4,0%
Charges opératoires	(155 078)	(206 144)	(51 066)	32,9%
Résultat brut d'exploitation	160 561	190 872	30 311	18,9%

Par référence à ce qui précède, le coefficient d'exploitation s'est situé à 52,8% en décembre 2017 contre 50,1% une année auparavant

Structure des charges d'exploitation (TND en millions)





Coût de risques

TND en milliers	déc-16	déc-17	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances	(44 563)	(88 468)	(43 906)	99%
Reprises de provisions sur créances	34 689	155 642	120 954	349%
Dotations nettes aux prov. (activité récurrente)	(9 874)	67 174	77 048	(780%)
Dotations aux provisions additionnelles	(77 973)	(80 612)	(2 639)	3%
Reprises de provisions additionnelles	7 589	110 987	103 398	1362%
Dotations nettes aux prov. (provisions additionnelles)	(70 384)	30 375	100 758	(143%)
Reprises d'agios sur créances abandonnées	-	61 215	61 215	n.a.
Créances passées par pertes	(1 111)	(265 395)	(264 284)	23788%
Dot. Prov nettes pour dépréciation des créances clients	(81 369)	(106 631)	(25 263)	31%
Dotations aux provisions pour risques & charges	(26 026)	(42 136)	(16 110)	62%
Reprises de provisions pour risques & charges	2 163	19 171	17 008	786%
Dotations nettes aux provisions pour risques & charges	(23 862)	(22 964)	898	(4%)
Dot. prov. dépréciation du portefeuille d'investissement	(3 925)	(13 061)	(9 136)	233%
Reprises sur prov. dépréciation du pf. d'investissement	23 285	1 759	(21 526)	(92%)
Dot. prov. dépréciation fonds gérés	(1 022)	(1 309)	(287)	28%
Reprises sur provisions sur fonds gérés	1 523	1 689	166	11%
+/- values de cession du portefeuille d'investissement	(32 042)	549	32 591	(102%)
Pertes sur fonds SICAR	(5)	(50)	(45)	967%
Dot. prov et résultat des corrections de valeurs sur pf. d'investissement	(12 186)	(10 423)	1 763	(14%)
Coût du risque total	(117 417)	(140 018)	(22 601)	19%

Les dotations nettes aux provisions ont porté sur un volume de 140,0 MD en hausse de 22,6 MD sous l'effet des variations différenciées au niveau des trois composantes du coût de risque:

- Les dotations nettes pour dépréciation des créances sur la clientèle: +25,3 MD, résultant des dotations nettes additionnelles et sur activité récurrente.

- Les dotations nettes aux provisions pour risques et charges : -0,9 MD et ce en dépit de la constatation de la couverture des coûts liés au plan d'assainissement social par une dotation supplémentaire de 33,3 MD.

- Les dotations nettes sur portefeuille d'investissement: -1,8 MD

Résultat Net

Le résultat net relatif à l'exercice 2017 s'est établi à 51,8 MD, en progression de 11,3 MD ou 27,8% par rapport à son niveau en 2016.

TND en millions	déc-16	déc-17	Variation	
			MT	%
Produit Net Bancaire	309,6	390,2	80,6	26,0%
Produits nets d'exploitation	315,6	397,0	81,4	25,8%
Charges opératoires	(155,1)	(206,1)	(51,1)	32,9%
Résultat brut d'exploitation	160,6	190,9	30,3	18,9%
Coût de risques net	(117,4)	(140,0)	(22,6)	19,2%
Résultat d'exploitation	43,1	50,9	7,7	17,9%
solde en gain/perte autres éléments ordinaires	(1,5)	2,3	3,8	(249,9%)
Impôts sur les sociétés	(1,1)	(1,4)	(0,3)	22,8%
Résultat net de la période	40,5	51,8	11,3	27,8%

CONTRÔLE INTERNE

Renforcement continu en vue de l'adoption des normes baloises...

Dans le cadre du renforcement de son système de contrôle interne et en application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2006-19 du 28 novembre 2006 et de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, la STB a poursuivi la mise en œuvre des projets en la matière qui s'insèrent dans son programme de transformation stratégique 2016-2020. En effet, diverses actions ont été entreprises dans ce sens :

Contrôle des opérations et des procédures

Dans un objectif de renforcer le contrôle permanent de son activité, la STB a mis en place, dans le nouvel organigramme, une Direction du Contrôle Permanent dont la mission principale est de piloter le dispositif du contrôle permanent à mettre en place et la définition des contrôles qui seront opérés par le contrôle de 1^{er} et de 2^{ème} niveau. Toujours, dans ce cadre, la banque a créé de nouvelles structures dédiées au contrôle.

Les principales structures de contrôle dont dispose la banque sont les suivantes :

- Direction du Contrôle de Gestion ;
- Direction de Surveillance et de Suivi du Risque de Crédit.
- Direction de Surveillance et de Suivi des Risques Opérationnels et de Marché.
- Direction Contrôle des limites et autorisations des dépassements.
- Direction Surveillance et Reporting des Engagements.
- Direction Validation et Contrôle des Garanties.
- Direction du Contrôle Comptable ;
- Back Office Monétique et Télématique
- Back Office Trésorerie.
- Direction du Contrôle des Dépenses
- Direction du Contrôle Réglementaire (pour les opérations en devises et du bancaire étranger)

De même et en application des dispositions légales et réglementaires, la STB est dotée d'une structure permanente au sein de l'organigramme de la Banque chargée du contrôle de la conformité dont la mission principale est :



- de veiller au respect des lois et règlements relatifs à l'activité bancaire ;
- d'identifier et d'évaluer les risques de non-conformité aussi bien à la réglementation interne qu'externe liée à l'activité bancaire ;
- d'assurer un rôle de supervision des travaux de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- de veiller au respect, par les employés, du code de bonne conduite et de les former au sujet de l'éthique et la déontologie bancaires.

En ce qui concerne le contrôle de conformité, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la Banque a procédé à :

- L'acquisition d'un applicatif de profilage du risque et de monitoring d'opérations sur comptes (OPCC) en vue de détecter les transactions atypiques et suspectes pouvant être liées à des activités illicites dont notamment le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- L'élaboration d'une nouvelle note de procédure relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- La préparation d'un projet de note de procédures permettant la mise en application de la loi FATCA.
- La désignation de contrôleurs permanents au niveau des directions régionales, et ce en vue de suivre de près la procédure d'assainissement et de mise à jour du fichier client, le contrôle de 2ème niveau des ouvertures de comptes et le contrôle de l'exercice par les différentes agences de leurs devoirs de vigilance.

Outre ces départements, la Banque est dotée des organes de contrôles périodiques traditionnels à savoir :

- Une Direction d'Inspection.
- Une Direction d'Audit Interne.

Ces deux structures, qui veillent au respect de la réglementation en vigueur et des procédures

internes et émettent des recommandations pour améliorer l'efficacité des systèmes de gestion, relèvent de la Direction Centrale Audit et Inspection qui est rattachée au Directeur Général.

Elles assurent leurs missions en toute indépendance soit sur la base de plannings d'intervention annuels dûment approuvés, soit sur ordre de la Direction Générale.

Afin de garantir son indépendance, la Direction de l'Audit Interne est rattachée fonctionnellement au Comité d'Audit.

Les comités relevant du Conseil d'Administration, à savoir le Comité Permanent d'Audit Interne, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération ont vu un recadrage de leurs missions et une amélioration de la fréquence de leurs réunions.

Organisation comptable et traitement de l'information

A l'issue de la finalisation, de la mise en œuvre des différents modules du noyau du nouveau système d'information, la STB a mis en exploitation certaines applications informatiques afin de s'interférer principalement avec ce noyau.

Ces applications informatiques couvrant certains métiers de la banque à savoir la gestion des engagements, l'activité agence, la gestion de la trésorerie, le bancaire étranger rentrent dans le cadre de la transformation stratégique. Elles permettront, à la banque, de disposer d'un système d'information performant, fiable et plus homogène notamment en ce qui concerne les applications "Agence" et Engagements" étant donné qu'elles sont conçues par le même éditeur du noyau dur de ce système d'information.

Sur le plan de la sécurité physique des locaux et des données, la STB a entrepris la mise en œuvre des projets structurants d'infrastructure hardware et réseau :

• **Site de secours :**

Le site de secours externalisé est actuellement opérationnel pour l'annuaire d'entreprises et le courrier électronique, le transfert des autres données et applications informatiques est en cours.

Ce site est un plan permettant à l'activité de fonctionner normalement en cas de panne informatique et de sauvegarder les données dans un centre situé dans un endroit autre que le siège.

• **Plan de continuité d'activité :**

La STB a confié à un cabinet spécialisé la réalisation d'un projet de mise en place d'un PCA. Ce Plan de continuité d'activité qui sera subdivisé en un plan de continuité informatique et un plan de continuité opérationnel représente un ensemble de mesures visant à assurer temporairement, selon divers scénarios de crises, le maintien des métiers critiques de la banque, puis la reprise planifiée des activités.

• **Vidéo-surveillance :**

Afin de se conformer aux exigences de sécurité tels que dictées par la BCT, la STB a engagé les travaux d'installation des caméras de surveillance au niveau du siège social de la banque, des immeubles annexes, des directions régionales, des agences, des dépôts d'archives, des bureaux de change et des locaux DAB.

• **Mesure, surveillance et maîtrise des risques**

Dans le cadre de son plan stratégique, la STB s'est engagée dans un ensemble de projets dont les travaux sont en cours de réalisation avec la collaboration des structures concernées et qui visent à mettre en place :

- une structure de gestion actifs-passifs (ALM) ;
- une politique de gestion des risques ;
- un système de notation interne pour le risque crédit.
- un dispositif de gestion des risques opérationnels et de marché
- un dispositif de contrôle permanent pour atténuer les risques opérationnels.

En attendant la mise en œuvre de ces projets, les Directions de Surveillance et de Suivi du Risque Crédit et des Risques Opérationnels et de Marché relevant de la Direction Centrale du Contrôle Général Global Risk ont continué, respectivement, à réaliser les opérations de contrôle des engagements et de classification des créances conformément aux exigences de la BCT et à l'analyse des risques de change, de taux et de liquidité et leur impact sur les fonds propres de la banque.

Système de documentation et d'information



- La banque a élaboré des notes de procédures décrivant les modalités d'enregistrement, de traitement des opérations et de restitution des informations.
- Les rapports établis à la suite des contrôles effectués dans le cadre de la vérification périodique sont communiqués à l'organe de direction et au Comité Permanent d'Audit Interne. Ces rapports sont tenus à la disposition des commissaires aux comptes et de la Banque Centrale de Tunisie.
- La banque élabore une fois par an, un rapport sur le fonctionnement du système de contrôle interne. Ce rapport est communiqué au Comité Permanent d'Audit Interne et au Conseil d'Administration ainsi qu'aux commissaires aux comptes et à la Banque Centrale de Tunisie.

- La Banque est dotée d'une politique en matière de communication financière qui est en cours de formalisation.

GESTION DES RISQUES

Une gestion prudente en respect de la réglementation...

Le nouvel organigramme de la Banque mis en place au mois de novembre 2017 a prévu une Direction Centrale Global RISK, regroupant trois Directions, à savoir :

- Direction du contrôle permanent
- Direction de la gestion du risque de crédit :
- Direction de la gestion des risques opérationnels et de marché



Cette structure veille à la mise en place d'un dispositif de contrôle permanent et de gestion des risques encadré par la circulaire BCT 2006-19 d'une part et les bonnes pratiques nationales & internationales, la réglementation Baloise, les normes ISO notamment 31000 et le référentiel COSO d'autre part.

La banque dispose d'une politique de management des risques qui définit toutes les composantes du dispositif de gestion des risques permettant une maîtrise et un pilotage efficient des risques.

Contrôle Permanent

Ce contrôle, instauré en application des dispositions réglementaires en vigueur notamment les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie 2006-19 et 2011-06, se manifeste par :

- La création d'une Direction de Contrôle Permanent des risques inhérents au traitement des opérations à tous les niveaux opérationnels et hiérarchiques.
- La mise en place d'un corps de contrôleurs permanents au niveau des directions régionales et des directions centrales de la Banque.
- Le pilotage du dispositif du contrôle permanent, et la définition des contrôles de 1^{er} et de 2^{ème} niveau qui lui sont confiés

Système de Notation Interne

En collaboration avec un Bureau mandaté par la banque mondiale, la STB a amorcé la mise en place d'un Système de Notation Interne (SNI) avec la participation des cadres de la Direction Centrale Global RISK.

Les actions déjà entreprises concernent :

- la sélection d'un échantillon, objet de la modélisation par le SNI, la définition du défaut compte tenu des exigences de la circulaire BCT n° 2016-06 et des normes baloise
- la segmentation du portefeuille entre Corporate, PME et TPE

- le recensement des variables nécessaires à la mise en place d'un SNI

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Nouvelle dynamique basée sur la maîtrise des données et la connaissance client

En application de la stratégie de développement adoptée en 2016, la Banque a œuvré à renforcer sa relation avec ses clients grâce à une segmentation plus fine de la clientèle et un benchmarking détaillé de la concurrence.

Plusieurs chantiers relatifs à la mise en place des outils marketing et l'approfondissement de la connaissance client, au développement de l'offre par domaine d'activité stratégique et au relèvement de l'efficacité commerciale et la modernisation des canaux de distribution ont été finalisés en 2017. Ces travaux ont pour objectif la conquête et la fidélisation des clients en offrant à chacun d'eux le produit requis au bon moment via le canal approprié.

Ainsi, un catalogue cible a été élaboré en vue d'enrichir l'offre de nouveaux produits au profit des différentes catégories de clientèle (salariés, TRE, professionnels..). La Banque a aussi commercialisé plusieurs produits en 2017 tels le crédit études supérieures, les packs AVICENNE et IBN JAZZAR, le crédit MASKEN AWAL...

La Banque a enrichi en 2017 son réseau des agences pour consolider son fonds de commerce et se rapprocher de sa clientèle, en ouvrant 10 nouvelles agences réparties sur Tunis, Bizerte, Gafsa, Medenine, Monastir, Nabeul et Sousse.

De nouvelles implantations d'agences sont en cours d'étude et d'approbation.

La Banque a poursuivi en 2017 sa politique de fidélisation de sa clientèle en signant des conventions de crédits avec des sociétés et organismes au profit de leurs personnels. En 2017, leur nombre s'est élevé à 194 conventions.

Au niveau de la communication, l'année 2017 a été marquée par une forte présence de la STB sur divers canaux de communication.

Ainsi, 22 campagnes thématiques ont été dédiées aux nouvelles agences, nouveaux produits, TRE...

La Banque a aussi réalisé 457 insertions publicitaires et financières dans les journaux et revues, 824 spots radio diffusés sur les ondes des radios tunisiennes et 95 insertions de bannières publicitaires sur des sites WEB.

La STB a aussi organisé différents événements en vue de promouvoir ses relations publiques. Ces événements se sont adressés à tous les acteurs influents : actionnaires, clients, exploitants, investisseurs.

La STB a également sponsorisé 33 manifestations relatives à l'économie, la science, la culture, les nouvelles technologies, la vie estudiantine... Elle a aussi octroyé des subventions à 22 bénéficiaires.

MODERNISATION DE LA BANQUE

Démarrage de la transformation digitale de la Banque...

La stratégie 2016-2020 stipule une simplification et une optimisation du processus opérationnel. L'objectif étant de se consacrer aux tâches à forte valeur ajoutée et de réduire les délais de traitement (dématérialisation, automatisation des processus d'instruction des dossiers clients (Workflow))...

Pour réussir cette mutation, la STB a investi dans les architectures informatiques et les outils numériques. Elle a procédé à l'acquisition, auprès de BFI, des deux applications «Agence» et «Engagements» en

complément du noyau déjà en production à la STB depuis décembre 2013. Ces applications ont été installées et généralisées à l'ensemble des agences, des directions régionales et des services du siège en 2017.

Ainsi, un global bancaire urbanisé a été construit progressivement avec des applications « best of the breed » autour du noyau bancaire.

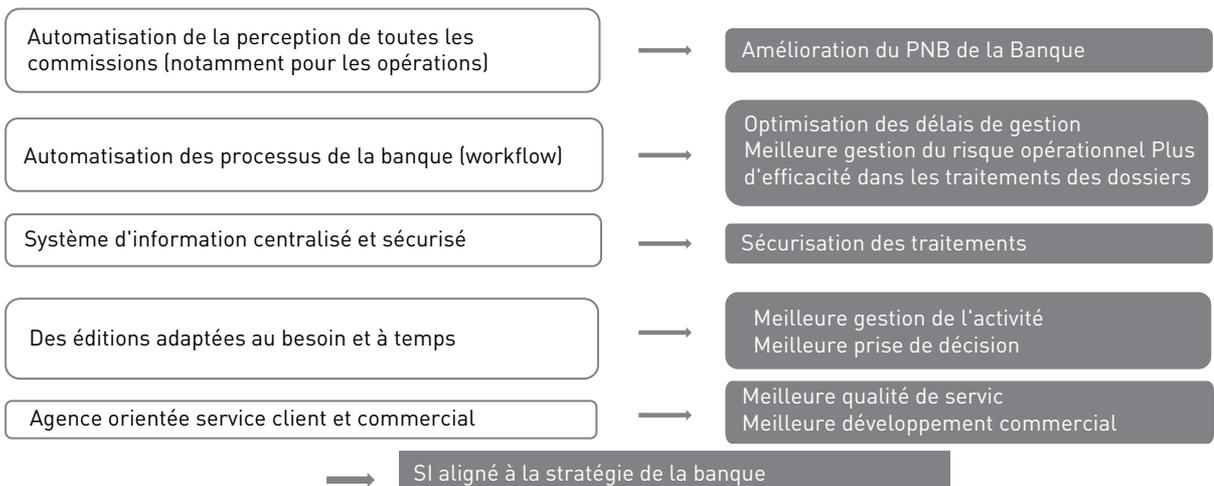
Ces applications, qui ont permis la prise en charge de plus de 80% des opérations de la banque, ont remplacé environ 80 modules et applications existantes (agence dinars, agence devises, crédits aux particuliers, classification des engagements, essarf, etc.).

Le périmètre et principaux modules de ces deux applications couvrent les volets suivantes :

- Instruction des Dossiers de Crédits (Particuliers & Entreprises)
- Engagements par signature
- Garanties
- Réalisation des crédits (MLT et CT)
- Gestion des Impayés
- Classification des créances et provisions
- Recouvrement
- Gestion du Contentieux
- Gestion des comptes, des opérations de guichet, de la position client, du Change manuel et des Placements,

Les apports de la mise en production de ces deux applications autour du noyau sont :





Par ailleurs, d'autres projets et actions ont été réalisés en 2017, ils concernent :

- L'acquisition d'une solution Monétique auprès de la Société S2M. Le projet a démarré en 2017 pour une mise en production progressive des différents modules en 2018 (serveur d'autorisation, Backoffice, gestion des GAB et des TPE).
- L'implémentation des applicatifs de monitoring, de profilage et FATCA (ainsi qu'un abonnement à la liste PEP) qui sont déjà en production. Il est à noter que certaines améliorations au niveau du profilage dynamique ont été sollicitées auprès du fournisseur et sont en cours de perfectionnement.

Au niveau de l'architecture du Système d'Information, une solution de haute disponibilité a été mise en place pour :

- La disponibilité des bases de données sans interruption;
- La récupération d'urgence de ces données via un site distant

Concernant le réseau des agences, et en plus de la généralisation de la fibre optique, la Banque a procédé à l'équipement de 50 agences d'une solution de secours basée sur les faisceaux hertziens.

RESSOURCES HUMAINES

Nette amélioration du taux d'encadrement ayant pour effet de faciliter le processus de transformation de la Banque...

La stratégie de développement des ressources humaines, appliquée depuis 2016, est constituée de plusieurs chantiers qui ont l'ambition de refondre la politique RH en faisant un meilleur usage du potentiel humain, assurant ainsi de meilleures performances pour la Banque. L'ajustement de l'effectif est en cours

avec le lancement de l'avis de recrutement en 2017, en complément des 350 nouvelles recrues de 2016.

Simultanément, l'application du plan d'assainissement social a été entamée avec l'accord pour le départ à la retraite anticipée de 140 collaborateurs.

L'effectif total de la Banque a atteint 2051 collaborateurs à fin 2017 contre 2141 en 2016 et 1998 en 2015. Les départs à la retraite ont totalisé 88 employés en 2017.

En vue de favoriser la communication interne et de diffuser les valeurs de la Banque, des ateliers de travail thématiques regroupant le personnel du réseau ont été tenus.

Un nouveau référentiel métiers/compétences et un plan de gestion des carrières ont été mis en place en 2017 en vue de créer de nouvelles opportunités d'évolution des carrières pour tout l'effectif.

Au niveau de la formation, de multiples actions pour le développement de la compétence des collaborateurs ont concerné 60,65 % de l'effectif total, soit 1244 personnes.

Leur formation a touché plusieurs domaines dont la finance, le risk management, la gouvernance bancaire, la GRH, le digital et les NTIC.

47 collaborateurs ont été inscrits à des formations diplômantes ou certifiantes.

L'engagement social de la STB ne cesse d'être réaffirmé par l'amélioration des prestations sociales et la recherche du bien-être des collaborateurs. Une caisse de solidarité a été créée en 2017 pour soutenir le personnel malade (actif ou retraité) en plus des services de médecine préventive et d'assistance sociale.

D'autres avantages sociaux sont aussi prodigués par la Banque tels les activités culturelles et sportives au profit des collaborateurs et de leurs enfants.

ACTIVITÉ INTERNATIONALE

Un financement adéquat du commerce extérieur et une entrée en relation avec de nouveaux correspondants...

L'activité internationale de la Banque a enregistré en 2017 une amélioration de son volume opératoire de 7,5% et de son chiffre d'affaires cumulé de 4,8% et

ce, malgré une conjoncture économique nationale peu favorable.

Opérations avec l'Étranger

Le volume total des règlements avec l'étranger a atteint 663 223 opérations en 2017 ayant induit des produits en hausse de 35,3% et un chiffre d'affaires de 11 339,3 mille dinars ainsi réparti :

Nature opération	déc-16	déc-17	Variation	%
Opérations import	944,4	1 094,6	150,2	15,3
Opérations export	903,0	814,8	(88,2)	(17,9)
Transfert opérations commerciales	1 559,7	2 024,7	465,0	64,8
Tranfert opérations financières	2 566,7	3 344,2	777,5	66,3
Mouvements de fonds CEDC des correspondants	4 846,0	4 061,0	(785)	(4,7)
Total	10 819,8	11 339,3	519,5	4,80

Ces résultats ont été favorisés par :

- La généralisation de la mise en production de l'application intégrée du service bancaire étranger « IBANSYS » ayant permis à tous les services une meilleure capacité de production avec des délais de traitement plus courts et une qualité de service meilleure.
- L'impact commercial positif de la mise en place d'IBANSYS qui a renforcé la compétitivité de la Banque et a permis au front office, fort d'un back office formé de techniciens de haute qualité et d'une solution informatique efficace, de cibler de plus en plus les opérateurs à l'international dans ses actions de démarchage.
- La réouverture des lignes de confirmation et de garantie par nos principaux correspondants étrangers après quelques années de réticence à cause de la situation sécuritaire et économique du pays qui les a emmenés à bloquer ou à réduire les lignes de crédit.
- La nouvelle politique d'engagement de la Banque qui s'est caractérisée par plus de flexibilité en matière d'octroi des crédits d'investissement, des crédits par signature et des financements du commerce extérieur (Financement en devises des importations et mobilisation de créances nées sur l'étranger).

- La diversification des portefeuilles des agences STB formés de plus en plus de PME permettant une rentabilité meilleure aux opérations internationales, ce qui justifie la progression remarquable des produits dégagés.
- La relance des investissements qui a donné lieu à une augmentation de l'importation de matériel d'équipement et également à des transferts de capitaux reçus pour des investissements étrangers en Tunisie et émis pour des investissements de Tunisiens à l'étranger.

Relations Internationales :

- La STB a œuvré en 2017 à renforcer sa coopération avec ses correspondants étrangers et à chercher de nouvelles relations bancaires en vue d'aider ses clients dans leurs projets d'expansion à l'international. La Banque est ainsi entrée en relation avec de nouveaux correspondants dont 4 banques africaines du Togo, Mali et Kenya. Elle est aussi en cours d'établissement de relations avec les filiales du Groupe BMCE Bank of Africa au Kenya, Mali, Côte d'Ivoire, Rwanda, Uganda, et Tanzanie et ce, pour accompagner les entreprises tunisiennes sur ces marchés africains prometteurs.



- A fin 2017, le nombre des correspondants à l'étranger avec lesquels la STB a établi une RMA « Relationship Management Application : clé SWIFT » s'est élevé à 939 après l'action d'apurement effectuée dans le cadre des travaux de vérification de la conformité de nos correspondants aux normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et de la connaissance de la clientèle (AML/KYC).
- Depuis 2016, la STB s'est inscrite au site « Swift KYC Registry », mettant à la disposition de ses correspondants tous les documents requis attestant sa conformité aux normes AML/KYC/FTF/FATCA. La Banque accomplit aussi périodiquement les formalités exigées par la BCT et les correspondants en matière de conformité.
- Au niveau du développement des affaires à l'international, le volume des émissions de garanties internationales confiées par les correspondants étrangers a évolué de 15 % en 2017 et reste accompagné d'une maîtrise parfaite des risques de contrepartie.
- La Banque procède aussi au suivi des grands projets économiques faisant l'objet d'appels d'offres internationaux depuis leur lancement jusqu'à l'adjudication par la communication des informations y relatives à ses correspondants pour suite utile.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Poursuite de la concrétisation de la stratégie et du contrat programme 2016-2020

La STB entend maintenir son statut d'acteur financier solide et responsable et s'est engagée depuis mi-2016 dans la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie 2016-2020 basée sur une gouvernance claire et transparente et une bonne compréhension des besoins de la clientèle à travers une offre de produits et services adaptée à leurs besoins et à leurs aspirations.

Cette nouvelle stratégie, préconise trois phases d'impact:

- Une première phase de mise à niveau: inversement de la courbe de performance à l'horizon 2016;
- Une deuxième phase d'accélération: reprendre une croissance rentable et durable à partir de 2018;
- Une troisième phase de décollage: remonter sur le podium à partir de 2020 et réaliser la mission de la stratégie:

« Redevenir la banque performante locomotive de l'économie tunisienne ».

L'aboutissement de cette stratégie passe inéluctablement par la mise en œuvre de mesures et de réformes structurelles de fond dont le fruit sera tangible à moyen terme notamment :

- La mise en place progressive d'un global bancaire urbanisé construit autour d'un noyau bancaire. En effet, après avoir achevé durant l'année 2017 le déploiement des deux applications « agences » et « engagement », la prochaine étape sera dédiée à l'acquisition des solutions manquantes (Gestion budgétaire, Gestion des risques, Solution ALM...);
- La poursuite de la restructuration des ressources humaines (rajeunissement, recrutement ciblé...) et le développement du capital humain (formation, mise à niveau...)
- La Digitalisation des process et des opérations bancaires (paiements mobiles, applications, data...) qui permettront à la Banque d'être au diapason de l'ère de la décision basée sur l'analyse des données.

Parallèlement et demeurant confrontée à un certain nombre de problèmes structurels liés à l'environnement juridique & judiciaire, la banque veillera à la mise en œuvre des propositions consignées dans le contrat programme de manière à lui accorder les mêmes prérogatives et règles de gestion dont disposent les Banques Privées,

Par ailleurs, la banque doit assurer un pilotage efficace de ses fonds propres durant toute la période de restructuration afin d'assurer un respect permanent de toutes les normes prudentielles.

La STB devrait être aujourd’hui à même de tirer le meilleur profit des opportunités inhérentes à la reprise attendue de la croissance économique et ce compte tenu de son réel potentiel commercial, de la diversité de son offre commerciale et de la richesse de son capital humain.

La STB saura par ailleurs confirmer davantage sa vocation de banque citoyenne en développant une politique en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) avec la poursuite d’actions dans les différents volets RSE (économique, social, civique, environnemental...)





ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

BILAN

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ÉTAT DE RÉSULTAT

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

BILAN ARRETE AU 31/12/2017

(en milliers de dinars)

ACTIF	Notes	31-12-2017	31-12-2016
AC 1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	5.1	284 853	279 765
AC 2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	355 759	328 816 (*)
AC 3 Créances sur la clientèle	5.3	6 114 771	5 529 776 (*)
AC 4 Portefeuille titres commercial	5.4	1 134 342	1 066 542
AC 5 Portefeuille d'investissement	5.5	350 899	354 612
AC 6 Valeurs immobilisées	5.6	122 605	99 183
AC 7 Autres actifs	5.7	687 141	620 538
TOTAL ACTIF		9 050 370	8 279 232
PASSIF			
PA 1 Banque centrale et C.C.P	5.8	1 256 663	827 873
PA 2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	74 756	83 052
PA 3 Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	5 963 809	5 443 231
PA 4 Emprunts et ressources spéciales	5.11	288 958	354 291
PA 5 Autres passifs	5.12	677 318	834 180
TOTAL PASSIF		8 261 504	7 542 627
CAPITAUX PROPRES			
CP1 Capital	5.13	776 875	776 875
CP2 Dotation de l'Etat	5.13	117 000	117 000
CP3 Réserves	5.13	465 614	465 131
CP4 Actions propres	5.13	-5 509	-5 509
CP5 Autres capitaux propres	5.13	24 978	37 324
CP6 Résultats reportés	5.13	-641 870	-694 734
CP7 Résultat de l'exercice	5.13	51 778	40 518
TOTAL CAPITAUX PROPRES		788 866	736 605
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		9 050 370	8 279 232

(*) données retraitées pour le besoin de la comparabilité

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRÊTÉ AU 31/12/2017

(en milliers de dinars)

	Notes	31-12-2017	31-12-2016
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1 Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 282 704	1 141 151
HB 2 Crédits documentaires	6.1	462 411	335 555
HB 3 Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 745 114	1 476 705
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 Engagements de financements donnés	6.2	143 277	128 194
HB 5 Engagements sur titres	6.2	2 809	4 933
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		146 086	133 127
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues	6.3	1 679 044	1 418 553





ÉTAT DE RÉSULTAT

ARRÊTÉ AU 31/12/2017

(en milliers de dinars)

	NOTES	31-12-2017	31-12-2016
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1 Intérêts et revenus assimilés	7.1	442 596	373 862 (*)
PR 2 Commissions	7.2	81 445	71894 (*)
PR 3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	104 634	65 634
PR 4 Revenus du portefeuille-titres d'investissement	7.4	18 115	16 287
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		646 790	527 677
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1 Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	-252 243	-214 177
CH 2 Commissions encourues		-4 386	-3 919
CH 3 Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-256 629	-218 096
PRODUIT NET BANCAIRE			
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.6	-129 596	-105 232
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.7	-10 423	-12 186
PR7 Autres produits d'exploitation	7.8	6 856	6 058
CH6 Frais de personnel	7.9	-156 505	-114 219
CH7 Charges générales d'exploitation	7.10	-42 096	-33 605
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-7 543	-7 253
RESULTAT D'EXPLOITATION		50 854	43 144
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	7.11	2 280	-1 521
Impôts sur les sociétés	7.12	-1 351	-1 100
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		51 783	40 523
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		-5	-5
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		51 778	40 518
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)		0	0
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		51 778	40 518

(*) données retraitées pour le besoin de la comparabilité

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

ARRÊTÉ AU 31/12/2017

(en milliers de dinars)

	Note	31/12/17	31/12/16
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		649 508	536 672
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-265 254	-212 562
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		2 584	-23 137
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-779 916	-405 084 (*)
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		523 991	160 044
Acquisitions / cessions des titres de placement		-58 953	-318 949
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-154 132	-114 498
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-241 966	-6 795
Impôts sur les sociétés payés		-2 323	-2 033
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	8.1	-326 462	-386 339
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		17 010	16 494
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-7 326	-62 981
Acquisitions / cessions des immobilisations		-12 735	-18 387
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	8.2	-3 051	-64 874
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-64 025	-87 821
Dividendes versés		0	0
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	8.3	-64 025	-87 821
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-393 538	-539 034
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		-382 050	156 984
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	8.4	-775 588	-382 050

(*) Données retraitées pour le besoin de la comparabilité

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2017

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776 875 mDT et il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune,

admissibles à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouira 1001 Tunis. Son réseau comprend 140 agences et 181 Distributeurs Automatique de Billets-DAB.

La structure du capital de la Banque se présente au 31 Décembre 2017 comme suit :

En milliers de dinars

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A/ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 375 774	766 879	98.71%
L'ETAT TUNISIEN	111 160 004	555 800	71.54%
ENTREPRISES PUBLIQUES	18 408 461	92 042	11.85%
PERSONNES MORALES PRIVEES	11 048 692	55 244	7.11%
RACHAT PAR LA BANQUE DE SES TITRES			
PERSONNES PHYSIQUES	12 758 617	63 793	8.21%
B/ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 999 226	9 996	1.29%
PERSONNES MORALES	1 312 724	6 564	0.85%
PERSONNES PHYSIQUES	686 502	3 432	0.44%
Total	155 375 000	776 875	100.00%

2. REFERENCIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 décembre 2017 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

3. BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

3.1.2 Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.1.3 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clôt au 31 Décembre 2017 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.1.4 Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX », une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 476 369 mD.

3.1.5 Provisions sur engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

A : actifs courants	0%
B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2 : actifs incertains	20%
B3 : actifs préoccupants	50%
B4 : Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des



provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iv. Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En application de la circulaire BCT n°2017-05 du 24 juillet 2017, la STB a maintenu la classe de risque au 31 décembre 2014 et a gelé l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 pour les clients qui ont bénéficié des mesures exceptionnelles de soutien du secteur de tourisme prévues par la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015.

Au 31 Décembre 2017, la banque n'a pas constaté une dotation aux provisions additionnelles de l'ordre de 40,674 millions de dinars au titre des créances classées 4 (19 relations).

3.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

ii. Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

iii. Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de

rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme) ;
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

Les titres de placement sont évalués à la juste valeur par référence à la courbe de taux publiée par la BCT. Les plus et moins values sont constatés en Résultat.

3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêt.

3.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Et le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.5. Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change

représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.7. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

- Immeubles	2%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
	15%
	20% ^(*)
- Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
- Matériel informatique	15%
	33% ^(*)
- Logiciels informatiques	33%
- Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres » .

Au 31/12/2017, en application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation soit 12 345 mD a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

3.8 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalent en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

4. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

4.1 Créance de la STB envers la Tunis-Ré

En vertu du contrat de couverture du risque de change conclu par la STB, La banque a remboursé l'emprunt syndiqué contracté en devises au cours de la date de remboursement et a supporté ainsi une différence de change de l'ordre de 127,121 millions de dinars.

Cette différence de change doit être réglée par l'État et ce en application du contrat de couverture contre le risque de fluctuation du taux de change par le fond national de garantie.

La créance envers TUNIS-RE, gestionnaire de ce fond, est ainsi de l'ordre de 127,578 millions de dinars.

4.2 Garantie de l'État au profit de la Banque Franco-Tunisienne

La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » dont elle détient 78,18% un prêt

interbancaire de 70 millions de dinars. Ce prêt est garanti par l'État qui a accordé une enveloppe totale de garantie à hauteur de 361 millions de dinars qui couvre 82% du passif de la BFT.

4.3 Migration vers le nouveau système d'information

Dans le cadre de la refonte de son système d'information, la société Tunisienne de Banque a acquis deux nouvelles applications Carthago-Agence et Carthago-Engagements. Le déploiement de ces applications a été entamé courant le mois d'Avril 2017 et achevé au mois de Novembre 2017.

4.4 Départ volontaire à la retraite

Dans le cadre de son programme de restructuration, la Banque a élaboré un plan d'assainissement social qui porte sur le départ volontaire à la retraite de 378 employés dont 136 employés ont bénéficié de cette mesure fin 2017. Le départ de 242 employés a été programmé pour les exercices 2018 et 2019.

Le coût actualisé du plan d'assainissement s'élevant au 31 décembre 2017 à 76 millions de dinars dont 51 millions de dinars ont été comptabilisés parmi les provisions par référence à la norme comptable internationale IAS 19 et 19 millions de dinars ont été comptabilisés parmi les charges de l'exercice 2017.

4.5 Prorogation des mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

La BCT a émis une circulaire n°2017-05 en date du 24 juillet 2017 prévoyant la prorogation des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises du secteur touristique objet de la circulaire n°2015-12 à l'exception de l'article 2 de la dite circulaire concernant l'octroi de nouveaux crédits destinés au financement du besoin en fonds de roulement.

En effet, les établissements de crédit peuvent rééchelonner les échéances de l'année 2017 des crédits accordés aux entreprises touristiques ayant déjà bénéficié des mesures de la circulaire 2015-12. Le remboursement de ces échéances pourrait commencer à partir de l'année 2018.

4.6 Affaire BRUNO POLI

Affaire engagée contre la banque par Mr BRUNO POLI prétendant avoir déposé auprès de l'Ex BNDT 07 bons de caisse au porteur libellés en dollars sans préciser la banque émettrice et la date d'échéance en se prévalant d'une copie conforme à l'originale d'une attestation non datée établie au nom personnel d'un ex-employé de la BNDT et sans porter le cachet de la banque. Un jugement mal fondé a condamné la STB à lui restituer les bons en question ou la valeur équivalente, ce jugement fait l'objet d'un appel qui a confirmé le jugement de première instance.

Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation.

Un arrêt a été rendu en faveur de la Banque en date du 26 mars 2018, par lequel la cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel avec renvoi.

4.7 Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2017.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession de deux lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 460,6 millions de dinars dont 197 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

5. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

Note 5.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 284 853 mDT au 31/12/2017 contre 279 765 mDT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

	En milliers de dinars	
Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Caisses	47 006	40 710
- Caisse dinars	42 459	36 167
- Caisse devises	4 547	4 543
BCT	237 790	238 986
- BCT dinars	52 911	15 190
- BCT devise	184 879	223 796
CCP	52	65
TGT	4	4
Total	284 853	279 765

Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

	En milliers de dinars			
Antériorité	Débit BCT	Débit STB	Crédit BCT	Crédit STB
Moins d'un trimestre	735 267 567	432 598 737	507 906 210	620 513 354
Plus d'un trimestre	191 972 001	53 855 132	250 578 472	14 046 255
Plus d'un semestre	19 149 609	37 078 619	38 063 296	19 284 193
Plus d'un an	82 090 888	76 836 116	81 729 747	62 890 081
TOTAL	1 028 480 065	600 368 604	878 277 726	716 733 884

Les comptes BCT en devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
CAD	Moins d'un trimestre	1	500	-	70 142	1	70 642	1,952	2	137 900
	Plus d'un trimestre	12	-	-	-	12	-	1,952	23	-
	Plus d'un semestre	1 709	-	-	-	1 709	-	1,952	3 337	-
	Plus d'un an	51 007	1 146	9 826	20 003	60 833	21 150	1,952	118 752	41 286
			52 729	1 646	9 826	90 145	62 555	91 792		122 114
CHF	Moins d'un trimestre	9	4 280	8	136	17	4 416	2,508	42	11 074
	Plus d'un trimestre	-	-	-	16	-	16	2,508	-	40
	Plus d'un semestre	-	-	-	283	-	283	2,508	-	709
	Plus d'un an	744	1 325	49 657	1 191	50 402	2 516	2,508	126 397	6 310
			753	5 605	49 665	1 626	50 418	7 231		126 438
DKK	Moins d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,394	-	-
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,394	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	-	-	-	-	0,394	-	-
	Plus d'un an	-	101	-	500	-	601	0,394	-	237
			-	101	-	500	-	601		-
DZD	Moins d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,021	-	-
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,021	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	-	-	-	-	0,021	-	-
	Plus d'un an	-	-	4 000	460 720	4 000	460 720	0,021	85	9 804
			-	-	4 000	460 720	4 000	460 720		85
EURO	Moins d'un trimestre	976 620	1 709 364	5 057 998	3 869 485	6 034 618	5 578 849	2,948	17 788 847	16 445 330
	Plus d'un trimestre	121 563	307 366	108 809	97 152	230 371	404 517	2,948	679 089	1 192 437
	Plus d'un semestre	1 363 524	780 238	931 670	668 623	2 295 194	1 448 860	2,948	6 765 774	4 270 951
	Plus d'un an	11 778 856	3 283 984	1 671 922	830 442	13 450 778	4 114 426	2,948	39 650 204	12 128 505
			14 240 563	6 080 951	7 770 399	5 465 701	22 010 962	11 546 652		64 883 914
JPY	Moins d'un trimestre	80	40 000	-	-	80	40 000	0,022	2	870
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,022	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	-	204 900	-	204 900	0,022	-	4 458
	Plus d'un an	2 574 423	1	-	1 346 676	2 574 423	1 346 677	0,022	56 009	29 298
			2 574 503	40 001	-	1 551 576	2 574 503	1 591 577		56 011
NOK	Moins d'un trimestre	44	22 100	8	-	52	22 100	0,298	16	6 590
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,298	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	-	-	-	-	0,298	-	-
	Plus d'un an	474	142 317	97	500	571	142 817	0,298	170	42 589
			518	164 417	105	500	623	164 917		186
QAR	Moins d'un trimestre	0	35	-	-	-	35	0,672	-	24
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,672	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	-	-	-	-	0,672	-	-
	Plus d'un an	-	-	-	-	-	-	0,672	-	-
			-	35	-	-	-	35		-



DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
SAR	Moins d'un trimestre	46	23 210			46	23 210	0,657	30	15 237
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,657	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	-	-	-	-	0,657	-	-
	Plus d'un an	35	25 650	-	-	35	25 650	0,657	23	16 839
		82	48 860	-	-	82	48 860		54	32 077
SEK	Moins d'un trimestre	20	10 000	-	400	20	10 400	0,298	6	3 101
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,298	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	-	-	-	-	0,298	-	-
	Plus d'un an	312	-	45 579	700	45 891	700	0,298	13 683	209
		332	10 000	45 579	1 100	45 911	11 100		13 689	3 310
USD	Moins d'un trimestre	742 694	31 129 657	60 669 815	27 786 214	61 412 509	58 915 872	2,484	152 542 530	146 341 134
	Plus d'un trimestre	5 000	225 107	660 114	1 039 895	665 114	1 265 002	2,484	1 652 077	3 142 138
	Plus d'un semestre	1 567 271	83 776	49 281	1 456 805	1 616 552	1 540 582	2,484	4 015 353	3 826 651
	Plus d'un an	19 904 612	37 933 066	7 819 013	13 222 893	27 723 624	51 155 959	2,484	68 862 710	127 066 287
		22 219 576	69 371 606	69 198 222	43 505 808	91 417 799	112 877 415		227 072 670	280 376 210

Ratio de liquidité :

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité de 70% durant l'année 2016 et de 80% durant l'année 2017. La STB a affiché les ratios de liquidité suivants :

	En %	
	31/12/2017	31/12/2016
RATIO DE LIQUIDITE	88,3%	199,25%

Note 5.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 355 759 mDT au 31/12/2017 contre 328 816 mDT au 31/12/2016. Il se détaille comme suit :

	En milliers de dinars	
Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Créances sur les établissements bancaires :	102 331	115 066
- Comptes courants des banques résidentes	2	2
- Comptes courants des banques non résidentes	102 326	114 105
- Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	3	959
Prêts aux établissements bancaires :	200 005	169 162
- Prêts sur le marché monétaire en Dinars	100 000	122 000
- Prêts sur le marché monétaire en Devises	100 005	47 162
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	51 516	39 679(*)
Créances rattachées	1 908	4 909
- Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	75	58
- Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	1 832	4 851
Total	355 759	328 816(*)

(*) : Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.

Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	TOTAL DÉBIT	TOTAL CRÉDIT	TOTAL DÉBIT RÉÉVALUÉ	TOTAL CRÉDIT RÉÉVALUÉ
Moins d'un trimestre	AED	49 691	-	-	313 422	49 691	313 422	33 118	208 889
Moins d'un trimestre	CAD	1 697	33 070	35 942	3 351	37 639	36 421	73 475	71 098
Moins d'un trimestre	CHF	4 200	5 658	25 078	13 896	29 278	19 554	73 422	49 036
Moins d'un trimestre	DKK	-	-	-	-	-	-	-	-
Moins d'un trimestre	DZD	-	-	-	744	-	744	-	16
Moins d'un trimestre	EUR	1 889 732	2 641 172	3 265 521	2 590 576	5 155 252	5 231 748	15 196 653	15 422 145
Moins d'un trimestre	GBP	-	713	64	545	64	1 258	212	4 164
Moins d'un trimestre	JPY	-	-	-	77 250	-	77 250	-	1 681
Moins d'un trimestre	KWD	-	630 000	-	630 000	-	1 260 000	-	10 221 624
Moins d'un trimestre	LYD	-	-	-	-	-	-	-	-
Moins d'un trimestre	NOK	-	0	-	3 431	-	3 431	-	1 023
Moins d'un trimestre	SAR	10 000	10 000	-	95	10 000	10 095	6 565	6 627
Moins d'un trimestre	USD	654 453	690 134	196 561	1 328 946	851 014	2 019 079	2 113 834	5 015 191
								17 497 279	31 001 496
Plus d'un trimestre	AED	-	-	-	-	-	-	-	-
Plus d'un trimestre	CAD	75	37 017	24 706	5 850	24 781	42 867	48 376	83 680
Plus d'un trimestre	CHF	-	675	482	4 282	482	4 957	1 208	12 431
Plus d'un trimestre	DKK	-	-	178	-	178	-	70	-
Plus d'un trimestre	DZD	236 351	-	-	236 411	236 351	236 411	5 030	5 031
Plus d'un trimestre	EUR	3 669 600	576 270	3 973 163	581 641	7 642 763	1 157 911	22 529 336	3 413 291
Plus d'un trimestre	GBP	50	9	-	366	50	375	166	1 242
Plus d'un trimestre	JPY	-	-	-	88 000	-	88 000	-	1 915
Plus d'un trimestre	KWD	-	-	-	-	-	-	-	-
Plus d'un trimestre	LYD	-	-	-	-	-	-	-	-
Plus d'un trimestre	NOK	-	-	-	3 447	-	3 447	-	1 028
Plus d'un trimestre	SAR	-	-	-	120	-	120	-	79
Plus d'un trimestre	USD	1 932 633	1 349 254	3 046 373	1 588 119	4 979 006	2 937 373	12 367 353	7 296 140
								34 951 538	10 814 836
Plus d'un semestre	AED	1 071	-	-	257 103	1 071	257 103	714	171 354
Plus d'un semestre	CAD	78 870	87 511	14 084	90 082	92 954	177 593	181 455	346 680
Plus d'un semestre	CHF	-	1 339	1 893	6 847	1 893	8 186	4 747	20 528
Plus d'un semestre	DKK	-	-	-	-	-	-	-	-
Plus d'un semestre	DZD	-	-	-	2 231	-	2 231	-	47
Plus d'un semestre	EUR	510 965	463 759	602 839	558 908	1 113 805	1 022 668	3 283 273	3 014 620
Plus d'un semestre	GBP	393	9 725	2 266	5 898	2 659	15 623	8 805	51 731
Plus d'un semestre	JPY	40 000	25 842	-	87 250	40 000	113 092	870	2 460
Plus d'un semestre	KWD	-	-	-	-	-	-	-	-
Plus d'un semestre	LYD	-	-	-	-	-	-	-	-
Plus d'un semestre	NOK	-	-	-	8 650	-	8 650	-	2 579
Plus d'un semestre	SAR	-	-	-	195	-	195	-	128
Plus d'un semestre	USD	8 514 217	289 076	8 689 286	906 934	17 203 502	1 196 010	42 731 779	2 970 769
								46 211 643	6 580 898



ANTERIORITE	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	TOTAL DÉBIT	TOTAL CRÉDIT	TOTAL DÉBIT RÉÉVALUÉ	TOTAL CRÉDIT RÉÉVALUÉ
Plus d'un an	AED	48 425	434	5	118	48 430	552	32 278	368
Plus d'un an	CAD	1 442 409	337 990	1 085 189	556 304	2 527 598	894 295	4 934 123	1 745 753
Plus d'un an	CHF	454 278	199 405	585 566	103 704	1 039 844	303 109	2 607 669	760 122
Plus d'un an	DKK	6 699	11 382	13 327	821	20 026	12 203	7 893	4 810
Plus d'un an	DZD	2 644 829	12 340 148	22 414	297 672	2 667 243	12 637 820	56 759	268 933
Plus d'un an	EUR	78 613 143	46 970 343	103 693 384	26 311 629	182 306 527	73 281 972	537 403 181	216 020 597
Plus d'un an	GBP	539 320	998 250	1 787 789	520 246	2 327 109	1 518 497	7 705 756	5 028 198
Plus d'un an	JPY	240 075	1 324 867	49 373	2 374 265	289 448	3 699 132	6 297	80 479
Plus d'un an	KWD	6 017	0	0	103	6 017	103	48 811	835
Plus d'un an	LYD	659 388	437 176	823 361	350 021	1 482 749	787 197	2 668 059	1 416 482
Plus d'un an	NOK	1 883	11 920	35 044	6 980	36 928	18 900	11 012	5 636
Plus d'un an	SAR	69 987	670	12 526	82 302	82 513	82 972	54 170	54 471
Plus d'un an	USD	59 806 095	53 620 229	53 298 634	37 296 395	113 104 729	90 916 624	280 940 837	225 827 802
								836 476 845	451 214 485

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2017 se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Description	≤ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 mois	Total
Créances sur les établissements bancaires	102 331	-	-	-	102 331
comptes courants des banques résidentes	2	-	-	-	2
comptes courants des banques non résidentes	102 326	-	-	-	102 326
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	3	-	-	-	3
Prêts aux établissements bancaires	200 005	-	-	-	200 005
Prêts sur le marché monétaire en dinars	100 000	-	-	-	100 000
Prêts sur le marché monétaire en devises	100 005	-	-	-	100 005
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	2 516	9 500	39 500	-	51 516
Total	304 852	9 500	39 500	-	353 852

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et autres:

En milliers de dinars

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	autres	Total
Créances sur les établissements bancaires	2 005	-	100 326	102 331
comptes courants des banques résidentes	-	-	2	2
comptes courants des banques non résidentes	2 005	-	100 321	102 326
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	0	-	3	3
Prêts aux établissements bancaires	76 806	-	123 199	200 005
Prêts sur le marché monétaire en dinars	70 000	-	30 000	100 000
Prêts sur le marché monétaire en devises	6 806	-	93 199	100 005
Prêts aux organismes financiers spécialisés(leasing)	-	-	51 516	51 516
Total	78 811	-	275 041	353 852

Note 5.3 – Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2017 et 2016 se présente comme suit :

	En milliers de dinars	
Libellé	31/12/2017	31/12/2016
- Comptes courants débiteurs	1 022 409	928 195
- Crédits sur ressources spéciales	198 208	274 047
- Les créances prises en charge par l'Etat	30 793	35 063
- Bonification prise en charge par l'Etat	6 177	10 071
- Comptes courants associés	173 071	187 245
- Autres concours à la clientèle	7 155 166	6 788 755(*)
- Créances à abandonner	3 562	3 562
- Créances rattachées	56 231	57 894
Total Brut	8 645 618	8 274 833 (*)
Provisions	1 374 097	1 475 113
- Provisions sur comptes courants	219 020	246 744
- Provisions sur ressources spéciales	82 710	138 833
- Provisions sur autres concours à la clientèle	952 615	972 856
- Provisions sur comptes courants associés	64 276	60 961
- Provisions sur créances à abandonner	455	455
- Provisions collectives	55 022	55 264
- Agios réservés	1 137 982	1 257 249
- Agios réservés sur comptes courants	92 342	88 739
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	947 148	1 029 119
- Agios réservés sur comptes courants associés	38 037	38 201
- Agios réservés sur ressources spéciales	46 512	78 957
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées	10 836	19 126
- Produits perçus d'avance	18 767	12 695
Total Net en mDT	6 114 771	5 529 776(*)

(*) : Données retraitées pour le besoin de comparabilité

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2017 est la suivante :

En milliers de dinars

Libellé	Encours Brut	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	1 022 409	- 170 991	- 48 028	- 92 342		711 048
C/ Ressources spéciales	198 208	-30 179	-52 531	- 46 512		68 986
Comptes courants associés	173 071	-49 222	-15 053	- 38 037		70 759
Autres conc. à la clientèle	7 192 136	-436 718	-515 898	- 947 148	-18 767	5 236 635
Créances à abandonner	3 562	-455		-3 107		-
Créances rattachées	56 231			-10 836		45 395
Total	8 645 618	-687 565	-631 510	-1 137 982	-18 767	6 132 824
Provisions collectives						-55 022
Encours net						6 114 771

L'encours des créances au 31 décembre 2017 tient compte de l'opération de radiation et de cession des créances pour un montant total de 263 560 mD.

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Inf. à 3 mois	3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours Brut
C/C Débiteurs	1 022 409				1 022 409
Autres concours à la clientèle	1 335 888	1 377 291	2 051 421	744 507	5 509 107
Crédits sur ressources spéciales	684	3 621	23 334	15 491	43 130
Total	2 358 981	1 380 912	2 074 755	759 998	6 574 646

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2017 se détaillent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Agios réservés sur C/C	92 342	88 739
Agios réservés sur Avals et Cautions	5 309	6 266
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	199 825	187 943
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	263 039	241 826
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	2 606	2 895
Agios réservés sur Ressources Spéciales	46 512	78 957
Agios réservés sur C/C Associés	38 037	38 201
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	476 369	590 189
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107
Agios réservés sur créances rattachées	10 836	19 126
Sous Total	1 137 982	1 257 249
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	5 877	6 716
Total	1 143 859	1 263 965

Les intérêts de retard réservés sur créances contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système. Ils s'élèvent au 31/12/2017 à 476 369 mille dinars

Note 5.3.1 – Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI....).

Note 5.3.2 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise sur provisions additionnelles de l'ordre de 30 995 mille dinars au titre de l'exercice 2017, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans .

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 31 décembre 2017 à 656 117 mille dinars.

Note 5.3.3 – Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée fin 2017 à 55,022 millions de dinars. Elle se détaille comme suit :

En milliers de dinars

ACTIVITE	CLASSES 0&1 2017	TX MIG MOYEN	FACTEUR SCALAIRE	TX DE PROV.	PROVISION COLLECTIVE 2017
Agriculture	72 440 927	3,52%	1,00	38,73%	987 046
Autres	119 401 846	3,54%	1,70	55,83%	4 007 866
Autres industries	15 295 509	43,90%	1,00	25,00%	1 678 542
Autres services	1 372 410 628	2,32%	1,00	28,14%	8 953 419
Bâtiment & travaux publics	593 040 451	0,78%	1,02	29,56%	1 396 824
Commerce	1 046 105 833	3,01%	1,09	25,17%	8 648 156
Consommation	1 281 733 852	0,84%	1,00	56,11%	6 019 084
Habitat	394 977 092	1,38%	1,00	44,96%	2 453 253
Industries manufacturières	1 831 425 935	1,92%	1,00	28,73%	10 122 980
Promotions immobilières	197 346 281	5,37%	1,00	15,00%	1 591 058
Tourisme	397 377 300	6,94%	1,23	27,01%	9 163 880
Total					50 022 107

Note 5.3.4 – Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 30,793 millions de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

Note 5.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 1 134 342 mDT au 31/12/2017 contre 1 066 542 mDT au 31/12/2016. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Titres de transaction	25 056	20 879
Bons de trésor à court terme	26 112	21 450
Intérêts perçus d'avance	(1 056)	(571)
Titres de placement	1 109 286	1 045 663
Bons de trésor assimilables	1 068 443	1 009 974
Créances et dettes rattachées	40 843	35 689
Total en mDT	1 134 342	1 066 542

Note 5.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres est passée de 354 612 mDT au 31/12/2016 à 350 899 mDT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
- Titres d'investissement	143 337	156 918
- Fonds gérés SICAR	76 428	79 374
- Fonds commun de Placement	22 990	22 740
- Titres de participation	96 638	96 346
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	47 555	48 339
- Parts dans les entreprises liées	165 417	141 959
- Sociétés en liquidation	30	30
- Participations en rétrocession	19 709	19 709
- Créances et dettes rattachées	4 025	3 506
Valeur Brute en mDT	576 129	568 921
Provisions	225 230	214 309
Valeur Nette en mDT	350 899	354 612

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

En milliers de dinars

Description	Solde au 31/12/2016	Sous-cription	Cession / remboursement / restitution	Résultats capitalisés	Conversion (1)		Solde au 31/12/2017
					(+)	(-)	
Titres d'investissement	156 918	20 500	19 246	-	-	- 14 835	143 337
Fonds gérés SICAR	79 374	-	-	- 2 946	-	-	76 428
Fonds commun de placement	22 740	1 250	1 000	-	-	-	22 990
Titres de participation	96 346	486	194	-	-	-	96 638
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	48 339	-	784	-	-	-	47 555
Parts dans les entreprises liées	141 959	8 623	-	-	14 835	-	165 417
Société en liquidation	30	-	-	-	-	-	30
Participation en rétrocession	19 709	-	-	-	-	-	19 709
Total	565 415	30 859	21 224	- 2 946	14 835	- 14 835	572 104

(1) : En date du 26 mai 2017, la STB a procédé à la conversion de 6 millions d'Euro de l'emprunt obligataire subordonné émis par la société du groupe TFB en capital de ladite société soit l'équivalent de 14,835 millions de dinars.

La ventilation des titres au 31/12/2017 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
-Titres cotés	20 002	20 002
- Titres non cotés	552 152	545 413
Valeur Brute en mDT	572 104	565 415

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2017 se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Filiales	Quote part du capital détenu par la «S.T.B»	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,4%	33 801	33 801	-
STB SICAR	81,9%	16 205	-	16 205
STB INVEST	98,4%	36 132	-	36 132
STB-FINANCE (Ex-SOFIGES)	61,3%	4 749	-	4 749
BFT	78,2%	3 535	3 535	-
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,8%	6 180	6 180	-
AFRICA SOUSSE	96,9%	9 050	9 050	-
ED-DKHILA	61,2%	3 221	-	3 221
CIE HOTELI CENTRES VILLES	70,3%	2 488	2 488	-
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,7%	7 461	1 492	5 969
SECTEUR SERVICES				
STE LA GENERALE DE VENTE	50%	2 000	1 407	593

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur totale de 76 428 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 49 192 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements Antérieurs	Souscriptions fonds	Résultats capitalisés	Solde au 31/12/2017
FG STB 1	8 000	2 127		-1 168	4 705
FG STB 2	8 000	4 331		1 380	5 049
FG STB 3	5 000	2 077		905	3 828
FG STB 4	6 500	2 008		1 455	5 947
FG STB 5	6 824	2 633		1 463	5 654
FG STB 6	2 707	1 085		162	1 784
FG STB 7	800	140		70	730
FG STB 8	6 752	3 852	0	3 294	6 194
FG STB 9	4 800	519		388	4 669
FG STB 10	8 748	186		166	8 728
FG STB 11	6 000	0		492	6 492
FG STB 12	9 898	0		1 296	11 194
FG STB 13	10 000	10 000		0	0
FG ID 1	2 000	1 630		861	1 231
FG ID 2	2 000	957		215	1 258
FG ID 3	5 436	2 839		1 161	3 758
FG ID 4	360	28		26	358
FG ID 5	1 133	173		276	1 236
FG ID 6	4 000	1 023		636	3 613
Total	98 958	35 608	0	13 078	76 428

Au 31 Décembre 2016, la situation des emplois des Fonds Gérés se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Fonds Gérés	Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV
Fonds gérés STB 1 (1999)	2 216	2 094	62
Fonds gérés STB 2 (2000)	4 875	299	69
Fonds gérés STB 3 (2001)	2 483	1 000	175
Fonds gérés STB 4 (2002)	6 127	120	642
Fonds gérés STB 5 (2003)	5 183	231	306
Fonds gérés STB 6 (2005)	1 466	80	956
Fonds gérés STB 7 (2006)	165	390	173
Fonds gérés STB 8 (2007)	3 343	382	3776
Fonds gérés STB 9 (2008)	4 377		808
Fonds gérés STB 10 (2008)	8 541		211
Fonds gérés STB 11 (2009)	4 871	83	1 670
Fonds gérés STB 12 (2009)	5 976	1 526	1 901
FG 1 ID SICAR (2002)	1 289		1
FG 2 ID SICAR (2002)	1 639		2
FG 3 ID SICAR (2003)	3 874	140	72
FG 4 ID SICAR (2005)	358		17
FG 5 ID SICAR (2006)	903		359
FG 6 ID SICAR (2007)	2 551		1 311

Note 5.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 122 605mDT au 31/12/2017. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2017 se détaillent comme suit

En Milliers de dinars

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2016	Acquisition/ Cession 2017	Valeur Brute au 31/12/2017	Amort. Au 31/12/2016	Dotation/ Régul. 2017	Sortie Amort actif 2017	Amort au 31/12/2017	Valeur Nette au 31/12/2017
Immobilisations Incorporelles	16 377	1 426	17 803	14 364	1 787	-	16 151	1 654
Logiciel informatique	16 320	1 426	17 746	14 364	1 787		16 151	1 595
Droit au bail	57	0	57	0			0	57
Immobilisations Corporelles	220 534	29 502	250 037	123 366	5 756	37	129 085	120 951
Terrains	17 773	-219	17 554	0	0			17 554
Constructions	75 056	0	75 056	31 211	1 523		32 734	42 322
Mobilier de bureaux	5 935	351	6 286	5 266	247		5 513	773
Matériel de transport	1 161	742	1 903	921	1	0	922	981
Matériel informatique	35 040	4 210	39 250	33 645	1 314		34 959	4 291
Matériel de communication	3 002	221	3 223	2 053	143		2 196	1 027
Matériel de bureaux	16 206	273	16 479	15 538	297		15 835	644
Matériel de sécurité	3 329	319	3 648	2 420	140		2 560	1 088
Matériel de climatisation	5 458	313	5 771	4 535	227		4 762	1 009
Agencements, amén. et instal.	36 509	762	37 271	25 322	1 502		26 824	10 447
Mob- bureau hors expl	33	0	33	30	0		30	3
Mat-outil hors exploit	372	5	377	312	9		321	56
Immeubles hors exploit	18 281	19 133	37 414	2 113	353	37	2 429	34 985
Constructions en cours	0	0	0	0			0	0
Imm. En attente affectation	2 380	3 392	5 772	0			0	5 771
TOTAL	236 911	30 928	267 840	137 728	7 543	37	145 234	122 605

La Banque ne dispose pas d'une base de données détaillant les immobilisations comptabilisées par la banque par nature d'immobilisations et par référence.

Note 5.7 – Autres actifs

Au 31/12/2017, les autres postes d'actif totalisent 687 141 mDT contre 620 538 mDT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

	En milliers de dinars	
Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Prêts au personnel	151 201	148 891
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147
État, impôt et taxes	31 101	30 212
Stock divers	1 643	1 751
Différence de change à la charge de l'état	127 579	4 457
Écart de conversion (3)	16 548	-
Siège, succursales et agences (1)	13	5 100
Comptes de régularisation actif *	77 317	292 755
Valeurs présentées à la compensation *	56 929	27 517
Effets financiers en recette	107	107
Débits à régulariser	5 506	1 848
Charges payées d'avance	491	918
Produits à recevoir	735	1 082
Créances cédées	2 136	2 136
Différence PF encaissement exigible après encaissement (2)	5 403	-
Autres	207 285	100 617
TOTAL	687 141	620 538

(1) Les suspens débiteurs nets non identifiés et relatifs à l'inter-siège sont provisionnés à concurrence de 8 338 mD. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs à 2016, de 50% pour les suspens du premier semestre 2017 et de 20% pour les suspens du troisième trimestre 2017.

(2) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde débiteur de 5 403 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et aux valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En mDT	
Nature	Montant
Valeurs à l'encaissement	112 470
Valeurs exigibles après encaissement	107 067
Total	5 403

(3) Les soldes des comptes en devises sont convertis en dinars à chaque date d'arrêt en appliquant le cours moyen à cette date. L'écart de conversion dégagé compensé avec les soldes des comptes de positions et de contre valeurs position de change est provisionné à hauteur de 50% s'il présente un solde débiteur.

(*) L'information au 31/12/2016 a été retraitée pour le besoin de comparabilité, le retraitement consiste au reclassement du compte compensation interne /prélèvement de la rubrique valeurs présentées à la compensation à la rubrique comptes de régularisation actif.

Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

En milliers de dinars				
Libellé	provision 31/12/2016	Reprises 2017	dotation 2017	provision au 31/12/2017
- Prêts au personnel	1 732	-	-	1 732
- État, impôt et taxes	829	-	-	829
- Stock divers	28	-	-	28
- Écart de conversion	7 642	-	830	8 472
- Siège, succursales et agences	6 156	394	2 576	8 338
- Comptes de régularisation actif	8 133	-	-	8 133
- Valeurs présentées à la compensation	10	-	1	11
- Effets financiers en recette	111	-	-	111
- Débits à régulariser	1 064	-	144	1 208
- Charges payées d'avance	134	-	-	134
- Produits à recevoir				-
- Créances cédées	2 137	-	-	2 137
- Différence PF encaissement exigible après encaissement	439	-	31	471
- Autres	23 145	6 828	1 958	18 275
TOTAL	51 561	7 222	5 540	49 878

Note 5.8 – Banque centrale et CCP

Au 31/12/2017 ce poste totalise 1 256 663 mDT contre 827 873 mDT au 31/12/2016. Ce poste se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Appel d'offre	1 032 000	827 000
Facilité de prêt	222 000	-
Utilisations auprès de la BCT en devises	1 813	380
Dettes rattachées	850	492
TOTAL	1 256 663	827 873

Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

En milliers de dinars

Devise	Antériorité	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	Cours	LC ET NC BCT en DT	LD ET ND BCT en DT
AED	Moins d'un trimestre	-	49 691	0	57 927	0	107 618	0,667	-	71 725
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,667	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	257 103	-	257 103	-	0,667	171 355	-
	Plus d'un an	-	191	21 350	52 950	21 350	53 141	0,667	14 229	35 417
Total AED		-	49 882	278 453	110 877	278 453	160 759		185 583	107 143
GBP	Moins d'un trimestre	12	10	343	-	355	10	3,311	1 174	33
	Plus d'un trimestre	-	-	129	-	129	-	3,311	429	-
	Plus d'un semestre	-	3 600	3 476	-	3 476	3 600	3,311	11 511	11 921
	Plus d'un an	879 949	90 914	90 412	42 235	970 361	133 149	3,311	3 213 156	440 896
Total GBP		879 961	94 524	94 361	42 235	974 321	136 759		3 226 270	452 850
KWD	Moins d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	8,112	-	-
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	8,112	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	-	-	-	-	8,112	-	-
	Plus d'un an	6	6 000	-	-	6	6 000	8,112	49	48 674
Total KWD		6	6 000	-	-	6	6 000		49	48 674
MAD	Moins d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,261	-	-
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,261	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	-	-	-	-	0,261	-	-
	Plus d'un an	-	-	612	-	612	-	0,261	160	-
Total MAD		-	-	612	-	612	-		160	-
MRO	Moins d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,007	-	-
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,007	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	-	-	-	-	0,007	-	-
	Plus d'un an	5 421 190	-	300 165	-	5 721 355	-	0,007	39 529	-
Total MRO		5 421 190	-	300 165	-	5 721 355	-		39 529	-



Note 5.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2017 ce poste totalise 74 756 mDT contre 83 052 mDT au 31/12/2016. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Comptes à vue des établissements financiers	31 791	41 037
- Banques de dépôts	1	1
- Banques non résidentes	31 790	41 036
Emprunts auprès des établissements financiers	42 965	42 015
- Emprunts en dinars	40 000	42 000
- Emprunts en devises	2 948	0
- Dettes rattachées	17	15
Total	74 756	83 052

Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.

Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

Antériorité	Devises	Débit CORRES	Crédit CORRES	Débit STB	Crédit STB	Total Débit	Total Crédit	Total Débit réévalué	Total crédit réévalué
Moins d'un trimestre	AED	5 520	11 977	481	23 491	6 001	35 468	1 568	9 349
Moins d'un trimestre	CAD	-	8 512 486	97 736	4 486	97 736	8 516 972	29 140	2 539 335
								30 708	2 548 684
Plus d'un trimestre	AED	-	5 500	-	663	-	6 163	-	1 610
Plus d'un trimestre	CAD	-	67 448	79 398	7 409	79 398	74 857	23 673	22 319
								23 673	23 929
Plus d'un semestre	AED	11 770	7 056	-	10 649	11 770	17 705	3 074	4 624
Plus d'un semestre	CAD	-	57 408	46 008	7 546	46 008	64 954	13 718	19 367
								16 792	23 991
Plus d'un an	AED	207 793	142 411	10 080	47 782	217 873	190 193	56 904	49 675
Plus d'un an	CAD	17 767	67 856	79 618	26 568	97 386	94 424	29 036	28 153
								85 941	77 828

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2017 se détaille comme suit :

Description	≤ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements financiers	31 791	-	-	-	31 791
Banques de dépôts	1	-	-	-	1
Banques non résidentes	31 790	-	-	-	31 790
Emprunts auprès des établissements financiers	40 000	2 948	-	-	42 948
Emprunts en dinars	40 000	-	-	-	40 000
Emprunts en devises	0	2 948	-	-	2 948
Total	71 791	2 948	-	-	74 739

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la nature de la relation au 31/12/2017 se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Comptes à vue des établissements financiers	-	-	31 791	31 791
Banques de dépôts	-	-	1	1
Banques non résidentes	-	-	31 790	31 790
Emprunts auprès des établissements financiers	-	-	42 948	42 948
Emprunts en dinars	-	-	40 000	40 000
Emprunts en devises	-	-	2 948	2 948
Total	-	-	74 739	74 739

Note 5.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 963 809 mDT au 31/12/2017 contre 5 443 231 mDT au 31/12/2016. Les dépôts se détaillent comme suit:

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Dépôts à vue	1 584 712	1 466 245
Dépôts épargne	2 524 109	2 320 327
Compte à terme	492 641	439 800
Comptes en dinars convertibles	81 509	82 807
Dépôts en devises	483 380	381 064
Placements en devises	167 056	153 806
Bons de caisse	370 907	337 020
Autres sommes dues à la clientèle	170 698	162 253
Dettes rattachées	(10 203)	(6 791)
Certificats de dépôts	99 000	106 700
Total	5 963 809	5 443 231

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	3mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
Dépôts à vue	2 249 742	66 915	-	-	2 316 657
Dépôts à vue dinars	1 584 712	-	-	-	1 584 712
Comptes en dinars convertibles	81 509	-	-	-	81 509
Comptes en devises	483 380	-	-	-	483 380
Placement en devises	100 141	66 915	-	-	167 056
Dépôts épargne	2 482 731		41 378		2 524 109
Comptes spéciaux d'épargne	2 482 731	-	-	-	2 482 731
Autres comptes d'épargne	-	-	41 378	-	41 378
Dépôts à terme	314 496	368 079	279 873	100	962 548
Comptes à terme	169 556	195 754	127 331	-	492 641
Bons de caisse	63 940	156 325	150 542	100	370 907
Certificats de dépôts	81 000	16 000	2 000	-	99 000
Autres sommes dues à la clientèle	170 698	-	-	-	170 698
Total	5 217 667	434 994	321 251	100	5 974 012

Note 5.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 288 958 mDT au 31/12/2017 contre 354 291 mDT au 31/12/2016 et se répartit comme suit:

Libellé	En milliers de dinars	
	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Emprunts obligataires & privés	178 700	154 422
Ressources spéciales	105 363	190 069
Ressources budgétaires	38 962	34 608
Ressources extérieures	66 401	155 461
Intérêts sur emprunts obligataires	8 606	6 788
Intérêts à payer sur ressources extérieures	1 824	2 624
Dettes rattachées	388	388
Écart de conversion sur emprunt *	(5 923)	-
Total	288 958	354 291

(*) La couverture contre la fluctuation de taux de change est couverte par le fond national de garantie géré par Tunis Ré.

(a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 31/12/2017 se détaille comme suit :

Description	≤ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	21 386	13 591	81 072	62 651	178 700

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 31/12/2017 comme suit :

Description	Solde 31/12/2016	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 31/12/2017
Emprunts long terme	120 545	49 100	34 822	0	134 823
Emprunts court terme	33 877	10 000		0	43 877
Total	154 422	59 100	34 822	0	178 700

(b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 31/12/2017 comme suit :

Description	≤ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
ressources spéciales	12 549	7 018	30 863	54 933	105 363

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 31/12/2017 comme suit :

Description	Solde 31/12/2016	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 31/12/2017
Ressources long terme	83 475	14 602	0	-19 280	78 797
Ressources court terme	106 594	0	111 154	19 280	26 566
Total ressources	190 069	14 602	111 154	-	105 363

Note 5.12 – Autres passifs

Ce poste totalise 677 318 mDT au 31/12/2017 contre 834 180 mDT au 31/12/2016:

	En milliers de dinars	
Libellé	Solde au 31/06/2017	Solde au 31/12/2016
Provisions pour passifs et charges (1)	222 642	196 211
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	25 902	21 301
Effets financiers non échus (3)	51 661	204 486
Agios réservés pris en charge par l'État	5 877	6 716
Charges à payer	44 249	42 216
Créditeurs divers	2 692	2 595
Suspens à régulariser	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	48 591	11 732
Comptes de régularisation-Passif	136 447	111 089
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	114 918	206 912
Ecart de conversion	0	5 386
Autres crédits	518	336
Crédits à régulariser	4 189	3 338
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 719	13 719
Différence PF encaissement exigible après encaissement (2)	0	2 228
Total en mDT	677 318	834 180

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2017 s'élèvent à 222 642 mDT contre 196 211 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 31/12/2016	Reprises	Dotations	Réaffectation et correction	Provisions 31/12/2017
Prov sur E/S	43 185	-1 260	4 702	25	46 652
Prov pour départ à la retraite	50 840	-480	33 797		84 157
Prov pour risques divers	102 186	-18 691	8 338		91 833
Total	196 211	-20 431	46 837	25	222 642

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

	En milliers de dinars	
Rubrique	31/12/2017	31/12/2016
TVA	1 948	2 113
Retenues à la source	12 540	8 632
Fonds de péréquation de change	7 713	7 185
Autres	3 701	3 371
Total	25 902	21 301

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Rubrique	31/12/2017	31/12/2016
Effets financiers moyen terme non échus	1 072	88 061
Effets financiers court terme non échus	0	88 415
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 384	27 463
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	19 942	0
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	25 716	0
Total	51 661	204 486

Note 5.13 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2016	Affectation du résultat 2016	Autres mouvements	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2017
Capital social	776 875	-	-	-	776 875
Dotation de l'État	117 000	-	-	-	117 000
Primes liées au capital	142 663	-	-	-	142 663
Réserves légales	12 430	-	-	-	12 430
Réserves statutaires	49479	-	-	-	49479
Réserves à régime spécial	196906	-	-	-	196906
Réserves pour réinvestissements exonérés	9974	-	-	-	9974
Réserves pour fonds social	8652	-	483	-	9 135
Réserves pour risques bancaires	45 028	-	-	-	45 028
Actions propres	-5 509	-	-	-	-5 509
Autres capitaux propres (1)	37 324	-	-12 345	-	24 978
Résultats reportés	-54 624	40 518	12 345	-	-1 761
Résultats reportés liés aux MOD comptables	640 110	-	-	-	640 110
Résultat net de l'exercice	40 518	-40 518	-	51 778	51 778
TOTAL	736 605	-	483	51 778	788 866

(1) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT). Au 31/12/2017, en application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation soit 12 345 mDT a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

Note 5.13.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

6. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 6.1 – Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 décembre 2017 comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	702 847	634 782
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	579 857	506 369
Total cautions, avals et autres garanties données	1 282 704	1 141 151
Crédits documentaires et acceptations import	437 308	285 249
Crédits documentaires et acceptations export	25 103	50 306
Total crédits documentaires	462 411	335 555
Total passifs éventuels	1 745 114	1 476 705

Note 6.2– Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 31 décembre 2017 à 146 086 mDT contre 133 127mDT au 31 décembre 2016.

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Engagements de financement	143 277	128 194
Engagements sur titres	2 809	4 933
Total	146 086	133 127

Note 6.3–Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 décembre 2017 à 1 679 044 mDT contre 1 418 553 mDT au 31 décembre 2016 :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Contre garanties reçues des Banques installées à l'étranger	579 856	556 908
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	15 962	12 066
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	754 007	585 207
Garanties reçues de la clientèle	329 219	264 372
Total	1 679 044	1 418 553

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

7. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 7.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élevaient au 31 Décembre 2017 à 442 596 mDT contre à 373 862 mDT au 31 Décembre 2016 et s'analysent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	15 903	15 667
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire dinars	4 637	4 642
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire devises	11 266	11 025
Intérêts sur créances sur la clientèle	408 242	342 546
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	64 668	54 205
Intérêts sur crédit à la clientèle	343 574	288 341
Revenus assimilés	18 451	15 649(*)
Total	442 596	373 862

(*) Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Note 7.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2017 à 81 445 mDT contre 71 894 mDT au 31 Décembre 2016 et s'analyse comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Chèques, effets, virements et tenue de compte(*)	37 012	32 763(*)
Opérations sur titres	681	531
Opérations de change	9 277	8 175
Opérations de commerce extérieur	1 775	1 760
Coffre-fort	40	35
Études	14 660	13 496
Autres	18 000	15 134(*)
Total	81 445	71 894

(*) Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Note 7.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2017 à 104 634 mDT contre 65 634 mDT au 31 décembre 2016 et s'analyse comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Gains/Pertes nets sur titres de transaction	8 630	-13 334
- Plus-value de cession de titres	208	1 898
- Plus-value de réévaluation des titres	10 135	25 698
- Moins-value de cession de titres	- 5	-3
- Moins-value de réévaluation des titres	- 2 476	-42 494
- Intérêts sur BTC	768	1 563
Gains nets sur titres de placement (Intérêt)	66 746	57 772
Gains nets sur opérations de change	29 258	21 196
Total	104 634	65 634

Note 7.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 31 décembre 2017 à 18 115 mDT contre 16 287 mDT au 31 décembre 2016 et s'analysent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	9 527	6 779
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	8 588	9 508
Total	18 115	16 287

Au 31/12/2017, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises associées se présente comme suit :

En milliers de dinars

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Participations	Autres	Total en mDT
Dividendes	1 272	3 468	2 689		7 429
Jetons de présence	55	35	76		166
Revenus SICAR	993				993
Total en mDT	2 320	3 503	2 765		8 588

Note 7.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élevèrent au 31 décembre 2017 à 252 243 mDT contre 214 177 mDT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Opérations avec les établissements bancaires	57 198	27 673
Opérations avec la clientèle	178 624	166 370
Emprunts et ressources spéciales	16 074	19 741
Autres intérêts et charges	348	393
Total	252 243	214 177

Note 7.6 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	-106 631	-81 369
- Dotations aux provisions pour créances douteuses	-88 468	-44 563
- Dotations aux provisions additionnelles	-80 612	-77 973
- Reprises sur provisions pour créances douteuses	155 401	34 200
- Reprises sur provisions additionnelles	110 987	7 589
- Reprise sur provisions collectives sur créances non classées	242	489
- Créances cédées à STREC et abandonnées	-263 560	-
- Créances cédées ou passées par pertes	-1 835	-1 111
- Reprise agios réservés sur créances abandonnées	61 215	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-22 964	-23 862
- Dotations aux provisions pour risques et charges	-42 136	-26 025
- Reprises de provisions pour risques et charges	19 171	2 163
TOTAL	-129 596	-105 232

Note 7.7 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2017, le solde de ce poste se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-13 061	-3 925
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-1 309	-1 022
Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	549	-303
Pertes sur fonds SICAR	- 50	-5
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 759	23 285
Pertes sur titres de participations	-	-31 739
Reprises sur provisions pour fonds gérés	1 689	1 523
Total	-10 423	-12 186

Note 7.8 – Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 31/12/2017 un total de 6 856 mDT contre 6 058 mDT au 31/12/2016, détaillés comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Revenus des immeubles	963	1 015
Intérêts sur crédits au personnel	5 709	4 950
Autres produits accessoires	185	93
Total	6 856	6 058

Note 7.9 – Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2017 un total de 156 505 mDT contre 114 219 mDT au 31 Décembre 2016, détaillés comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Rémunération du personnel	123 306	87 774
Charges sociales	31 119	24 529
Autres charges liées au personnel	2 079	1 916
Total	156 505	114 219

Note 7.10 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2017 un total de 42 096 mDT contre 33 605 mDT au 31 Décembre 2016, détaillées comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Loyer	3 455	3 318
Entretiens et réparations confiés à des tiers	10 932	7 507
Travaux et façons exécutés par des tiers	8 067	6 438
Primes d'assurance	414	451
Autres	2 185	2 062
Impôts et taxes	1 399	1 264
Fournitures faites à l'entreprise	1 887	1 682
Rémunération d'intermédiaire et honoraires	802	1 237
Transport et déplacement	757	491
Frais divers de gestion	12 198	9 155
Total	42 096	33 605

Notes 7.11 – Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 2 280 mDT au 31/12/2017 à contre – 1 521 mDT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Gains provenant des autres éléments ordinaires	3 499	1 986
- Plus-value de cession	1 071	-
- Subvention TFP	1 013	918
- Autres gains	1 415	1 068
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	-1 219	- 3 508
Total	2 280	- 1 521

Note 7.12 – Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2017 et 2016 correspond au minimum d'impôt.



8. Notes sur l'état des flux de trésorerie

Note 8.1 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2017, un flux de trésorerie net négatif de 326 462 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 384 254 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 777 916 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 523 991 mDT.
- Les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 58 953 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 154 132 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 241 966 mDT.

Note 8.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2017, un flux net négatif de 3 051 mDT.

Note 8.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2017, un flux de trésorerie net négatif de 64 025 mDT.

Note 8.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2017, un solde de -775 588 mDT contre -382 050 mDT au 31 Décembre 2016, détaillées comme suit :

	En milliers de dinars	
Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Caisse, CCP et reprise de liquidité	47 063	40 710
BCT (**)	-1 018 023	-588 887
Banques et organismes spécialisés	70 162	73 692*
Prêts emprunts sur le marché monétaire	100 155	71 556*
Titres de transactions	25 056	20 879
Total	-775 588	-382 050

(*) Données retraitées pour le besoin de comparabilité

(**) Les montants inscrits dans la rubrique BCT correspondent à la différence entre les avoirs et les engagements de la banque envers la BCT.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

I. Rapport sur les états financiers annuels

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers, ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 5.1, 5.2, 5.8 et 5.9, les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers »,

« Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

En attendant la justification et l'apurement des opérations restées en suspens, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres de la banque que ces travaux pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

2.2 La STB ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base des situations communiquées par les structures internes à la STB à l'exception des avals et des cautions.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Les créances s'élèvent au 31 décembre 2017 à 9 950 millions de dinars, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances

s'élèvent à 1369 millions de dinars et les intérêts et agios réservés à 645 millions de dinars.

Comme indiqué dans la note aux états financiers 3.1 «La comptabilisation des engagements et des revenus y afférents», la banque procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes soient remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi poursuivi la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;

- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2017 s'élèvent à 524 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information de la banque.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par la banque en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;

- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3 Prise en compte et présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la Banque.

Au 31 décembre 2017, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1068 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la banque aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA en Portefeuille titres Commercial.

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants:

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;

- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

3.4 Migration vers le nouveau système d'information

Question clé d'audit

Dans le cadre de la refonte de son système d'information, la banque a acquis deux nouvelles applications Carthago-Agence et Carthago-Engagements. Le déploiement de ces applications a été entamé courant le mois d'Avril 2017 et achevé au mois de Novembre 2017.

En raison des risques que peut renfermer le nouveau système d'information, nous estimons que l'examen de ce système constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons examiné le nouveau système d'information mis en place par la banque du point de vue documentation, validation des données, paramétrage, sauvegarde des opérations de migration et de basculement, contrôle de l'exploitation et maîtrise des pistes d'audit .

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
2. Les actifs de la banque comportent des engagements des entreprises opérant dans le secteur touristique, ayant bénéficié des mesures exceptionnelles prévues par la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 et prorogées par la circulaire BCT n°2017-05 du 24 juillet 2017 et maintenus dans leurs classes de risque de l'exercice 2014, s'élevant à



534 millions de dinars. Ces créances sont couvertes par des provisions de l'ordre de 49 millions de dinars.

3. Les actifs de la banque comportent 31 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.
4. Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis de l'exécution sans consignation. Par référence à l'avis de l'avocat chargé de cette affaire, la banque n'encourt aucun risque.
5. Les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne « BFT », filiale de la STB à 78,18%, ont fait l'objet d'une opinion défavorable de la part des commissaires aux comptes en raison de l'incertitude significative qui pèse sur la capacité de la BFT à poursuivre son exploitation et sur sa capacité de recouvrer ses actifs et de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

En application de l'article 102 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, la STB, actionnaire de référence, pourrait, dans le cadre d'un plan de redressement, être invitée à apporter le soutien nécessaire pour rétablir l'équilibre financier de la BFT.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité

consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le

but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la banque. Ce rapport fait état d'insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

Ces défaillances se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations, à l'arrêté du tableau des engagements, à l'auxiliarisation des produits et à la comptabilisation des opérations en devises.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de

la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

3. Participations croisées

Conformément aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales « Une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. ». Cinq sociétés du groupe STB détiennent, au 31 Décembre 2017, 338245 actions dans le capital de la STB.

Ces sociétés seront privées des droits de vote qui y sont rattachés lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017.

4. Position de change

Par référence à l'article 5 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°97-08, nous n'avons pas pu apprécier la position de change de la Banque en raison du défaut de tenue d'une comptabilité multidevises tenue conformément aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n°23.

Tunis, le 13 avril 2018

Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi



Groupement CSL- CNH
Samir Labidi



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

1. La Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », deux conventions de cession de deux lots des créances bancaires d'un montant égal à 91,398 millions de dinars augmenté des frais engagés et diminués des versements reçus par la STB. La cession a été consentie au prix d'un dinar symbolique.

Suite à la rectification des lots des créances cédées, le montant de ces créances a été arrêté à 69,996 millions de dinars. Les avenants aux dites conventions ne sont pas encore signés.

2. La STB a conclu, en date du 29 décembre 2017, avec sa filiale la Société Immobilière de l'avenue, une convention de dation en paiement intégral des engagements sous forme de compte courant associé pour 6 millions de dinars et en paiement partiel des

engagements provenant du crédit de consolidation pour 12,057 millions de dinars.

En vertu de cette convention, la filiale cède et transporte en toute propriété et avec toutes les garanties de fait et de droit à la STB qui accepte deux terrains et des immeubles pour un prix de cession égal à 18,015 millions de dinars.

3. La STB a conclu, en date du 29 décembre 2017, avec sa filiale la Société Immobilière de l'avenue, une convention de dation en paiement partiel des engagements découlant de la convention du compte courant associé soit la somme de 1,244 millions de dinars.

En vertu de cette convention, la filiale cède et transporte en toute propriété et avec toutes les garanties de fait et de droit à la STB qui accepte des immeubles pour un prix de cession égal à 1,244 millions de dinars.

La dite convention a prévu qu'un contrat interviendra ultérieurement pour formaliser la cession des contrats de promesse de vente au profit de la STB dans le cadre d'une opération de dation en paiement au prix de 3,838 millions de dinars soit le reliquat des engagements irréguliers reconnus initialement à hauteur de 5,082 millions de dinars.

4. En vertu des décisions du ministre des Finances signées le 26 mars 2018, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garantie accordée par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques au 31 décembre 2017. Ces garanties sont à hauteur de 62,105 millions de dinars.

5. Courant l'exercice 2017, Mr HAMROUNI Abdelkader, membre du conseil d'administration, a souscrit à l'emprunt obligataire privé émis par la STB, pour un montant de 10,940 millions de dinars dont l'amortissement est fixé à un cinquième par an à partir de la première année. Les intérêts sont calculés au taux de 7,5 % l'an.

La charge d'intérêts supportée par la STB au titre de l'exercice 2017 s'élève à 586 mille dinars.

6. Courant l'exercice 2017, Mr HAMROUNI Abdelkader, membre du conseil d'administration, a souscrit à des

placements sous forme de CAT en dinars pour un total de 11 millions de dinars détaillés comme suit :

En milliers de dinars

Nature	Montant souscrit	Date souscription	Date échéance	Taux d'intérêt	Total intérêts
CAT	1 000 000	06/01/2017	05/01/2018	TMM+3%	72 913
CAT	1 000 000	03/08/2017	02/08/2018	8%	79 000
CAT	2 750 000	13/10/2017	17/10/2018	TMM+3%	226 539
CAT	6 250 000	18/10/2017	15/01/2018	TMM+3%	129 890
Total en dinars	11 000 000				508 343

7. Courant l'exercice 2017, la société du Pôle de Compétitivité de Monastir-EL FEJJA, partie liée, a souscrit à des placements sous forme de CAT en dinars pour un montant de 2 millions de dinars dont les intérêts sont calculés au taux de 6%. La charge d'intérêts supportée par la STB au titre de l'exercice 2017 s'élève à 14 mille dinars.

de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

8. Courant l'exercice 2017, STB INVEST, filiale de la STB, a souscrit à l'emprunt obligataire privé émis par la STB, pour un montant de un (1) million de dinars dont l'amortissement est fixé à un cinquième par an à partir de la troisième année. Les intérêts sont calculés au taux de 7,6 % l'an.

2. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

La charge d'intérêts supportée par la STB au titre de l'exercice 2017 s'élève à 54 mille dinars.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2017 à 39,455 millions de dinars contre 35,101 millions de dinars au 31 décembre 2016.

9. Courant l'exercice 2017, SOFIELAN, filiale de la STB, a souscrit à l'emprunt obligataire privé émis par la STB, pour un montant de 0,300 millions de dinars dont l'amortissement est fixé à un cinquième par an à partir de la première année. Les intérêts sont calculés au taux de 7,5 % l'an.

3. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a souscrit à l'emprunt national 2014 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, pour 78 millions de dinars dont 70 millions de dinars remboursable sur 7 ans avec une période de grâce de 2 ans et un taux d'intérêt égal à 6,15% (catégorie B) et 7,556 millions de dinars remboursable sur 5 ans avec une période de grâce de 1 an et un taux d'intérêt égal à 5,95% (catégorie A). L'encours de cet emprunt s'élève au 31 décembre 2017 à 56,363 millions de dinars.

La charge d'intérêts supportée par la STB au titre de l'exercice 2017 s'élève à 16 mille dinars.

4. En vertu de la convention de la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 5,50%.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité

5. La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 31 décembre 2017 à 2,740

millions USD soit l'équivalent de 6,806 millions de dinars.

6. La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euro soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

En date du 26 mai 2017, la STB a procédé à la conversion de 6 millions d'Euro en capital de ladite société soit l'équivalent de 14,835 millions de dinars.

L'encours de l'emprunt s'élève au 31 décembre 2017 à 24,725 millions de dinars.

7. Antérieurement à l'exercice audité, les sociétés SICAV AVENIR et SICAV INVESTISSEUR, ont souscrits à des placements sous forme de CAT en dinars dont l'encours s'élève au 31/12/2017 à 400 mille dinars. Les intérêts sont calculés au taux de TMM majoré de 3%.

8. Les comptes de dépôts à vue ouverts par certaines sociétés faisant partie du groupe STB accusent au 31/12/2017, un total de 16,3 millions de dinars détaillé comme suit :

Parties liées	Soldes créditeurs
EDDKHILA	3 746 083
STRC	3 632 437
STB FINANCE	3 527 557
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	3 408 746
STB MANAGER	1 412 185
STB SICAR	420 046
BFT	119 058
GEVE	35 428
STB MOYENS GENERAUX	7 875
Total en dinars	16 309 414

9. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu des conventions de comptes courants associés avec les sociétés appartenant au groupe dont l'encours au

31 décembre 2017 s'élève à 79,950 millions de dinars détaillés comme suit :

Société	Encours 31/12/2017	Taux de Rémunération	Intérêt 2017
STRC	50 283	TMM+0,5%	2833
ACTIVHOTELS	12 800	TMM+2%	-
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	12 500	2%	-
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE- avance CCA	4 367	Non rémunéré	-
Total en mille Dinars	79 950		2 833



10. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR plusieurs conventions de

gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2017
Fonds gérés STB 1	1999	8 000	4 706
Fonds gérés STB 2	2000	8 000	5 049
Fonds gérés STB 3	2001	5 000	3 828
Fonds gérés STB 4	2002	6 500	5 948
Fonds gérés STB 5	2003	6 824	5 654
Fonds gérés STB 6	2005	2 707	1 784
Fonds gérés STB 7	2006	800	729
Fonds gérés STB 8	2007	9 371	6 194
Fonds gérés STB 9	2008	4 800	4 669
Fonds gérés STB 10	2008	8 748	8 728
Fonds gérés STB 11	2009	6 000	6 492
Fonds gérés STB 12	2009	9 898	11 195
Fonds gérés ID STB 1	2002	2 000	1 231
Fonds gérés ID STB 2	2002	2 000	1 258
Fonds gérés ID STB 3	2003	5 436	3 758
Fonds gérés ID STB 4	2005	360	357
Fonds gérés ID STB 5	2006	1 133	1 235
Fonds gérés ID STB 6	2007	4 000	3 613
Total en mille dinars		101 577	76 428

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fond géré payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Au cours de l'exercice 2017, la STB a comptabilisé une charge globale de 924 mille dinars au titre de ces différentes commissions.

11. En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur et la SICAV Avenir, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,05% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2017 s'élève en TTC à 309 945 DT.
- 0,1% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2017 s'élève à 1 375 DT.
- 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.

12. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB MANAGER, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB MANAGER.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fond calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2017 s'élève à 263 727 DT en hors taxes.

13. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB FINANCE.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fond calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2017 s'élève à 7 990 DT en hors taxes.

14. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, cette dernière assure les fonctions suivantes :

- Gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB et s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission,

dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque. La commission relative à l'exercice 2017 s'élève à 2 054 DT en hors taxes.

En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit une commission de 0,2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties. La commission relative à l'exercice 2017 s'élève à 14 579 DT en hors taxes.

Gestion des opérations sur titres de toutes les lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014 souscrites par la STB et par ses clients. La STB FINANCE rétrocède à la STB le tiers des commissions perçues dans le cadre du traitement des lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014. La commission relative à l'exercice 2017 s'élève à 1 932 DT en hors taxes.

- Gestion de l'actionnariat STB qui englobe les opérations relatives à la tenue du registre d'actionnaires de la STB ainsi que la tenue des assemblées et opérations rattachées. En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit un montant forfaitaire annuel de 40 mille dinars (hors taxes).

15. Certains personnels de la STB ont fait l'objet de détachement auprès de ses filiales. Les montants facturés par la STB au titre de l'année 2017 se présentent comme suit :

Filiales	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
ACTIVHOTELS	19 281	28 396	18 552	17 483
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	19 888	28 823	19 120	21 799
SOFI-ELAN	19 372	28 500	18 581	17 521
STB FINANCE	70 893	105 986	62 284	52 503
STB INVEST	17 129	25 691	16 835	15 815
STB MANAGER	67 986	102 171	66 733	62 711
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	20 484	29 664	19 737	22 460
STRC	19 384	28 546	18 656	22 282
STB MOYENS GENERAUX	-	-	10 006	18 020
Total en dinars	254 417	377 777	250 502	250 594

16. La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	loyer 2017 TTC
STRC 1 ^{er} étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	15 600
STRC 2 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	deuxième année de la location	17 838
STRC 3 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/05/2005	5%	deuxième année de la location	15 038
STB INVEST	8400 (HTVA)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	24 297
STB MANAGER	5400 (HTVA)	01/01/2003	5%	deuxième année de la location	22 631
SOFIGES	27875 (HTVA)	01/01/2010	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	13 018
SOFI-ELAN	5 227(HTVA)	01/12/2011	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	5 763
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	4 800
STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	5 400
TOTAL EN DINARS					124 385

17. Courant 2016, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de gardiennage est calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de gardiennage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Sécurité et Gardiennage. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2017 ont totalisés la somme de 3 976 mille dinars.

18. Courant 2015, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Moyens Généraux une convention de

prestation de services ayant pour objet d'assurer les services de nettoyage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er février 2015 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de nettoyage calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de nettoyage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Moyens Généraux. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2017 ont totalisés la somme de 4 451 mille dinars.

19. Les concours bancaires accordés par la STB à ses administrateurs et ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2017, un montant de 139,354 millions de dinars, répartis comme suit :

Administrateurs et Dirigeants	Encours au 31/12/2017
STAR	2 430 109
GROUPE HAMROUNI ABDELKADER	26 421 733
GROUPE KHALFALLAH BECHIR	110 426 582
KHALFALLAH MOHAMED SALAH	808
ZARROUK MOHAMED	250
Directeur général adjoint	74 896
Total en dinars	139 354 378

20. Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, totalisent, au 31 décembre 2017, un montant de 44,186 millions de dinars, répartis comme suit :

Parties liées	Encours au 31/12/2017
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	33 975 565
ED-EDDKHILA	8 660 721
GENERALE DES VENTES	847 000
STB FINANCE	700 000
STB SICAR	2 973
STB INVEST	2
Total	44 186 261

III. Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Les éléments de rémunération du Directeur Général tels que fixés par le comité de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 30 mai 2016. Les éléments de rémunération du DG se composent comme suit :
 - un élément fixe qui consiste en un salaire net mensuel fixé à 16 mille dinars,
 - et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe soit 96 mille dinars et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 500 litres de carburant par mois, une 2ème voiture de fonction à usage domestique avec un quota de 250 litres de carburant par mois, prise en charge des frais de communication téléphonique avec un plafond de 250 dinars par mois ainsi que le remboursement de tous les frais engagés dans le

cadre de l'exercice de son activité sur présentation des factures y afférentes.

- Les éléments de rémunération du Directeur Général Adjoint tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 novembre 2016. Les éléments de rémunération du DGA ont été révisés comme suit :
 - un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4,767 mille dinars soit un salaire net de 2,670 mille dinars ;
 - et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 400 litres de carburant par mois ainsi que le remboursement des frais téléphoniques.

- Les rémunérations des conseillers de la direction générale ont été fixées par décisions des conseils d'administration réunis en dates du 29 juin 2016, 27 avril 2017 et 4 décembre 2017. Les éléments de rémunération se détaillent comme suit :



Nature	Conseiller 1		Conseiller 2
	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/07/2017 au 31/12/2017	Du 04/12/2017 au 31/12/2017
Rémunération fixe	2 498 dinars en brut/mois	4 790 dinars en brut/mois	5 000 dinars en net/mois
Rémunération variable	allant jusqu'à 10 mille dinars sur proposition du DG et à la discrétion du conseil d'administration		allant jusqu'à 10 mille dinars à la discrétion du DG en fonction de la réalisation des objectifs
Avantages en nature	voiture de fonction et 400 litres de carburants/mois		200 litres de carburants/mois

- Suite aux recommandations du conseil d'administration réuni en date du 9 novembre 2016, et pour régulariser la situation du conseiller de la direction générale, un contrat de prestation de service a été signé entre la STB et la société Business and Financial Consulting en date du 27 mars 2017 pour une période allant du 15 septembre 2016 au 14 septembre 2017. En vertu de cette convention, la société BFC s'engage à affecter un conseiller auprès de la direction générale moyennant un prix fixé à 36 mille dinars en hors taxes. Et suite décision du conseil d'administration réuni en date du 6 février 2018, un avenant au contrat indiqué ci-haut a été signé afin que la société BFC Tunisie subroge BFC pour la période allant du 14 septembre 2017 au 14 septembre 2018 en maintenant la même rémunération.

Aucune rémunération n'a été payée en 2017.

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs de la STB a été fixé par décision

de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 mai 2017 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 mai 2017 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité et à 1000 dinars en net et par séance pour les membres des comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

2. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG		DGA et conseillers		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Avantages à court terme	617 689	-	278 813	37 623	150 000	164 735
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	5 195	60 061	-	-
TOTAL	617 689	-	284 007	97 684	150 000	164 735

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

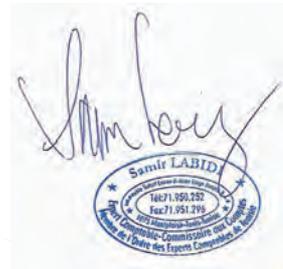
Tunis, le 13 avril 2018

Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi



Groupement CSL- CNH
Samir Labidi





RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 28 AVRIL 2018 (EXERCICE 2017)

PREMIERE RÉOLUTION :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017 et du rapport général des commissaires aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à la majorité**

DEUXIEME RÉOLUTION

Après avoir pris acte du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre des dispositions desdits articles telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à la majorité**

TROISIEME RÉOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion relatif au groupe STB et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à la majorité**

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à la majorité**

CINQUIEME RÉOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017, ci-dessous détaillé, en résultats reportés :

En Dinars	
- Résultat de l'exercice 2017 :	51 777 755,720
- Reports à nouveau	- 641 870 870,647
- Résultats reportés :	- 590 093 114,927

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à la majorité**

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- un montant de quatre mille dinars (4.000 DT) net par séance à allouer au Président du Conseil d'Administration.
- un montant de deux mille dinars (2.000 DT) net par séance à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- un montant de deux mille dinars (2.000 DT) net par séance à allouer au Président du Comité Permanent d'Audit Interne et au Président du Comité des Risques.
- un montant de mille dinars (1.000 DT) net par séance à allouer :
 - à chaque membre du Comité Permanent d'Audit Interne et du Comité des Risques
 - à chaque Président ou membre des autres comités issus du Conseil d'Administration

Les présidents et les membres appartenant à plus d'un comité ne peuvent bénéficier que d'une seule rémunération calculée sur la base de leurs présences à un seul comité de leur choix.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à la majorité**

SEPTIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination des nouveaux membres du Conseil d'Administration représentant les participants publics, pour un mandat de trois ans (Décret n° 2013-4953 du 5 décembre 2013, portant application des dispositions de l'article 22 ter de la loi n° 89-9 du 1er février 1989, relative aux participations, entreprises et établissements publics aux banques publiques), détaillée ci-après :

Membres	Mandat
Madame GHARBI Najia (renouvellement) - Présidente-	2018-2020
Monsieur Amar TLILI	2018-2020
Monsieur Mohamed MERIDHA	2018-2020
Monsieur Mohamed Tahar BELASSOUED	2018-2020
Monsieur Tarak BELARBI	2018-2020
Monsieur Hatem SALAH	2018-2020

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à la majorité**

HUITIEME RÉOLUTION

Le mandat du membre au Conseil d'Administration représentant les petits porteurs prend fin au terme de l'exercice 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire nomme pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à

statuer sur les comptes de l'exercice 2020, **Monsieur Moez BEN ZID** à titre d'administrateur représentant les petits porteurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à la majorité**

NEUVIEME RÉOLUTION

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier et de l'arrêté du Ministre des Finances du 17 novembre 2000, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à acheter et revendre en bourse les actions de la STB en vue de réguler leurs cours pendant une année.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à la majorité**

DIXIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Banque ou à son mandataire aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à la majorité**



RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB

EXERCICE 2017





RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB EXERCICE 2017

1. Présentation du Périmètre du Groupe STB

1.1. Présentation Générale du GROUPE STB

Le groupe STB est composé de 21 sociétés évoluant dans divers secteurs d'activité (recouvrement de créances, gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières, intermédiation en bourse, hôtellerie, services et immobilier).

La société mère, la Société Tunisienne de Banque, est un établissement de crédit fondé en 1958 et régi par les dispositions de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016. Elle est cotée en bourse et son capital qui s'élève à 776.875.000 DT est entièrement libéré et est divisé en 155.375.000 actions ordinaires de valeur nominale égale à 5 dinars.

Le groupe STB exerce essentiellement ses activités au niveau de quatre pôles économiques :

- **Pôle financier** : ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi 2016/48 régissant l'activité des établissements de crédit ainsi que les entités dont l'activité en est le prolongement, à savoir : l'intermédiation en bourse, la gestion des organismes de placement collectif des valeurs mobilières O.P.C.V.M (loi n°88-92 du 2-8-88 & Loi n°2001-83 du 24-7-2001) et les SICAR régies par la loi n°95-87 du 30-10-95.
- **Pôle de l'immobilier** : ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi n° 90-17 du 26 février 1990 pour exercer à titre professionnel des opérations de lotissement et d'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitation ainsi que la construction ou la rénovation d'immeubles collectifs ou semi collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel ou administratif.
- **Pôle touristique** : ce pôle regroupe les entités agréées pour la gestion des unités hôtelières et touristiques.
- **Pôle des services** : ce pôle regroupe les entités qui sont spécialisées dans les études, les prestations commerciales et intellectuelles, le conseil et le recouvrement des créances..

1.2. Présentation des Principales Sociétés appartenant au groupe STB

BANQUE FRANCO TUNISIENNE «BFT» :

Créée en 1879, la Banque Franco Tunisienne « BFT » est une société anonyme ayant pour objet l'exercice de toutes opérations financières et bancaires.

L'activité de la BFT est déficitaire.

Au 31/12/2017, la STB détient 78,18 % dans le capital de la Banque Franco Tunisienne « BFT » qui s'élève à 5 000 000 dinars divisé en 1 000 000 actions de 5 dinars chacune. La participation de la banque est totalement provisionnée.

Le dossier de la BFT est suivi par les Autorités, le devenir de la société dépend du contentieux opposant l'Etat Tunisien à la société ABCI.

TUNISIAN FOREIGN BANK «TFB EX UTB»:

Créée en 1977, la Tunisian Foreign Bank « TFB » est une société anonyme ayant pour objet l'exercice de toutes opérations financières et bancaires.

Le réseau de TFB se compose de cinq agences : trois à Paris, une à Marseille et une agence off -shore à Tunis.

Il convient de souligner en ce qui concerne l'activité, qu'après une première opération de restructuration de son capital autour d'un noyau dur d'actionnaires (La BCT, la STB et la BH) en 2009-2010, la STB et la BH se sont engagées à soutenir et à aider cette banque à régulariser sa situation.

Malgré les actions menées, la dernière restructuration financière n'a pas donné les résultats escomptés.

De son côté, le Ministère des Finances s'est engagé à élaborer un plan de développement, à rechercher un partenaire stratégique et à entreprendre des mesures urgentes pour améliorer la gouvernance et le rôle de la banque dans le drainage de l'épargne des tunisiens résidents à l'étranger.

Le Ministère des Finances a lancé un appel d'offres pour le choix d'un partenaire stratégique détenant

49% du capital de la banque. Deux offres sont parvenues et la CAREPP du 19 Mars 2018 a déclaré ces appels d'offres infructueux.

Au 31/12/2017, la STB détient 44,14 % dans le capital de la Tunisian Foreign Bank « TFB » qui s'élève à 35 000 184 Euros divisé en 2 296 600 actions de 15,24 Euros chacune. La participation de la Banque est provisionnée à hauteur de 37,14 %.

ED DKHILA

Créée en 1966, la Société ED DKHILA a pour objet la création et la gestion d'unités hôtelières et touristiques. Elle exploite depuis 1968 le village de vacances « Résidence Club Skanes » sis à la zone touristique de Monastir.

Dans le cadre du programme de cession des sociétés opérant dans le secteur concurrentiel, il a été décidé de privatiser cette unité hôtelière propriétaire d'une réserve foncière d'environ 34 hectares.

Il est à signaler que l'hôtel, bâti sur environ 15 hectares, est sous contrat de location.

En 2017, les faits saillants qui ont marqué l'activité de la société Eddkhila sont les suivants:

- Le montant définitif relatif aux travaux d'investissement qui ont été réalisés pour l'extension de la capacité d'hébergement, la création d'une nouvelle zone d'animation, la mise à niveau et les travaux de rénovation et de remise en état de l'hôtel a été arrêté à 17,8MD.
- Deux appels d'offres ont été lancés pour la cession de trois lots de terrains d'une superficie de 19 hectares.
- Afin de se conformer à la réglementation en vigueur (Loi n° 48-2016), il est proposé de céder un bloc d'actions de 67,97% du capital, représentant la participation du groupe STB, sur la base d'un cahier de charges moyennant un appel d'offres international.

Au 31 décembre 2017, la STB détient 61,21 % dans le capital de la société ED DKHILA qui s'élève à cette

date à 7 500 000 dinars, divisé en 1 500 000 actions de nominal 5 dinars chacune.

L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE

Créée en 1931, l'Immobilier de l'Avenue est l'une des sociétés de promotion immobilière les plus anciennes du secteur.

En raison surtout de la concurrence rude dans le secteur et de l'importance des charges, l'Immobilier de l'Avenue est en difficulté depuis plusieurs années.

Un plan d'assainissement et de restructuration a été élaboré et est en cours d'exécution.

Dans le cadre de ce plan, l'immobilière de l'Avenue a entamé la mise en application des actions prévues dans son Business Plan approuvé par son Conseil d'Administration du 03/3/2015.

Le programme de cession prévu dans le Business Plan concerne les actifs hors exploitation sachant que le produit de cession de ces actifs servira à amortir les engagements de la société vis à vis de la STB.

Cependant, et compte tenu du fait que la réalisation de cession des actifs hors exploitation pourrait dépasser l'échéance du 31/12/2017, une décision a été prise au conseil d'administration de l'Immobilier de l'Avenue en date du 18 Décembre 2017 portant sur la dation de ses actifs en faveur de la STB. Cette dation en paiement porte sur une valeur totale de 12.057 mD HT.

Suite à cette opération de restructuration la société est devenue bénéficiaire.

Au 31 décembre 2017, la STB détient 84,71% dans le capital de l'Immobilier de l'Avenue qui s'élève à 9.400 mD, divisé en 1 880 000 actions de valeur nominale égale à 5 dinars.

STB INVEST

La STB INVEST a été créée en 1991, son objet social consiste en la promotion des investissements dans le pays sous le régime des sociétés d'investissement à capital fixe SICAF.



Son capital actuel est de 36 000 000 dinars et est divisé en 3 600 000 actions de valeur nominale égale à 10 dinars.

L'activité de la STB Invest est bénéficiaire et elle distribue régulièrement des dividendes.

Dans le cadre de la mise en place des décisions de réorganisation des filiales du Groupe STB par pôle de métier, la SOFI ELAN sera absorbée par la STB INVEST. Cette opération a été entamée et son achèvement est prévu pour fin août 2018.

Au 31 décembre 2017, la STB détient 98,43% dans le capital de cette société.

LES SICAV (SICAV L'INVESTISSEUR, SICAV L'EPARGNANT et SICAV AVENIR)

Fondées en 1994, chacune des trois SICAV est une société d'investissement à capital variable, ayant pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

La SICAV L'EPARGNANT est une sicav obligataire alors que les deux autres sicav à savoir, SICAV L'INVESTISSEUR et SICAV L'AVENIR sont des sicav mixtes.

Leurs objectifs est de procurer à leurs actionnaires des revenus réguliers et conséquents ainsi qu'une liquidité optimale.

Les trois SICAV sont bénéficiaires et distribuent régulièrement des dividendes.

STB MANAGER

Créée en 2002, son objet social est la gestion des portefeuilles des organismes de placement collectif en valeurs mobilières du groupe STB.

Malgré que l'activité de la STB MANAGER ait été affectée par l'environnement économique précaire, ses résultats restent positifs.

Dans le cadre de la mise en place des décisions de réorganisation des filiales du Groupe STB par pôle de métier, il a été décidé que la STB MANAGER mette en place des modules supplémentaires dédiés à la gestion des FCPR ainsi qu'une organisation compatible avec le métier de PRIVATE EQUITY et de transférer la gestion des OPVCM à la STB Finance.

Son capital actuel est de 500 000 dinars et est divisé en 5 000 actions de valeur nominale égale à 100 dinars.

Au 31 décembre 2017, la STB détient 29,96% dans le capital de la STB MANAGER.

SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES

La STRC, créée en 1999, est la première société de recouvrement des créances bancaires agréée dans le cadre de la loi 98-4 du 02 février 1998. L'objet social de la STRC est le recouvrement des créances pour son propre compte et pour le compte d'autrui.

Pour répondre aux objectifs d'efficacité et d'efficience, la société devrait renforcer ses moyens humains, matériels et logistiques et développer son système d'information, ses procédures et son organisation.

Fin 2017, la STRC a acquis, au dinar symbolique, auprès de la STB deux lots de créances pour un montant de 70 MD.

Suite à la mise en place d'un plan d'assainissement et de restructuration fin 2016, la société en 2017 a dégagé un bénéfice.

Au 31 décembre 2017, la STB détient 91,35% dans le capital de la STRC qui s'élève à cette date à 37 000 000 dinars, divisé en 370 000 actions de nominal 100 dinars chacune. La participation de la STB est totalement provisionnée.

STB SICAR

Créée en 1998, la société d'investissement à capital risque du Groupe, STB SICAR, est une société à capital risque ayant pour objet la prise de participations pour

son propre compte ou pour le compte de tiers dans le capital social des sociétés en vue d'une rétrocession.

Depuis sa création, la STB SICAR est restée tributaire des fonds alloués par la Banque et des commissions de gestion payées par celle-ci.

A la restitution des fonds échus, la STB SICAR risque de se trouver dans une situation de déséquilibre où ses produits ne couvrent plus ses charges. Pour amener la STB SICAR à compter sur elle-même et à développer son activité, un plan d'assainissement et de restructuration a été élaboré et mis en place.

Au 31/12/2017 la STB SICAR a dégagé un bénéfice et a décidé de distribuer des dividendes.

Au 31 décembre 2017, la STB détient directement 81,99% dans le capital de la STB SICAR qui s'élève à 19 495 milles dinars.

La STB FINANCE (Ex SOFIGES)

Créée en 1967, cette société opère dans le domaine d'intermédiation en bourse.

Elle a pour objet de réaliser toutes opérations de transaction et de gestion des valeurs mobilières.

La STB Finance a des problèmes commerciaux, financiers et sociaux.

Un plan d'actions a été entamé en vue de développer l'activité commerciale de la société.

En 2017, le résultat de l'activité de la STB Finance est déficitaire.

Au 31 décembre 2017, la STB détient 61,34% du capital de la STB Finance qui s'élève à 6 500 milles dinars.

SOFI ELAN SICAF

Créée en 1994, la SOFI ELAN SICAF a pour objet social la gestion des portefeuilles titres.

La SOFI ELAN est une société bénéficiaire et qui distribue régulièrement des dividendes.

Dans le cadre de la mise en place des décisions de réorganisation des filiales du Groupe STB par pôle de métier, il a été statué sur la fusion par absorption de la SOFI ELAN par la STB INVEST afin de se limiter à une seule SICAF dans le Groupe. Cette opération a été entamée et son achèvement est prévu pour fin août 2018.

Au 31 décembre 2017, la STB détient directement 15,52% dans le capital de la SOFI ELAN SICAF qui s'élève à cette date à 5 000 000 dinars, divisé en 500 000 actions de nominal 10 dinars chacune.

La GENERALE DE VENTE «GEVE»

La GEVE a été créée en application de la décision de la CAREPP du 12/3/2007 dans le cadre de l'opération de privatisation de la STIA.

Son objet social est l'acquisition des actifs hors exploitation de la STIA (Participations, Terrains et constructions) puis leur revente.

Pour financer ses achats, la société a contracté un crédit de 11.800 mD répartis à parts égales entre la STB et la BNA ;

La situation financière de la GEVE au 31/12/2016 est déficitaire à cause des charges financières importantes.

Au 31 décembre 2017, la STB détient 50 % dans le capital de la GEVE qui s'élève à 4 MD divisé en 4 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune. La participation de la STB est provisionnée à hauteur de 70%.

ACTIV HOTELS

Créée en 2006, ACTIV HOTELS est une société anonyme qui a pour objet la création, l'acquisition, la vente, la location, l'exploitation et la gestion de tout ensemble hôtelier, touristique ou balnéaire.

La société continue de dégager des résultats déficitaires qui ont porté sur des pertes cumulées au 31/12/2017 à 6 226 mD.

Afin de restructurer la société, le CA de la STB du 07/09/2017 a donné son accord pour la mise en place

d'un plan de redressement reposant initialement sur la cession des 2 unités appartenant à l'ACTIV HOTELS d'une part, et sur la gestion d'unités appartenant à la STB et l'acquisition judiciaire d'un certain nombre d'unités touristiques (en contentieux), à louer après rénovation dans l'objectif final de leur cession pour régler ses engagements, d'autre part.

Au 31/12/2017, la STB détient directement 30% du capital qui s'élève à 1.000.000 D divisé en 10.000 actions de nominal 100D. La participation de la STB est totalement provisionnée.

STB MOYENS GENERAUX

La STB Moyens Généraux est une société anonyme créée en 2014 ayant pour objet d'assurer le service de nettoyage des locaux et des établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Le capital social est fixé à la somme cinq cent mille dinars (500.000 D). Il est divisé en cinquante

mille (50.000) actions de dix dinars (10 DT) chacune, intégralement souscrites et totalement libérées.

Au 31/12/2017, la STB détient directement 30% du capital de la dite société et l'ensemble du Groupe STB détient 99% du capital de la société.

STB SECURITE ET GARDIENNAGE

La STB Sécurité et Gardiennage est une société anonyme créée en 2015 ayant pour objet d'assurer la sécurité et le gardiennage des biens et établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Le capital social est fixé à la somme de 200.000 D divisé en 20.000 actions de 10D chacune, intégralement souscrites et totalement libérées.

Au 31/12/2017, la STB détient directement 0,5% du capital et l'ensemble du groupe STB détient 99% du capital de la société

1.3. Liste des Sociétés du Groupe STB au 31 Décembre 2017

En milliers de Dinars

Raison sociale	Pôle d'activité	capital
STB BANK (Sté Mère)	Etablissements de Crédits	776 875
STB INVEST	Etablissements Financiers	36 000
SOFI ELAN SICAF	Etablissement Financier	5 000
STB MANAGER	Etablissement Financier	500
STB FINANCE	Etablissement Financier	6 500
STB SICAR	Etablissement Financier	19 495
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	Immobilier	9 400
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	Services	37 000
STE LA GENERALE DE VENTE	Services	4 000
ED-DKHILA	Touristique	7 500
SOCIETE ACTIVHOTELS	Touristique	1 000
BANQUE FRANCO TUNISIENNE "BFT"	Etablissement de Crédits	5 000
SICAV L'INVESTISSEUR	Etablissement Financier	1 000
SICAV AVENIR (EX SICAV BDET)	Etablissements Financiers	1 795
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK"	Etablissement de Crédits	35 000 184 euros
STE MOYENS GENERAUX	Services	500
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	Services	2 400
SONIBANK	Etablissement de Crédits	12 000 000 M FCFA
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	Services	8 885
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	Touristique	20 000
STE DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE	Services	200

1.4. Identification des sociétés rentrant dans le périmètre du Groupe STB au 31 décembre 2017

Sociétés Consolidées par Intégration Globale

En milliers de Dinars

Raison sociale	capital	Pôle d'activité
STB BANK (Sté Mère)	776 875	Etablissements de Crédits
STB INVEST	36 000	Etablissements Financiers
SOFI ELAN SICAF	5 000	Etablissement Financier
STB MANAGER	500	Etablissement Financier
STB FINANCE	6 500	Etablissement Financier
STB SICAR	19 495	Etablissement Financier
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	9 400	Immobilier
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	37 000	Services
STE LA GENERALE DE VENTE	4 000	Services
ED-DKHILA	7 500	Touristique
SOCIETE ACTIVHOTELS	1 000	Touristique
BANQUE FRANCO TUNISIENNE "BFT"	5 000	Etablissement de Crédits
STE MOYENS GENERAUX	500	Services
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	200	Services

Sociétés Consolidées par Mise en Equivalence

Consolidation des deux SICAV du groupe par mise en équivalence :

- Les deux SICAV du groupe sont créées par la STB qui agit en qualité de dépositaire et possède des participations plus ou moins importantes dans le capital de chacune d'elles ;
- Les conseils d'administration des SICAV du groupe, sont contrôlés par la STB, directement ou par l'intermédiaire de ses agents financiers habilités (dans le cas du Groupe STB, il s'agit de la participation indirecte à travers la STB MANAGER, filiale liée et créée par la STB et appelée à gérer les OPCVM du Groupe). Ceci explique le pourcentage de contrôle élevé et l'adoption de la méthode de l'intégration globale comme méthode de consolidation pour ces organismes de placements collectifs en valeurs mobilières.

Toutefois, le cadre réglementaire des SICAV en Tunisie stipule que ces sociétés sont soumises au contrôle des autorités du marché, en l'occurrence le Conseil du Marché Financier (CMF). Des règles particulières leurs sont applicables en ce qui concerne la nature des actifs qu'elles peuvent détenir et leur répartition.

En effet, le contrôle exclusif qui est présumé être exercé par la STB sur ses SICAV est incompatible avec le cadre réglementaire des SICAV, d'autant plus, qu'en l'état actuel des choses, la STB n'est pas garante des performances de ses SICAV et ne supporte pas les risques liés à leurs activités ou à leurs actifs bien que la détention des titres de ces entités spécifiques entre dans le contexte classique de détention durable envisagé par la société mère et non pas dans le contexte d'une activité de trading. C'est à juste titre que le groupe a opté pour la consolidation des 2 SICAV l'Avenir & l'Investisseur par mise en équivalence.

**Sociétés Consolidées par mises en équivalence (IAS 28.5 et NCT 36) :**

Il s'agit des sociétés où la STB est présumée exercer une influence notable concrétisée par un pouvoir lui permettant de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de chaque entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

Les sociétés mises en équivalence du groupe STB opèrent dans des secteurs d'activités diversifiés tel que les SICAV, les services et essentiellement le tourisme; de ce fait, et dans le cadre de son soutien à l'économie nationale, la société mère met en évidence cette influence notable par les faits suivants :

- Une représentation au Conseil d'Administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue;
- Une participation au processus d'élaboration des politiques par le conseil et l'assistance logistique et financière;
- Des transactions significatives entre la STB et l'entreprise détenue ; en termes d'engagement en participation et/ ou en crédits (pool bancaire) ;
- Un échange de personnels dirigeants (personnels détachés).

En milliers de Dinars

Raison sociale	Capital	Pôle d'activité
SICAV L'INVESTISSEUR	1 000	Etablissement financier
SICAV L'AVENIR	1 795	Etablissement financier
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK"	35 000 184 euros	Etablissement de crédit
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	2 400	Services
SONIBANK	12 000 000 M FCFA	Etablissement de crédit
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	20 000	Touristique
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	8 885	Services

1.5. Evolution du pourcentage de contrôle, des pourcentages d'intérêts et variation du périmètre**Pourcentages de contrôle**

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance direct et/ou indirect entre la STB et les sociétés consolidées. Il permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le

périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation à appliquer. Le pourcentage de contrôle exprime le nombre de droits de vote dont dispose la STB dans l'entreprise consolidée. Il se calcule en faisant la somme de tous les droits de vote détenus directement ou indirectement par les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la STB.

Le tableau suivant, présente les pourcentages de contrôle arrêtés au 31 décembre 2017, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2016 :

Sociétés du groupe	Evolution du pourcentage de Contrôle dans le groupe		Variation 2017-2016
	2017	2016	En points de pourcentage
STB BANK (Sté Mère)	99,91%	99,69%	0,22%
STB INVEST	99,51%	99,01%	0,50%
SOFI ELAN SICAF	58,59%	58,59%	0,00%
STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%
STB FINANCE	96,70%	96,70%	0,00%
STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	100,00%	100,00%	0,00%
STE LA GENERALE DE VENTE	50,00%	50,00%	0,00%
ED-DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%
SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%
BANQUE FRANCO TUNISIENNE "BFT"	78,80%	78,80%	0,00%
SICAV L'INVESTISSEUR	71,35%	73,28%	-1,93%
SICAV AVENIR	98,44%	98,61%	-0,17%
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK"	44,18%	46,00%	-1,82%
STE MOYENS GENERAUX	100,00%	100,00%	0,00%
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	27,06%	27,06%	0,00%
SONIBANK	25,00%	25,00%	0,00%
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	21,64%	21,64%	0,00%
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	20,00%	20,00%	0,00%
STB GARDIENNAGE ET SECURITE	100,00%	99,95%	0,05%

Pourcentages d'intérêt ou dépendance financière au groupe

Le pourcentage d'intérêt exprime la part de capital détenue par la STB directement et/ou indirectement dans chaque société consolidée.

Contrairement au pourcentage de contrôle qui détermine la méthode de consolidation, le pourcentage d'intérêt permet la mise en œuvre de la consolidation. En effet, il permet d'évaluer les droits de la STB dans l'actif net des sociétés consolidées ainsi que la part revenant aux actionnaires minoritaires. Il est également utilisé comme un outil principal dans

la mise en œuvre des écritures de consolidation au moment de l'élimination des opérations réciproques et de la répartition des capitaux propres.

Le pourcentage d'intérêt se calcule en faisant la somme des pourcentages de capital détenus directement par la société mère dans le capital de la filiale et le produit des pourcentages de capital détenus directement et indirectement dans les sous-filiales.

L'état suivant, présente les pourcentages d'intérêt arrêtés au 31 décembre 2017, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2016

Sociétés du groupe	Evolution du pourcentage d'intérêts dans le groupe		Variation 2017-2016
	2017	2016	En points de pourcentage
STB BANK (Sté Mère)	99,69%	99,69%	0,00%
STB INVEST	99,19%	98,50%	0,69%
SOFI ELAN SICAF	57,68%	57,22%	0,46%
STB MANAGER	94,08%	91,43%	2,65%
STB FINANCE	95,17%	93,23%	1,94%
STB SICAR	98,77%	85,59%	13,18%
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	98,28%	98,07%	0,21%
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	99,67%	99,63%	0,04%
STE LA GENERALE DE VENTE	49,85%	49,85%	0,00%
ED-DKHILA	67,63%	67,58%	0,05%
SOCIETE ACTIVHOTELS	99,35%	96,53%	2,82%
BANQUE FRANCO TUNISIENNE "BFT"	78,53%	78,52%	0,01%
SICAV L'INVESTISSEUR	70,92%	72,43%	-1,51%
SICAV AVENIR	96,79%	96,26%	0,53%
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK"	44,04%	45,86%	-1,82%
STE MOYENS GENERAUX	93,79%	90,68%	3,11%
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	26,97%	26,98%	-0,01%
SONIBANK	24,92%	24,92%	0,00%
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	21,22%	21,22%	0,00%
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	19,94%	19,94%	0,00%
STB GARDIENNAGE ET SECURITE	93,88%	90,71%	3,17%

2. Aperçu sur l'évolution des indicateurs consolidés

2.1. chiffres clés

En millions de dinars

		déc 2013	déc 2014	déc 2015	déc 2016	déc 2017	CAGR
Activité	Total du bilan	7 228,2	7 481,2	7 764,2	8 426,5	9 089,4	5,9%
	Dépôts clientèle	5 339,6	5 459,0	5 434,2	5 481,0	5 985,5	2,9%
	Encours des crédits nets à la clientèle	5 439,4	5 533,1	5 538,1	5 528,5	6 077,2	2,8%
Résultats	Marge d'intermédiation	141,2	142,7	129,7	142,1	158,2	2,9%
	Volume des commissions nettes	56,4	55,7	53,6	63,5	75,7	7,6%
	Chiffres d'affaires	454,0	506,6	503,7	519,9	641,7	9,0%
	Produit net bancaire	238,3	246,8	252,6	288,9	358,0	10,7%
	Charges opératoires	153,0	180,1	177,3	185,6	245,3	12,5%
	Résultat net de l'exercice	-132,8	-25,4	-3,5	8,6	25,0	
Capitaux propres	Capital	124,3	124,3	776,9	776,9	776,9	58,1%
	Réserves consolidés	-229,1	-355,9	-327,9	-341,3	-335,3	
	Actions propres	-2,9	-2,9	-5,5	-5,5	-5,5	17,8%
	Résultats de la période	-127,3	-25,4	-3,5	8,6	25,0	
	Capitaux propres	-235,0	-259,0	440,0	438,7	461,0	
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)			-0,8%	2,0%	5,4%	
	Rentabilité des actifs (ROA)	-1,8%	-0,3%	-0,05%	0,10%	0,28%	
	Résultats Net / PNB	-53,4%	-10,3%	-1,4%	3,0%	7,0%	
	Commissions nettes /P.N.B	23,7%	22,6%	21,2%	22,0%	21,1%	
	Marges d'intermédiations / PNB	59,3%	57,8%	51,4%	49,2%	44,2%	
	Commissions nettes /masse salariale	49,4%	44,5%	43,2%	46,4%	41,5%	
	Coefficient d'exploitation	64,2%	73,0%	70,2%	64,3%	68,5%	

2.2. Principales Evolutions du Bilan Consolidé

Au niveau des postes de l'actif :

A fin 2017, le total actif consolidé du groupe STB s'est élevé à 9.089,4 millions de dinars en hausse de 662,8 millions de dinars ou 7,9% par rapport à son niveau arrêté à fin 2016. La progression enregistrée est expliquée par les principales variations suivantes:

- Hausse de l'encours des créances sur la clientèle de 548,8 MD ou 9,9% qui s'est élevé à 6 077,2 MD au terme de l'exercice 2017. l'encours de cette catégorie d'emploi de la société mère enregistre une hausse de 591,2 MD ou 10,6%.
- Accroissement du portefeuille titres commercial de 65,9 MD ou 6 % correspondant quasiment à la variation de l'encours de la société mère : + 67,8 MD
- Régression du solde de la rubrique « créance sur les établissements bancaires et financiers» de 43,2 MD
- Baisse du portefeuille titres d'investissement de 8,7 MD ou -3,4%, celui de de la société mère enregistre une régression de 3,7 MD.

Au niveau des postes du passif:

Le total du passif du Groupe a enregistré une progression de 563,7 MD ou 7% qui s'explique principalement par les variations différenciées suivantes :

- Banque Centrale et CCP : +451,5 MD ou 43,6%, celui de la société mère enregistre une hausse du recours au refinancement auprès de la BCT de 428,8 MD. Il importe toutefois de souligner que la BFT a aussi bénéficié de la garantie de l'Etat de 201 MD au titre de refinancement BCT.
- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers : -82,2 MD ou -35%.
- Dépôts et avoirs de la clientèle : +504,6 MD ou 9,2% portant ainsi leur encours au terme de l'exercice 2017 à 5.985,5 MD contre 5.481 MD à fin 2016. La Société mère enregistre une hausse de 520,6 MD
- Emprunts et ressources spéciales : -142 MD ou -35,7% l'encours de cette catégorie de ressource de la société mère enregistre une baisse de 65,3 MD ou -18,4%

Au niveau des postes des capitaux propres :

Le total des capitaux propres du groupe STB s'est établi à 461 MD, enregistrant ainsi une hausse de 22,3 MD ou 5,1%.

2.3. Evolution du Résultat du Groupe et de ses Principales Composantes

A fin décembre 2017, le résultat net consolidé du groupe STB s'est situé à 25 MD contre 8,6 MD à fin 2016, provenant essentiellement des:

- contributions positives de la société mère(51,2MD), de STB Invest (1,4 MD), l'Immobilière de l'avenue (4,5 MD)et la STRC (4,1 MD)
- contributions négatives de la Banque Franco Tunisienne (-29,5 MD), de la Tunisian Foreign Bank (-7,9MD).

L'analyse des composantes du résultat net du groupe permet de relever les remarques suivantes :

- Le produit net bancaire s'est situé à 358 MD, enregistrant une hausse de 69,2 MD ou 23,9% se détaillant comme suit :
 - produits d'exploitation bancaire: +121,8 MD ou 23,4%
 - charges d'exploitation bancaire: + 52,6 MD ou 22,8%
- Les charges opératoires se sont accrues de 59,7 millions de dinars pour totaliser 245,3 millions de dinars à fin décembre 2017. Cette situation est expliquée au niveau de :
 - La hausse de la masse salariale de 45,8 millions de dinars ou 33,5%, englobant en majeure partie le coût du recrutement opéré par la société mère durant le 3^{ème} trimestre 2016 et les charges payées au personnel au titre d'indemnité de départ à la retraite anticipée.
 - L'accroissement des charges générales d'exploitation de 13,7 millions de dinars.
- Le coefficient d'exploitation s'est par conséquent aggravé de 4,2 point de pourcentage pour se situer à 68,5% . Celui de la société mère a atteint 52,8% en 2017 contre 50,1% au terme de 2016.
- Le résultat d'exploitation du groupe s'est élevé à 23,9 millions de dinars à fin décembre 2017 contre 4,9 millions de dinars à fin 2016.

Répartition du résultat net du groupe par secteur:

Secteur	Résultat consolidé
ETABLISSEMENTS DE CREDITS	20 096
ETABLISSEMENTS FINANCIERS	2 002
TOURISME	(324)
SERVICES	3 238
Total	25 013

En milliers de dinars

Répartition du résultat net du groupe selon la norme de consolidation:

En milliers de Dinars

Société Consolidée	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2 017	2 016	2 017	2 016
• SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	(402 076)	(365 705)	26 660	6 971
1 STB	9 214	(51 126)	51 203	44 229
2 STB INVEST	13 922	13 060	1 410	920
3 SOFI ELAN SICAF	1 507	1 499	142	175
4 STB MANAGER	786	763	368	359
5 STB FINANCE	1 757	1 947	(548)	(828)
6 STB SICAR	2 828	(773)	629	225
7 IMMOB. DE. L'AVENUE	(11 328)	(8 559)	4 543	(4 049)
8 STRC	(47 346)	(49 433)	4 080	135
9 LA GENERALE DES VENTES	(1 294)	(1 101)	(101)	(295)
10 ED DKHILA	(169)	799	(307)	(1 335)
11 ACTIVHOTELS	(1 731)	(6 337)	(16)	(316)
12 BFT	(370 094)	(266 386)	(29 459)	(28 067)
13 STE SECURITE ET GARDIENNAGE	(55)	(18)	(2 460)	(1 886)
14 STE MOYENS GENERAUX	(72)	(40)	(2 823)	(2 296)
• SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	66 739	24 440	(1 647)	1 590
15 SICAV L'INVESTISSEUR	321	(90)	51	78
16 SICAV L'AVENIR	(48)	(84)	61	(64)
17 STCV VERITAS	992	1 012	434	386
18 TUNISIAN FOREIGN BANK « TF BANK » (ex UTB)	19 584	(8 426)	(7 854)	(2 904)
19 SONI BANK	41 302	24 575	5 356	4 836
20 EL FEJJA	4 571	3 531	241	142
21 MAISON DU BANQUIER	17	(714)	64	68
22 STE D'ETUDE & DVPT «SOUSSE NORD»*		4 636		(952)
TOTAL GROUPE	(335 337)	(341 265)	25 013	8 561

[*]: la Contribution de SED sousse nord sortante du périmètre de consolidation dans les réserves et les résultats consolidés de l'exercice 2016

3. Perspectives du Groupe STB

Compte tenu de l'importance et du poids des filiales de la Banque et du modèle bottom-up participatif sur lequel a été bâtie la stratégie quinquennale 2016-2020, des représentants des filiales ont été directement impliqués dans l'élaboration des nouvelles orientations stratégiques de la Banque et particulièrement celles relatives aux filiales.

Cette stratégie « STB 2020 », fondée sur la vision stratégique «Redevenir La Banque, Locomotive Performante de l'Economie Tunisienne » est basée sur 13 axes de développement dont un axe intitulé « Rentabilité des filiales et participations » qui s'articule autour des objectifs, des orientations et des chantiers suivants :



Objectifs:

- Augmentation de la contribution des filiales et des participations dans la performance globale de la Banque ;
- Spécialisation des filiales par pôle de métier et création d'une synergie de groupe ;
- Conformité à la Loi Bancaire n°48-2016 ;
- Définition d'une politique d'investissement orientée vers les secteurs porteurs.

Orientations:

- Amélioration de la rentabilité du portefeuille titres de participations ;
- Définition d'une politique d'investissement orientée vers les secteurs porteurs ;
- Renforcement des synergies entre la STB et ses filiales afin d'améliorer la performance conjointe.

Chantiers:

- Réorganisation des filiales du groupe par pôles de métiers dans le but de renforcer l'expertise et le niveau de compétences dans leurs domaines respectifs ;

- Gestion des fonds gérés par la révision des conventions de gestion des fonds gérés signées par la STB avec la STB SICAR ;
- Désengagement des filiales et des participations non financières visées par la Loi Bancaire n°48-2016 ;
- Restructuration de la fonction gestion des participations et assainissement du portefeuille dans le but :
 - d'améliorer le taux de rendement par la prise de participations dans les secteurs porteurs et la consolidation des participations rentables ;
 - d'améliorer le rendement et l'organisation des filiales ;
 - de redresser les filiales, de consolider leur gouvernance et d'élaborer leurs plans de développement respectifs.

Ces différentes actions dont la priorisation et la mise en place ont été entamées en 2017 porteront leur fruit au cours des trois prochaines années (2018, 2019 et 2020) et permettront l'amélioration sensible des performances des filiales avec une synergie consolidée avec la Banque.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31/12/2017

BILAN CONSOLIDÉ
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
CONSOLIDÉ
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE





BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31-12-2017

En milliers de dinars

	note	31/12/17	31/12/16
ACTIF			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		289 874	286 380
Créances sur les établissements bancaires et financiers		265 525	308 715
Créances sur la clientèle		6 077 211	5 528 457
Portefeuille titres commercial	3.1	1 170 337	1 104 445
Portefeuille d'investissement	3.2	248 628	257 353
Titres mis en équivalence	3.3	103 690	69 920
Ecart d'acquisition		-4 970	-6 259
Valeurs immobilisées		140 151	123 846
Actif d'impôt différé		9 956	6 877
Autres actifs		788 981	746 811
TOTAL ACTIF		9 089 384	8 426 545
PASSIF			
Banque centrale et C.C.P		1 486 900	1 035 393
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		152 749	234 916
Dépôts et avoirs de la clientèle		5 985 516	5 480 964
Emprunts et ressources spéciales		255 613	397 573
Passif d'impôt différé		16 484	23 119
Autres passifs		724 704	886 303
Total Passif		8 621 966	8 058 268
Intérêts Minoritaires	3.4	6 375	-70 385
CAPITAUX PROPRES			
Capital		776 875	776 875
Réserves consolidées	3.5	-335 337	-341 265
Actions propres *	3.6	-5 509	-5 509
Résultat Consolidé	3.5	25 013	8 561
TOTAL CAPITAUX PROPRES		461 043	438 662
TOTAL PASSIF- INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		9 089 384	8 426 545

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31-12-2017

En milliers de dinars

	note	31-12-2017	31-12-2016
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	3.7	1 304 811	1 167 114
Crédits documentaires	3.8	462 411	335 605
Actifs donnés en garantie		-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 767 222	1 502 719
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financements donnés		135 207	128 194
Engagements sur titres		2 809	4 933
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		138 016	133 127
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement reçus		-	-
Garanties reçues	3.9	1 634 444	1 476 761
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 634 444	1 476 761

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31-12-2017

En milliers de dinars

	note	31/12/17	31/12/16
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1 Intérêts et revenus assimilés		437 772	369 388
PR 2 Commissions (en produits)		78 789	65 953
PR 3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		107 044	68 073
PR 4 Revenus du portefeuille d'investissement		18 110	16 532
Total Produits d'Exploitation Bancaire		641 714	519 946
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1 Intérêts encourus et charges assimilées		-279 590	-227 304
CH 2 Commissions encourues		-3 129	-2 447
CH 3 Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières		-979	-1 336
Total Charges d'Exploitation Bancaire		-283 699	-231 087
PRODUIT NET BANCAIRE			
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-127 038	-121 712
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-4 019	-10 468
PR7 Autres produits d'exploitation		43 889	32 253
CH6 Frais de personnel		-182 512	-136 728
CH7 Charges générales d'exploitation		-53 184	-39 441
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-9 588	-9 435
CH8 Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-1 647	1 590
RESULTAT D'EXPLOITATION		23 916	4 918
PR8/CH9 Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		3 519	-1 264
CH11 Impôt sur les bénéfices		-2 392	-3 821
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		25 042	-167
PR 9/CH10 Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		-5	-110
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		25 037	-277
PR 9/CH10 Intérêts minoritaires dans le résultat	3.10	-6 535	-8 838
PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES	3.11	6 558	-
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE AVANT MODIFICATION COMPTABLE		25 013	8 561
Effet des modifications comptables		-	-
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	3.12	25 013	8 561

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

ARRÊTÉ AU 31-12-2017

En milliers de dinars

	Note	31/12/17	31/12/16
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		655 312	542 827
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-293 029	-228 735
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		1 952	-23 137
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-772 774	-344 726
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		506 117	49 080
Acquisitions/cessions des titres de placement		-48 653	-314 811
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-183 040	-121 594
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-296 238	-66 129
Impôts sur les sociétés payés		-4 115	-4 325
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		-434 469	-511 550
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		17 610	16 116
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-6 309	-58 102
Acquisitions / cessions des immobilisations		-13 944	-18 141
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-2 644	-60 127
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		-	-
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-64 042	-88 077
Dividendes versés		-1 368	-126
Résultat Consolidé			
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-65 411	-88 203
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-502 524	-659 880
Ajustement suite au variation du périmètre		-	200
Liquidités et équivalents en début de la période		-630 768	28 912
Liquidités et équivalents en fin de la période	3.13	-1 133 292	-630 768

(*) retraité pour le besoin de comparabilité

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n°35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1^{er} décembre 2003.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère, 20 entités au 31 décembre 2017 :

- 13 filiales traitées par intégration globale ;
- 7 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, le pourcentage d'intérêt du groupe ainsi que les méthodes de consolidation se présentent comme suit : .

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe		
	2017	2016	Var %	2017	2016	2017	2016	Var %
1. STB BANK (société Mère)	99,91%	99,69%	0,22%	I-G	I-G	99,69%	99,69%	0,00%
2. STB INVEST	99,51%	99,01%	0,50%	I-G	I-G	99,19%	98,50%	0,69%
3. SOFI ELAN SICAF	58,59%	58,59%	0,00%	I-G	I-G	57,68%	57,22%	0,46%
4. STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%	I-G	I-G	94,08%	91,43%	2,65%
5. STB FINANCE	96,70%	96,70%	0,00%	I-G	I-G	95,17%	93,23%	1,94%
6. STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%	I-G	I-G	98,77%	85,59%	13,18%
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%	I-G	I-G	98,28%	98,07%	0,21%
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	100,00%	100,00%	0,00%	I-G	I-G	99,67%	99,63%	0,04%
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%	I-G	I-G	49,85%	49,85%	0,00%
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	I-G	I-G	67,63%	67,58%	0,05%
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%	I-G	I-G	99,35%	96,53%	2,82%
12. BFT	78,80%	78,80%	0,00%	I-G	I-G	78,53%	78,52%	0,01%
13. SICAV L'INVESTISSEUR	71,35%	73,28%	-1,93%	M-E	M-E	70,92%	72,43%	-1,51%
14. SICAV L'AVENIR	98,44%	98,61%	-0,17%	M-E	M-E	97,79%	96,26%	1,53%
15. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B »	44,18%	46,00%	-1,82%	M-E	M-E	44,04%	45,86%	-1,82%
16. STE MOYENS GENERAUX	100,00%	100,00%	0,00%	I-G	I-G	93,79%	90,68%	3,11%
17. S.T.C.V VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%	M-E	M-E	26,97%	26,98%	-0,01%
18. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%	M-E	M-E	24,92%	24,92%	0,00%
19. S.E.D SOUSSE NORD	H-P	24,92%	-24,92%	-	M-E	HP	24,85%	-24,85%
20. S.C.I «LA MAISON DU BANQUIER»	21,64%	21,64%	0,00%	M-E	M-E	21,22%	21,22%	0,00%
21. S.P.C.M «ELFEJJA»	20,00%	20,00%	0,00%	M-E	M-E	19,94%	19,94%	0,00%
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	100,00%	99,95%	0,05%	I-G	I-G	93,88%	90,71%	90,71%

- IG : intégration globale
- ME : Mise en équivalence

Par ailleurs, il est à signaler que les comptes consolidés ont été établis sur la base des états financiers de la société mère et ceux des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Toutefois, les sociétés VERITAS, LA MAISON DU BANQUIER, EL FEJJA, BFT et TFB, n'ont pas fourni de comptes certifiés par leurs commissaires aux comptes à la date d'arrêté des états financiers consolidés.

Les secteurs d'activité et les pays de résidence des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation se présentent comme suit :

SOCIETES CONSOLIDEES	POLE D'ACTIVITE	PAYS DE RESIDENCE
STB	ETABLISSEMENTS DE CREDIT	TUNISIE
BANQUE FRANCO-TUNISIENNE B.F.T	ETABLISSEMENTS DE CREDIT	TUNISIE
TUNISIAN FOREIGN BANK (ex UTB)	ETABLISSEMENTS DE CREDIT	FRANCE
SONIBANK	ETABLISSEMENTS DE CREDIT	NIGER
STB SICAR	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
STB INVEST	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
SOFI ELAN SICAF	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
STB MANAGER	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
STB FINANCE	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
SICAV AVENIR	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
SICAV L'INVESTISSEUR	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
ED-DKHILA	TOURISME	TUNISIE
STVC VERITAS	SERVICE	TUNISIE
SOCIETE ACTIVHOTELS	TOURISME	TUNISIE
EL FEJJA	SERVICE	TUNISIE
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	SERVICE	TUNISIE
"STRC"	SERVICE	TUNISIE
MAISON DU BANQUIER	SERVICE	TUNISIE
STE LA GENERALE DE VENTE	SERVICE	TUNISIE
STE SECURITE ET GARDIENNAGE	SERVICE	TUNISIE
STE MOYENS GENERAUX S.A	SERVICE	TUNISIE
STE MOYENS GENERAUX S.A	SERVICE	TUNISIE

1.2.2. Traitements particuliers

Consolidation des comptes de la TUNISIAN FOREIGN BANK -TFB-

le pourcentage de contrôle du groupe de la STB dans la TFB a été arrêté au 31 décembre 2017 à 44,18%. Cependant, la TFB a été consolidée par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB estime qu'elle ne dispose pas du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ladite société.

Consolidation des comptes des SICAV : les pourcentages de contrôle du groupe STB dans les SICAV dépassent 50%. Cependant, les SICAV ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB ne dispose pas du pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles (contrôle exercé par le Conseil du Marché Financier).

1.2.3. Variation du périmètre de consolidation du groupe STB (2016-2017)

La société SED NORD, société faisant partie du périmètre de consolidation de l'exercice 2016 a été exclue du périmètre de consolidation du groupe STB arrêté au 31 décembre 2017 étant donné l'impossibilité d'avoir les états financiers de cette société, arrêtés au 31 décembre 2017.

La contribution de la société SED NORD, consolidée par intégration globale en 2016, dans les réserves et les résultats consolidés de l'exercice 2016 se présente comme suit :

RESERVES CONSOLIDEES 2016	4 636
RESULTATS CONSOLIDES 2016	-952
Total en mille dinars	3 684

1.2.4. Méthode de consolidation

• **Les sociétés consolidées par intégration globale**

Les sociétés intégrées globalement sont les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- La valeur comptable de la participation de la société mère dans chaque filiale et la quote-part de la société mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère ;
- Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres comprennent le montant à la date du regroupement d'origine, calculé selon NC38, relative aux regroupements d'entreprises et la part des minoritaires dans les mouvements des capitaux propres depuis la date du regroupement.

- Les soldes intra-groupe et transactions intra-groupe et les profits latents en résultant sont éliminés de manière réciproque. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont également éliminées à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Les différences temporaires qui proviennent de l'élimination des profits et des pertes latents résultant de transactions intragroupe sont traitées selon les règles comptables relatives à l'impôt sur les résultats.

• **Les sociétés mises en équivalence**

Les sociétés mises en équivalence sont les entreprises sur lesquelles le groupe n'exerce qu'une influence notable. Le groupe exerce une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de

participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour prendre en compte la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. Les distributions reçues de l'entreprise détenue réduisent la valeur comptable de la participation. Des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires pour des modifications dues à des variations des capitaux propres de l'entreprise détenues qui n'ont pas été incluses dans l'état de résultat.

Ainsi, la valeur des titres de participations seront substituées par la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mises en équivalence.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif. Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des pertes revenant aux minoritaires

Dans le cas où les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale, cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputées aux

intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

1.3.3. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

1.4. SOCIETES EXCLUES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sont exclues du périmètre de consolidation du groupe STB, 37 sociétés pour les motifs présentés ci-dessous :

- Les sociétés en liquidation :

N°	Raison Sociale
1	SKANES PALACE
2	AFRICA SOUSSE
3	STE ANONYME DE CONSTR. ELECTROMECHANIQUE «SACEM»
4	STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV.»STDCA»
5	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM «HOTEL NOUR EL AIN»
6	EL MARASSI
7	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD «SEDHS»
8	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE «SEDAT»
9	STE COND. IMPR. & PUBLICITE «CIP»
10	STE DES IND. METALLURGIQUES «SIMET»

- Les sociétés en veilleses :

N°	Raison Sociale
1	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS
2	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE
3	STE D'ET. & DE DEVPT «ZOUARAA»
4	S.H.T. LES BERGES 2000 «Hôtel l'Atrium»
5	DUNES DE NEFZEOUA

- Les sociétés dont les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 sont indisponibles :

N°	Raison Sociale
1	SIDCO SICAR
2	SED SOUSSE NORD

- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice (sociétés sous administration judiciaire) :

N°	Raison Sociale
1	CIE MED. DE TOURISME «HOTEL DALIA»
2	STE HOTELIERE «BEL AIR»

- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle (STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR) ;

- Les sociétés en phase d'investissement (STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI «SOCIK») ;

- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée :

N°	Raison Sociale
1	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)
2	STE RAMLA TOZEUR
3	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA
4	STE D'ACTIVITE TQUE «HOTEL ZODIAC»
5	STE HOTEL BYZANCE
6	Sté d'Etudes et de Prom.Tque « Hôtel Mariqueen»JERBA MARITIM
7	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)
8	STE HOTEL YOUNES
9	STE TOURISME & ANIMATION «RAIS CLUB»
10	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS
11	STE INTLE DE GEST. HOT. «H. BYBLOS»
12	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL
13	MAISON BLANCHE
14	NEPTUNIA
15	STE HOTELIERE «DAR DHIAFA » TROPICANA CLUB

- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables (CIE TQUE ARABE «CTA» (MARINA MONASTIR).

NOTE 2 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE :

2.1. Créance de la STB envers la Tunis-Ré :

En vertu du contrat de couverture du risque de change conclu par la STB, La banque a remboursé l'emprunt syndiqué contracté en devise au cours de la date de remboursement et a supporté ainsi une différence de change de l'ordre de 127,121 millions de dinars.

Cette différence de change doit être réglée par l'État et ce en application du contrat de couverture contre le risque de fluctuation du taux de change par le fond national de garantie.

La créance envers TUNIS-RE, gestionnaire de ce fond, est ainsi de l'ordre de 127,578 millions de dinars.

2.2 Garantie de l'Etat au profit de la Banque Franco-Tunisienne

La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne »BFT « dont elle détient 78,18% un prêt interbancaire de 70 millions de dinars. Ce prêt est garanti par l'État qui a accordée une enveloppe totale de garantie à hauteur de 201 millions de dinars qui couvre 80% du passif de la BFT.

2.3 Migration vers le nouveau système d'information

Dans le cadre de la refonte de son système d'information, la société Tunisienne de Banque a acquis deux nouvelles applications Carthago-Agence et Carthago-Engagements. Le déploiement de ces applications a été entamé courant le mois d'Avril 2017 et achevé au mois de Novembre 2017.

2.4 Départ volontaire à la retraite

Dans le cadre de son programme de restructuration, la STB a élaboré un plan d'assainissement social qui porte sur le départ volontaire à la retraite de 378 employés dont 136 employés ont bénéficié de cette mesure fin 2017. Le départ de 242 employés a été programmé pour les exercices 2018 et 2019.

Le coût actualisé du plan d'assainissement s'élève au 31 décembre 2017 à 76 millions de dinars dont 57 millions de dinars ont été comptabilisés parmi les provisions par référence à la norme comptable internationale IAS 19 et 19 millions de dinars ont été comptabilisés parmi les charges de l'exercice 2017.

2.5 Prorogation des mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

La BCT a émis une circulaire n°2017-05 en date du 24 juillet 2017 prévoyant la prorogation des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises du secteur touristique objet de la circulaire n°2015-12 à l'exception de l'article 2 de ladite-circulaire concernant l'octroi de nouveaux crédits destinés au financement du besoin en fonds de roulement.

En effet, les établissements de crédit peuvent rééchelonner les échéances de l'année 2017 des crédits accordés aux entreprises touristiques ayant déjà bénéficiées des mesures de la circulaire 2015-12. Le remboursement de ces échéances pourrait commencer à partir de l'année 2018.

2.6 Affaire BRUNO POLI

Affaire engagée contre la STB par Mr BRUNO POLI prétendant avoir déposé auprès de l'Ex BNDT 07 bons de caisse au porteur libellés en dollars sans préciser la banque émettrice et la date d'échéance en se prévalant d'une copie conforme à l'originale d'une attestation non datée établie au nom personnel d'un ex-employé de la BNDT et sans porter le cachet de la banque. Un jugement mal fondé a condamné la

STB à lui restituer les bons en question ou la valeur équivalente, ce jugement fait l'objet d'un appel qui a confirmé le jugement de première instance.

Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation.

Un arrêt a été rendu en faveur de la Banque en date du 26 mars 2018, par lequel la cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel avec renvoi.

2.7 Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2017.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession de deux lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 460,6 millions de dinars dont 197 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

NOTE 3 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

3.1. Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2017 un total de 1 170 337 mDT contre 1 104 445 mDT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

	En milliers de dinars	
Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	1 134 342	1 066 542
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	35 995	37 903
Total	1 170 337	1 104 445

3.2. Portefeuille titres d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2017 un total de 248 628 mDT contre 257 353 mDT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	173 379	178 757
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	75 249	78 596
Total	248 628	257 353

3.3. Titres mis en équivalences

Au 31 décembre 2017, le total de cette rubrique est de 103 690 mDT contre 69 920 mDT au 31 décembre 2016, et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Société Mis en Equivalences	2017	2016
1. SICAV L'INVESTISSEUR	987	963
2. SICAV L'AVENIR	1 109	995
3. STCV VERITAS	1 540	1 512
4. TUNISIAN FOREIGN BANK (EX UTB)	34 506	12 179
5. SONI BANK	54 846	37 599
6. EL FEJJA	9 465	9 520
7. MAISON DU BANQUIER	1 237	1 173
8. SED NORD	-	5 979
Total	103 690	69 920

3.4. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2017, le total de cette rubrique s'élève à 6 375 mDT contre (- 70 385) mDT au 31 décembre 2016, et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Société	31/12/2017			31/12/2016		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
1. S.T.B	153	-118	35	142	-158	-16
2. STB INVEST	11	292	303	14	641	655
3. SOFI ELAN SICAF	104	3360	3464	131	3 353	3484
4. S.T.B MANAGER	23	51	74	34	117	150
5. STB FINANCE	-28	340	312	-60	630	570
6. S.T.B SICAR	8	134	142	38	3 069	3107
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	-	-78	-78	-80	-21	-101
8. S.T.R.C	-	-14	-14	1	-161	-160
9. GENERALE DES VENTES	-101	698	597	-297	892	595
10. STE ED DKHILA	-147	1 677	1530	-641	2 151	1510
11. ACTIVHOTELS	-	-	-	-11	-195	-206
12. BFT	-	-	-	-7 680	-71 927	-79607
13 .STB SECURITE ET GARDIENNAGE	-	-	-	-193	18	-175
14. STB MOYENS GENERAUX	-	-	-	-236	45	-191
TOTAL	23	6 351	6 375	(-8 838)	(-61 546)	(-70 385)

3.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2017, le résultat consolidé, s'est situé à 25 013 mDT contre 8 561 mDT au 31 décembre 2016. Par ailleurs, les réserves consolidées sont passées de -341 265 mDT au 31 décembre 2016 à - 335 337 mDT au 31 décembre 2017 :

En milliers de dinars

Sociétés Consolidées	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2017	2016	2 017	2016
♦ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	-402 075	-365 705	26 660	6 971
1 STB	9 214	-51 126	51 203	44 229
2 STB INVEST	13 922	13 060	1 410	920
3 SOFI ELAN SICAF	1 507	1 499	142	175
4 STB MANAGER	786	763	368	359
5 STB FINANCE	1 757	1 947	- 548	-828
6 STB SICAR	2 828	-773	629	225
7 IMMOB.DE.L'AVENUE	-11 328	-8 559	4 543	-4049
8 STRC	- 47 346	-49 433	4 080	135
9 LA GENERALE DES VENTES	-1294	- 1 102	-101	-295
10 ED DKHILA	-169	799	-307	-1 335
11 ACTIVHOTELS	-1 731	-6 337	-16	-316
12 BFT	-370 094	-266 386	-29 459	-28 067
13 STE SECURITE ET GARDIENNAGE	-55	-18	-2 460	-1 886
14 STE MOYENS GENERAUX	-72	-40	-2 823	-2 296
♦ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	66 739	24 440	-1 647	1 590
15 SICAV L'INVESTISSEUR	321	-90	51	78
16 SICAV L'AVENIR	-48	-84	61	-64
17 STCV VERITAS	992	1 012	434	386
18 UNION TUNISIENNE DE BANQUE «UTB»	19 584	-8 426	-7 854	-2 904
19 SONI BANK	41 302	24 575	5 356	4 836
20 EL FEJJA	4 571	3 531	241	142
21 MAISON DU BANQUIER	17	-714	64	68
22 SED SOUSSE NORD	-	4 636	-	-952
TOTAUX	-335 337	-341 265	25 013	8 561

3.6. Rachats des actions propres par des sociétés du groupe

Cette rubrique accusant un solde de 5 509 mDT au 31 décembre 2017 comporte les rachats d'actions effectués par la société consolidante.

3.7. Cautions, avals et autres garanties données

Au 31/12/2017, cette rubrique présente un solde de 1 304 811 mDT qui correspond au cumul des Cautions, avals et autres garanties données par la société mère et sa filiale BFT.

3.8. Crédits documentaires

Au 31/12/2017, cette rubrique présente un solde de 462 411 mDT qui correspond aux engagements sur crédits documentaires de la société mère.

3.9. Garanties reçues

Au 31/12/2017, les garanties reçues consolidées présentent un solde de 1 634 444 mDT. Ce solde découle des garanties STB (retraitées par élimination des garanties reçues de ses filiales l'immobilière de l'avenue et Ed-dkhila) ainsi que des garanties reçues constatées chez la BFT.

3.10. Intérêts des minoritaires dans le résultat :

Au 31/12/2017 les intérêts des minoritaires dans le résultat s'élèvent à -6 535 mDT et se détaillent comme suit :

En milliers de dinars

Société	31/12/2016	31/12/2015
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les résultats
1. S.T.B	153	142
2. STB INVEST	11	14
3. SOFI ELAN SICAF	104	131
4. S.T.B Manager	23	34
5. STB FINANCE	-28	-60
6. S.T.B SICAR	8	38
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	78	-80
8. S.T.R.C	14	1
9. GENERALE DES VENTES	-101	-297
10. STE ED DKHILA	-147	-641
11. ACTIVHOTELS	-	-11
12. BFT	-6 325	-7 680
13. STB GARDIENNAGE	-150	-193
14. STB MOYENS GENERAUX	-175	-236
TOTAL	(6 535)	(8 838)

3.11 Parts des minoritaires imputables aux majoritaires :

Au 31/12/2017, la part des minoritaires imputable aux majoritaires s'élève à 6 558 mDT et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Société	31/12/2017 (*)
	Intérêts minoritaires dans les résultats
1. BFT	6 325
2. IMMOBILIERE DE L'AVENUE	-78
3. STB MOYENS GENERAUX	175
4. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	151
5. STRC	-14
6. ACTIVHOTELS	0,105
TOTAL	6 558

(*) Les données 2017 relatives aux parts des minoritaires imputables aux majoritaires n'ont pas été retraitées pour les besoins de comparabilité.

3.12. Les liquidités et équivalents de liquidités consolidés

Les liquidités et équivalents de liquidités consolidés à fin 2017 s'élèvent à -1 133 292 mDT contre -630 768 mDT à fin 2016, soit une variation de 80% découlant principalement de la variation de la liquidité de fin de période de la STB (société mère) qui est passée de -382 050 mDT à fin 2016 à -775 588 mDT à fin 2017 soit 103%.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » des états financiers de la société mère STB comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

En attendant la justification et l'apurement des opérations restées en suspens, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres du groupe que ces travaux pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

2.2 La STB (société mère) ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base des situations communiquées par les structures internes à la STB à l'exception des avals et des cautions.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan consolidé.

2.3 Les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne « BFT », intégrée globalement, ont fait l'objet d'une opinion défavorable en raison de l'incertitude significative qui pèse sur la capacité de la BFT à poursuivre son exploitation et sur sa capacité

de recouvrer ses actifs et de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Un éventuel retrait de la BFT du périmètre de consolidation du groupe STB impacterait significativement de nombreux éléments des états financiers consolidés du groupe STB

2.4 Les créances bancaires cédées par la STB (société mère) à sa filiale, la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC), ne font pas l'objet de retraitement pour les ramener à leur juste valeur par la reconstitution de l'encours brut, à base consolidé, ainsi que leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés après avoir éliminé les résultats de cession interne.

Ainsi, les actifs de la STRC comportent des créances acquises depuis plus de 4 ans pour 113 millions de dinars provisionnés à hauteur de 80 millions de dinars et qui ne font pas l'objet d'une politique de décote.

Les corrections à apporter à la juste valeur de ces créances, et conséquemment des provisions complémentaires à constituer risquent d'impacter la situation financière et la performance du groupe.

2.5 La méthode de partage des capitaux propres des filiales retenue par le Groupe STB repose sur la détermination de la part du Groupe dans les réserves consolidées et le résultat consolidé sur la base des réserves individuelles et résultats individuels des sociétés intégrées globalement retraités par élimination de toutes les opérations réciproques y compris celles n'ayant pas d'impact sur le résultat du Groupe.

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet de la correction de la méthode de partage sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.

2.6 Certaines sociétés du Groupe STB, ne comptabilisent pas les charges relatives aux indemnités de départ à la retraite ainsi que les charges relatives aux cotisations assurance-groupe des retraités qu'au moment du départ effectif à la retraite. La prise en compte de ces charges impacterait la situation financière et la performance du Groupe.

2.7 Ainsi qu'il a été donné au niveau de la note 1.2.1 « périmètre de consolidation », les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 5 sociétés sur un périmètre composé de 20.

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet des ajustements que les travaux des commissaires aux comptes pourraient, le cas échéant mettre en évidence.

2.8 Ainsi qu'il a été mentionné au niveau de la note 1.3.3 « traitement des impôts différés », l'impôt différé est constaté uniquement au titre des éliminations des opérations intra-groupe. Les actifs et passifs d'impôt éventuels sur les autres différences temporaires découlant des états financiers individuels des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ne sont pas constatés au niveau des états financiers au Groupe.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Le Groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes soient remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe de la STB au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe STB, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi poursuivi la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2017 s'élèvent à 516 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information du Groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par le Groupe en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3 Prise en compte et présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la STB (société mère).

Au 31 décembre 2017, la valeur du portefeuille BTA de la STB (société mère) s'élève à 1068 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la STB aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA en Portefeuille titres Commercial.

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance du Groupe quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la STB concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants:

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

3.4 Migration vers le nouveau système d'information

Question clé d'audit

Dans le cadre de la refonte de son système d'information, la STB (société mère) a acquis deux nouvelles applications Carthago-Agence et Carthago-Engagements. Le déploiement de ces applications a été entamé courant le mois d'Avril 2017 et achevé au mois de Novembre 2017.

En raison des risques que peut renfermer le nouveau système d'information, nous estimons que l'examen de ce système constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons examiné le nouveau système d'information mis en place par la STB du point de vue documentation, validation des données, paramétrage, sauvegarde des opérations de migration et de basculement, contrôle de l'exploitation et maîtrise des pistes d'audit .

3.5 Périmètre de Consolidation

Question clé d'audit

Le périmètre de consolidation du Groupe STB est composé de 21 sociétés dont 14 sociétés intégrées globalement et 7 sociétés consolidées par mise en équivalence. Par ailleurs, 37 sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation pour divers motifs.

Nous avons estimé que l'audit du périmètre de consolidation constitue un point clé de l'audit en raison de l'importance du nombre de sociétés exclues.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit du périmètre de consolidation du Groupe STB, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La vérification du respect des normes comptables tunisiennes n°35 à 37 relatives aux états financiers consolidés en matière de détermination du périmètre de consolidation ;
- La vérification de la méthode de détermination du pourcentage de contrôle exercé par le Groupe sur chaque entité ;
- L'appréciation de la nature du contrôle exercé compte tenu de plusieurs règles édictées par les normes comptables dont notamment le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité, le pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent... ;
- L'examen du bien-fondé des motifs d'exclusion de certaines sociétés du périmètre de consolidation du Groupe ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.



4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les capitaux propres du Groupe comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
2. Les actifs du Groupe comportent des engagements des entreprises opérant dans le secteur touristique, ayant bénéficié des mesures exceptionnelles prévues par la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 et prorogées par la circulaire BCT n°2017-05 du 24 juillet 2017 et maintenus dans leurs classes de risque de l'exercice 2014, s'élevant à 534 millions de dinars. Ces créances sont couvertes par des provisions de l'ordre de 49 millions de dinars.
3. Les actifs du Groupe comportent 31 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.
4. Une action en justice a été intentée contre la STB (société mère) en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis de l'exécution sans consignation. Par référence à l'avis de l'avocat chargé de cette affaire, la banque n'encourt aucun risque.
5. Ainsi qu'il a été mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC), contrairement aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et bien que les

fonds propres de la STRC soit en deçà de la moitié du capital social, aucune régularisation n'a eu lieu.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe STB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit..

Tunis, le 13 avril 2018

Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi



Groupement CSL- CNH
Samir Labidi

